

BURKINA FASO

**MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

FLASHS

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

**PROJET AMENAGEMENT DES
TERROIRS ET CONSERVATION
DES RESSOURCES DANS LE
PLATEAU CENTRAL
(PATECORE)**



MEMOIRE DE MAITRISE

Option : GEOGRAPHIE RURALE

THEME :
**LES INCIDENCES DU " PROJET AMENAGEMENT DES
TERROIRS ET CONSERVATION DES RESSOURCES
DANS LE PLATEAU CENTRAL "**
**(PATECORE) SUR LA SITUATION SOCIO-ECONOMI-
QUE DES FEMMES DANS LA PROVINCE DU BAM**

PRESENTE PAR :
**COMPAORE PABEGWENDE
NESTORINE**

SOUS LA DIRECTION DE :
**Monsieur PALE FREDERIC
Chargé de Recherche**

DECEMBRE 1993

TABLE DES MATIERES

	Pages
Lexique des abréviations	
Listes des cartes, tableaux et figures	
Remerciements	1
Résumé et mots clés	2
Introduction	4
I. Problématique générale et objectifs de l'étude	4
II. Méthodologie	6
1^{ERE} PARTIE : LE CONTEXTE PHYSIQUE ET HUMAIN	9
CHAPITRE I : LE CADRE PHYSIQUE	10
I : Le relief	10
II : Le climat	12
III : L'hydrographie	15
IV : Les sols et la végétation	16
CHAPITRE II : LES DONNEES HUMAINES ET SOCIO-ECONOMIQUES	21
I : Les données démographiques	21
A. La répartition spatiale de la population	21
B. La structure par sexe et par âge	21
II : La place et le rôle des femmes dans l'organisation socio-économique traditionnelle	24
A. Les structures sociales en présence	24
1 - Le type de structure sociale et sa logique organisationnelle	24

2 - Les différents niveaux de pouvoir	25
3 - Le statut social de la femme chez les Mossé	25
B. L'organisation des activités économiques	26
1 - L'agriculture	26
2 - L'élevage	30
3 - Le commerce	32
4 - Les autres activités	32
C. La situation socio-économique des femmes	33
1 - Sur le plan économique	33
2 - Sur le plan social	36
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	41
2^{EME} PARTIE : LE PROJET AMENAGEMENT DES TERROIRS ET CONSERVATION DES RESSOURCES DU PLATEAU CENTRAL (PATECORE)	42
CHAPITRE I : LES OBJECTIFS ET LES STRATEGIES DU PROJET	43
I : Les objectifs généraux et spécifiques	43
II : L'approche globale et la stratégie d'intervention	44
III : La zone et les domaines d'intervention du projet	49
A. La zone d'intervention	49
B. Les domaines d'intervention	54
IV : Les moyens mis en oeuvre	54
A. Les ressources humaines	54
B. Les ressources financières	55

CHAPITRE II :	LES ORGANISATIONS FEMININES EN PRESENCE ET LES ACTIONS MENEES EN FAVEUR DES FEMMES	56
I :	Les organisations féminines	56
	A. La Cellule Promotion Féminine du PATECORE	56
	1 - Les objectifs de la C.P.F.	56
	2 - L'approche et la stratégie de la C.P.F.	57
	3 - Les ressources de la C.P.F.	58
	B. Les organisations féminines villageoises	61
II :	Les actions entreprises en faveur des femmes	61
	A. Les actions à caractères économiques	61
	1 - L'exploitation des champs collectifs	61
	2 - La construction des ouvrages anti-érosifs	62
	3 - Les crédits	64
	4 - L'apiculture et le tissage	68
	5 - L'épargne	69
	B. Les actions à caractère social	70
	1 - Les équipements pour l'allégement des tâches des femmes	70
	2 - La formation	74
	CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	77
3^{EME} PARTIE :	L'IMPACT DES ACTIVITES DU PATECORE SUR LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES	78
CHAPITRE I :	LES INCIDENCES SOCIO-ECONOMIQUES	79
I :	Sur le plan économique	79
	A. L'impact sur le revenu et le niveau de vie des femmes	79

B. L'incidence sur l'accès des femmes à la terre	81
C. Les retombées économiques au niveau des ménages	81
II : Sur le plan social	83
A. L'impact sur la mobilisation des femmes	83
B. L'allégement des tâches domestiques des femmes	83
C. La création d'un surplus d'occupations pour les femmes	84
D. L'évolution des mentalités	85
E. Les modifications dans la division sexuelle des tâches et l'acquisition de connaissances techniques par les femmes	86
CHAPITRE II : LES OBSTACLES A LA PROMOTION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES	87
I : Au niveau du projet	87
A. L'inadaptation de l'approche et de la stratégie globales	87
B. L'insuffisance des moyens mis en oeuvre en faveur des femmes	88
1 - Le personnel	88
2 - Les ressources financières	88
C. L'absence de concertation entre la C.P.F. et les autres services de promotion des femmes de la province	88
II : Les contraintes spécifiques à la C.P.F.	89
A. Le manque d'objectifs et de stratégie clairement définis	89
1 - La mauvaise définition des objectifs de la C.P.F.	89
2 - L'inadaptation de la stratégie et de la démarche opérationnelle	89
B. Le manque de compétence technique et d'expérience des agents	90

III : Les contraintes au niveau des villages	91
A. La pauvreté du milieu d'intervention	91
B. Les contraintes socio-économiques spécifiques aux femmes	92
C. Les difficultés liées aux hommes	92
CHAPITRE III : SUGGESTIONS POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ADEQUATE DE PROMOTION FEMININE	95
I : A l'endroit du PATECORE	95
A. La révision de l'approche globale du projet	95
B. La recherche de données socio-économiques approfondies sur le milieu d'intervention	96
C. L'implication d'un plus grand nombre de services partenaires	96
D. L'amélioration de l'accès des femmes aux formations techniques	97
II : A l'endroit de la Cellule Promotion Féminine	97
A. L'utilisation optimale des ressources financières de la C.P.F.	97
B. L'intégration des activités économiques traditionnelles des femmes	98
C. L'initiation des femmes à l'épargne individuelle et la rentabilisation des fonds des caisses collectives	98
CONCLUSION GENERALE	100
BIBLIOGRAPHIE	103
ANNEXES :	106
1 Fiches d'enquêtes	
2 Fiches techniques des aménagements anti-érosifs	

LEXIQUE DES ABREVIATIONS

AEWP	:	Association des Eleveurs Wend-Panga
AFVP	:	Association Française des Volontaires du Progrès
ANAR	:	Association Nationale d'Action Rurale
CTA	:	Centre Tropical Agricole
CES	:	Conservation des Eaux et des Sols
DPSAS	:	Direction Provinciale de la Santé et de l'Action Sociale
DRS	:	Défense et Restauration des Sols
GTV	:	Gestion des Terroirs Villageois
GTZ	:	Assistance Technique Allemande
INA	:	Institut National d'Alphabétisation
INSD	:	Institut National des Statistiques Démographiques
KFW	:	Organisme Allemand de financement
ONG	:	Organisation Non-Gouvernementale
PAFT	:	Programme Agricole Forêt Tropicale
PATECORE	:	Projet Aménagement des Terroirs et Conservation des Ressources du Plateau Central
PPIL	:	Plan de Parrainage International du Lac
RAF	:	Réforme Agraire et Foncière
SPA	:	Service Provincial de l'Agriculture
SPE	:	Service Provincial de l'Elevage
SPET	:	Service Provincial de l'Environnement et du Tourisme
SPOMR	:	Service Provincial de l'Organisation du Monde Rural

SPRA : Service Provincial des Ressources Animales
VDL : Voix Du Lac
VED : Volontaires Européens de Développement
6"S" : Savoir Se Servir de la Sécheresse Sur le Sahel

LISTE DES TABLEAUX

N°	Titres	Page
1	Occupations journalières de la femme pendant la saison pluvieuse	27
2	Accès des femmes à la main-d'oeuvre agricole	28
3	Accès des femmes à la traction animale	28
4	Répartition des enquêtes en fonction de leurs périodes de travail sur leurs beolsés	29
5	Espèces animales élevées par les femmes	31
6	Utilisation de la production personnelle des femmes en année de bonnes récoltes (cas de la campagne 1991-1992)	34
7	Utilisation de la production personnelle des femmes en année de mauvaises récoltes (cas de la campagne 1992-1993)	34
8	Utilisation des revenus de la production des beolsés des femmes (Campagne 1991-1992)	35
9	Calendrier journalier d'une femme de ménage monogame	38
10	Calendrier journalier d'une femme de ménage polygame : jour de repos	39
11	Calendrier journalier d'une femme de ménage polygame : jour de cuisine	40
12	Partenaires du PATECORE selon la zone d'intervention et le domaine de collaboration	45
13	Données quantitatives sur la zone d'intervention du PATECORE (1993)	53
14	Activités menées par les différents intervenants en matière de promotion féminine dans la province du Bam	59
15	Budget détaillé de la Cellule Promotion Féminine (Campagne 1991-1992)	60
16	Données concernant l'aménagement des champs personnels des femmes dans 31 villages en 1993	63
17	Accès des femmes aux aménagements anti-érosifs dans les villages d'étude	63
18	Estimation des bénéfices du petit commerce et de l'embouche ovine	66
19	Bilan financier trimestriel : moulin de Torah	70
20	Situation financière de cinq caisses collectives	79

LISTE DES CARTES

N°	Titres	Page
1	Situation géographique de la province du Bam	11
2	Situation climatique de la province du Bam	17
3	Carte pédologique de la province du Bam	22
4	Répartition spatiale de la population du Bam	50
5	Zone d'intervention du PATECORE	51
6.	Villages bénéficiaires des activités de promotion féminine du PATECORE	52

LISTE DES FIGURES

N°	Titres	Page
1	Répartition des pluies dans la province du Bam	13
2	Pluviométrie de la province du Bam en 1992	14
3	Répartition mensuelle des pluies dans la province du Bam	14
4	Pyramide des âges de la population du Bam (recensement de 1985)	23

R E M E R C I E M E N T S

Nous aimerions exprimer notre sincère reconnaissance à toutes les personnes qui de façon directe ou indirecte ont contribué à la réalisation de ce travail.

Nous tenons à remercier tout le corps enseignant du Département de Géographie pour avoir participé à notre formation.

Nous disons particulièrement un grand merci à :

- notre Directeur de Mémoire, M. Frédéric PALE qui, par sa patience, sa compréhension et surtout sa constante disponibilité a su nous guider et encourager tout au long de ce travail ;
- M. Ousmane NEBIE pour ses conseils et son soutien moral ainsi que MM. Pierre ZOUNGRANA et Georges COMPAORE.

Nous exprimons aussi notre gratitude à l'endroit des responsables du PATECORE en particulier :

- le Directeur du Projet, M. Barthélémy TAPSOBA pour nous avoir accueillie et mise dans de bonnes conditions de travail au sein de son service ;
- le Conseiller Technique, M. Martin ORTH pour sa confiance et ses encouragements ;
- le responsable de la Cellule Recherche/Développement, M. Karim OUEDRAOGO pour ses conseils et sa disponibilité, ainsi que Georges Pascal SAWADOGO et Astrid GERZ.

Nous remercions pour leur amitié Yamyellé OUEDRAOGO, Buhl SOLVEIG, Simon BATTERBURY, Tinga BIRBA, Kunze DAGMAR, Kolber DOROTHEE sans oublier les Secrétaires Delphine et Pétronille.

Pour notre encadrement technique nous disons merci à MM. Max RAYMOND et Per LINDSKOG du CIEH ainsi que Schovlemer DIETMAR du PATECORE.

Les femmes des Groupements Féminins de Sika, Bissighin Torah et Bagbili ont manifesté une amitié sincère et un dévouement constant à notre égard. Puisse ce travail contribuer à la résolution de leurs multiples problèmes et favoriser l'amélioration de leurs difficiles conditions de vie.

Merci à Adama TRAORE de l'ORSTOM pour les cartes et Georges ZOUNGRANA du CIEH pour la saisie du document.

Nous remercions pour terminer, tous nos amis pour leur confiance et leur soutien moral.

R E S U M E

Au Burkina Faso, l'intégration des femmes au processus de développement demeure un problème majeur pour lequel la recherche d'une solution est indispensable. C'est dans ce contexte qu'on peut situer l'élaboration en 1991 à l'occasion du Deuxième Plan Quinquennal, des Stratégies Nationales visant à renforcer la participation des femmes au développement. Toutefois, comme le dit Marie MONIMART¹ "le développement des pays du Sahel est conditionné par la lutte contre la désertification". A son avis "la lutte contre la dégradation des ressources naturelles peut être une occasion exceptionnelle pour les femmes sahéliennes d'accéder à une véritable promotion économique et sociale". Pour que ces propos pleins d'optimisme se réalisent, les projets doivent trouver des approches et des stratégies adaptées pour une intégration effective des femmes dans leurs activités.

L'expérience menée par le PATECORE dans la province du Bam n'apporte pas encore une réponse satisfaisante à la question de l'intégration des femmes aux activités de Conservation des Eaux et des Sols (C.E.S.).

Parmi les principaux facteurs défavorables qui ont pu être identifiés figurent des contraintes techniques liées à l'inadaptation de l'approche du projet ainsi que des obstacles économiques et socio-culturels propres aux villages d'intervention.

Mots - Clés :

Femmes, statut social, aménagements anti-érosifs, impact socio-économique, promotion féminine, Bam, ressources naturelles.

¹ MONIMART M., 1989 : Femmes du Sahel, la désertification au quotidien. Club du Sahel/CILSS. Ed. Khartala, Paris. 263 p.

THEME

**LES INCIDENCES DU PROJET AMENAGEMENT DES TERROIRS ET
CONSERVATION DES RESSOURCES DANS LE PLATEAU CENTRAL
(PATECORE) SUR LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES
FEMMES DANS LA PROVINCE DU BAM**

INTRODUCTION

I. PROBLEMATIQUE GENERALE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

La population Burkinabè est rurale à 86 % dont une composante féminine de 52%. L'agriculture occupe 85 % de la population active du pays avec une proportion de femmes atteignant 52 % (INSD, 1985).

Selon MONIMART M. (1989)² celles-ci assureraient plus de 50 % de la production agricole du pays. Elles jouent donc un rôle très important dans l'économie nationale lorsque l'on sait que celle-ci est essentiellement basée sur les activités agropastorales.

Les femmes mènent aussi des activités rémunératrices, surtout pendant la saison sèche dont les revenus sont consacrés principalement aux dépenses familiales.

Sur le plan social, elles assument la responsabilité exclusive de certaines tâches telles que l'entretien et l'éducation des enfants, les travaux domestiques, la préparation des repas et les occupations annexes qu'elle engendre (approvisionnement en bois de chauffe, en eau, pilage, mouture, etc.).

Mais malgré leur contribution multiforme dans la vie économique et sociale, les femmes profitent peu du fruit de leurs activités. Cette situation est souvent due au fait que leur statut social est très influencé par un ensemble de valeurs coutumières et religieuses figées et très discriminatoires. Elle se traduit par un certain nombre de problèmes spécifiques qui rendent difficiles leurs conditions de vie. Parmi ces problèmes on peut citer :

- le faible accès aux facteurs de production,
- le manque de temps dû à la multiplicité des tâches à exécuter,
- l'analphabétisme et le manque de connaissances techniques,
- la faible participation aux prises de décisions.

Pour n'avoir pas considéré ces réalités pendant des décennies, plusieurs projets de développement dans les pays du Tiers-Monde en général et au Burkina Faso en particulier ont abouti à des résultats médiocres.

Au niveau international l'importance du rôle des femmes des pays sous-développés dans le processus de développement n'a été prise en compte qu'en 1975 grâce à la contribution des Nations Unies.

² Marie MONIMART, 1989 : idem page 2.

Au Burkina Faso, il a fallu attendre 1985 pour que le premier Plan National en faveur des femmes voit le jour. Il a été suivi six années plus tard (1991) par l'adoption des "Stratégies Nationales pour le Renforcement du Rôle des Femmes dans le processus de Développement"³ dans le cadre du deuxième Plan Quinquennal (1991-1995).

Mais ces stratégies ne tiennent pas suffisamment compte des disparités qui marquent les conditions de vie des femmes au niveau national. La diversité des contextes climatiques et socio-économiques de leurs milieux de vie entraîne une hétérogénéité de leurs conditions d'existence. Par conséquent, dans les différentes régions du pays, les projets rencontrent des contraintes spécifiques pour intégrer les femmes dans leurs activités. Ces raisons font qu'aujourd'hui encore le problème de la promotion féminine se pose avec acuité à cause des résultats peu satisfaisants qu'enregistrent de nombreux intervenants.

Afin de contribuer à l'analyse des causes de ces échecs, nous avons choisi d'étudier dans le cadre de notre Mémoire de Maîtrise, l'importance accordée aux femmes par un projet de lutte contre la désertification et l'impact socio-économique de ses activités sur elles : il s'agit du "Projet d'Aménagement des Terroirs et Conservation des Ressources dans le Plateau Central (PATECORE)" financé par la République Fédérale d'Allemagne (GTZ). Le PATECORE dont les activités ont commencé en 1987 couvre trois provinces du plateau central : Bam, Passoré et Oubritenga. En 1992 il intervenait déjà dans 220 villages (170 du Bam, 30 du Passoré et 20 de l'Oubritenga). Il a pour objectif principal de soutenir et rendre plus efficaces les différents services qui oeuvrent pour la conservation des ressources naturelles dans sa zone d'intervention.

Le PATECORE est un projet d'appui qui développe et met en application des techniques simples et vulgarisables de conservation des eaux et des sols par le biais des agents des services ayant les mêmes domaines d'intervention : SPA, SPET, SPE, ONG, etc. Il appuie ses différents partenaires sur le plan logistique, financier et technique en initiant leurs agents aux outils de Conservation des Eaux et des Sols et en leur faisant bénéficier d'une formation continue.

Entre autres objectifs spécifiques, le PATECORE vise l'amélioration de la situation socio-économique des femmes, celles-ci ayant été identifiées lors de sa formulation comme constituant un groupe social très défavorisé. Pour cela les équipements suivants sont mis à leur disposition en vue d'alléger leurs tâches : moulins, forages, charrettes, brouettes, foyers améliorés. Par ailleurs l'embouche ovine, le petit commerce, l'apiculture, le tissage ont été retenus dans le but de leur procurer des revenus. La lutte anti-érosive constitue la principale activité du projet et une estimation faite en 1990 par KLINKHAMER⁴ révèle que les femmes représentent 70 % de la main-d'oeuvre sur les

³ Ministère du Plan, 1991 : Stratégies nationales pour le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement. Ouagadougou. 23 p.

⁴ KLINKHAMER M., 1990 : L'impact des réalisations anti-érosives. Ouagadougou. 84 p.

chantiers pendant la construction des ouvrages anti-érosifs. Les femmes sont généralement exclues de la gestion des récoltes familiales et ne tirent donc qu'un profit limité des bienfaits des aménagements (augmentation de la production agricole) qui pourtant entraînent pour elles un surplus d'occupations.

Débutées en 1989, les actions consacrées aux femmes ne touchent en 1993 que 48 villages (essentiellement situés dans la province du Bam) alors que le projet intervient dans 250 villages.

Notre étude a pour objectifs :

- d'analyser l'impact réel des activités du projet sur la situation socio-économique des femmes ;
- d'apprécier l'importance accordée aux femmes par le PATECORE à travers ses différentes activités ainsi que les moyens mis en oeuvre pour leur promotion socio-économique ;
- d'identifier les différents facteurs qui freinent la promotion des femmes dans le cadre de la lutte contre la désertification en mettant en exergue les possibilités qui s'offrent pour leur meilleure prise en compte ;
- de faire des suggestions en vue de contribuer à l'élaboration d'une stratégie de promotion des femmes rurales dans les provinces concernées par les mesures de conservation des ressources naturelles.

II. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour la collecte des données nécessaires à la conduite de cette étude comporte essentiellement deux parties :

- la recherche documentaire,
- les enquêtes de terrain.

A. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Nous avons consulté des écrits ayant trait au thème d'étude. Nos recherches ont porté sur les informations concernant les femmes du Sahel en général et du Burkina en particulier. Ainsi nous avons recueilli des données de base dans l'ouvrage de MONIMART M. (1989)⁵ sur les femmes du Sahel. Il en est de même pour l'étude de

⁵ MONIMART M., 1989 : idem page 2.

SAWADOGO A. et VINK W. (1990)⁶ sur l'intégration des femmes burkinabè aux projets de développement rural. Les informations collectées ont permis de mieux orienter nos recherches.

Cependant, parmi les nombreux ouvrages consultés, très peu traitent des stratégies utilisées pour l'intégration des femmes aux efforts de lutte contre la désertification.

Par ailleurs, la plupart des études socio-économiques consacrées aux femmes burkinabè portent sur la région du Yatenga et aucune en dehors du document de l'UNICEF (1991)⁷ relatif à la situation des femmes au Burkina n'aborde de façon détaillée la question concernant le statut social des femmes mossi. C'est seulement dans ce rapport que nous avons pu recueillir quelques informations.

Toutes les informations concernant la zone de recherche ont été obtenues grâce aux documents du PATECORE.

B. LES ENQUETES DE TERRAIN

Dans un premier temps, nous nous sommes rendus à Kongoussi pour une prise de contact avec les responsables du projet. Avec leur accord nous avons pu visiter avec les équipes de terrain une quinzaine de villages bénéficiaires des activités de promotion féminine.

Au cours de nos différentes rencontres avec les responsables du projet et les autorités villageoises, une présentation du thème d'étude et des objectifs de la recherche a été faite.

Le choix des villages d'enquête était conditionné par leur participation aux activités anti-érosives. Ils devaient aussi être bénéficiaires d'une ou de plusieurs activités de promotion féminine mises en place par le projet. La taille et le degré de dynamisme des groupements féminins ont servi aussi de critères pour le choix des villages d'enquête. Tous les membres des groupements féminins choisis ont été interrogés.

L'enquête s'est faite par sondage sur un échantillon de 211 femmes réparties dans cinq villages sur un effectif total d'environ 450 femmes.

Quatre chefs de ménages par village ont été choisis pour l'enquête par sondage soit au total 20 hommes.

⁶ SAWADOGO A. et VINK W., 1991 : Etude sur le volet féminin des projets du M.A.E., Etude de cas de huit (8) projets, Ouagadougou. 69 p.

⁷ UNICEF, 1991 : Etude sur la situation des femmes et des enfants au Burkina Faso, Ouagadougou. 259 p.

Deux types de questionnaires ont servi à la collecte des données : l'un adressé aux femmes, l'autre aux chefs de ménages (cf. annexe). Le but visé à travers ces enquêtes est de recueillir des données agricoles, socio-économiques (revenus, équipements, etc.) et à faire connaître la perception qu'ont les personnes interrogées de l'impact des activités du projet sur les femmes.

Les résultats des sondages ont été complétés par des enquêtes informelles (entretiens de groupes, interviews des personnes ressources au niveau du PATECORE et des villages d'enquête).

Nous avons été confrontés à un certain nombre de difficultés qui ont influencé plus ou moins les résultats de nos recherches.

III. LES DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés que nous avons rencontrées pendant les travaux de terrain sont les suivantes :

- l'absence d'études consacrées à la zone de recherche en rapport avec le thème d'étude ;
- des problèmes administratifs ayant retardé pendant plus de quatre mois les enquêtes de terrain et suscité un climat social très tendu défavorable à certains interviews ;
- les enquêtes ont coïncidé avec une période d'intensification des travaux agricoles ne permettant pas aux femmes de dégager un minimum de temps libre dans la journée pour les débats de groupes.

Malgré toutes ces difficultés nous avons pu collecter les données nécessaires à la rédaction de ce mémoire dont le plan s'articule sur trois parties :

- la première partie analyse les données physiques et humaines de la zone d'étude et met en exergue le rôle socio-économique des femmes dans la province ;
- la deuxième partie présente le PATECORE dans ses objectifs, ses stratégies et ses domaines d'intervention ;
- la troisième partie fait une analyse critique de l'impact socio-économique des activités du projet sur les femmes et des suggestions au regard des résultats obtenus, afin de contribuer à l'élaboration de stratégies adéquates d'intervention en faveur des femmes.

PREMIERE PARTIE :

LE CONTEXTE PHYSIQUE ET HUMAIN

CHAPITRE I : LE CADRE PHYSIQUE

La province du Bam est située entre les parallèles 12° et 14° de latitude Nord et les méridiens 1° et 2° de longitude Ouest. Elle se situe dans la zone de transition entre le climat soudanien et sahélien et sa pluviométrie varie entre 400 et 700 mm du Nord au Sud.

La province est limitée au Nord par la province du Soum, au Sud-Ouest par celle du Passoré, au Sud-Est et à l'Est par celle du Sanmantenga et à l'Ouest par la province du Yatenga (cf. carte n° 1). Sa superficie est de 4017 km² pour une population de 176.450 habitants (INSD, 1991)⁸. Kongoussi son chef lieu se situe à 112 km de Ouagadougou.

Cette brève présentation générale nous permet d'aborder l'analyse des principaux éléments du milieu physique en commençant par le relief.

I. LE RELIEF

Le relief de la province dépend du substratum géologique que constituent les différents types de roches en place.

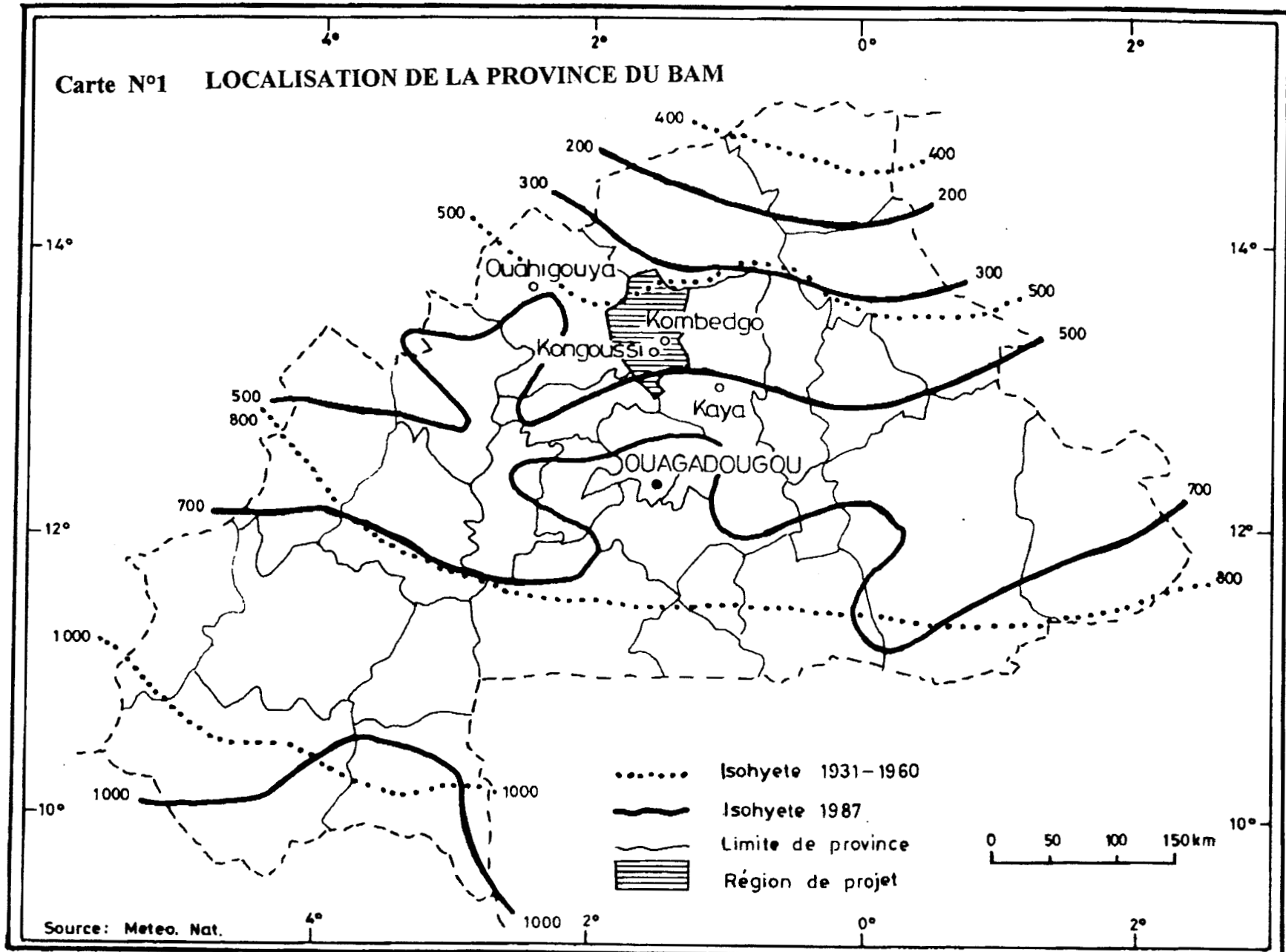
L'unité géologique la plus importante couvre la partie Sud de la province, plus touchée par l'orogénèse birrimienne. Elle est constituée de roches métamorphiques de type granitique. C'est probablement à l'époque de la mise en place de ces éléments que s'est formé le lac Bam. Le centre de la province qui correspond à une partie du bassin versant du lac et de ses affluents est occupé par des roches sédimentaires.

Au Nord les principales formations sont détritiques d'origine éolienne. L'altitude moyenne dans la province est de 350 mètres⁹.

⁸ INSD, 1991 : Estimations orales.

⁹ : Estimation personnelle à partir de la carte topographique au 1/1.000.000^e. IGB. Kongoussi, 1992.

Carte N°1 LOCALISATION DE LA PROVINCE DU BAM



11

L'action des facteurs physiques du milieu sur ces différentes formations a entraîné la mise en place de modèles divers en fonction de la nature des roches en présence. Ainsi le relief du Sud de la province est accidenté et est composé soit par de vastes plateaux, soit par de nombreuses collines de faible altitude, généralement arrondies qui donnent au paysage un aspect moutonné. Le sommet le plus élevé atteint 505 m et se situe près du village de Lalga. Les collines sont recouvertes de cuirasses ferrugineuses ou bauxitiques. Elles se répartissent en plusieurs niveaux séparés par des dénivelées importantes (10 à 100 m). Les niveaux supérieurs subsistent sous forme de buttes témoins limitées par des versants très inclinés parsemés d'éboulis (BOULET, 1968)¹⁰.

La présence de couches cuirassiques dans les profils géologiques prouve que ces niveaux sont les témoins d'anciennes surfaces recouvertes de façon partielle ou totale. Elles sont progressivement entaillées et démantelées par l'érosion. Les niveaux les plus bas sont en partie occupés par des dépressions creusées dans les matériaux meubles sous-jacents après décapage de la cuirasse. Sans la protection d'une autre formation indurée, ceux-ci sont soumis à l'action destructrice des agents morphogénétiques (pluie, vent, etc.). Les "fenêtres" qui en résultent correspondent souvent aux axes d'écoulement des eaux de ruissellement et constituent des plaines peu étendues que drainent les principaux cours d'eau de la région. Ces plaines et bas-fonds représentent l'essentiel des terres cultivables de la province évaluées à 15 % de sa superficie totale.

Différent de celui que l'on observe sur granite au Sud, le relief dans la partie Nord de la province est beaucoup moins accidenté. Les rares cuirasses sont partiellement masquées par les formations sableuses. L'impact du climat sur l'évolution morphogénétique de la zone étudiée est très important.

II. LE CLIMAT

De type soudano-sahélien, le climat se caractérise par l'alternance d'une longue saison sèche (environ 8 mois) et d'une courte saison pluvieuse qui s'étend généralement de juin à octobre. Les précipitations sont souvent mal réparties dans le temps et dans l'espace. En plus de la mauvaise répartition, la pluviométrie est marquée par une tendance à la diminution des quantités annuelles enregistrées. Ces différents facteurs rendent très difficile la pratique des activités agricoles dans la province. Les fréquentes périodes de sécheresses qui interviennent pendant les campagnes agricoles sont très nuisibles aux cultures et constituent une hantise pour les paysans (cf. figures n° 1, 2 et 3).

¹⁰ BOULET (1968) : Etude pédologique de la région Centre - Nord de la Haute-Volta. Cartographie au 1/500.000^e. ORSTOM. 349 p.

Figure n°1 REPARTITION ANNUELLE DES
PLUIES DANS LA PROVINCE DU BAM

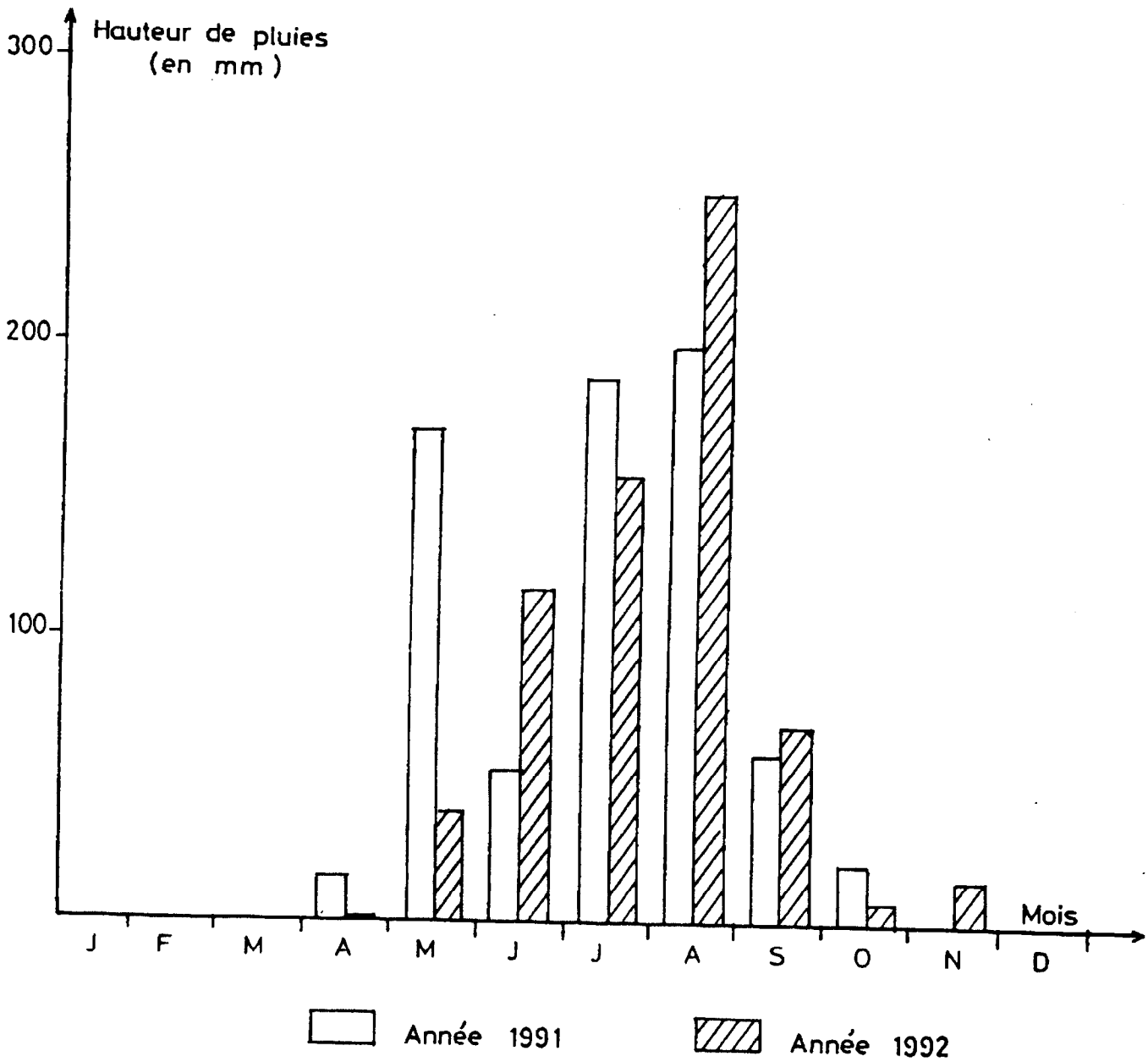


Figure N°2 Evolution de la pluviométrie annuelle de Kongoussi (1982-1992)

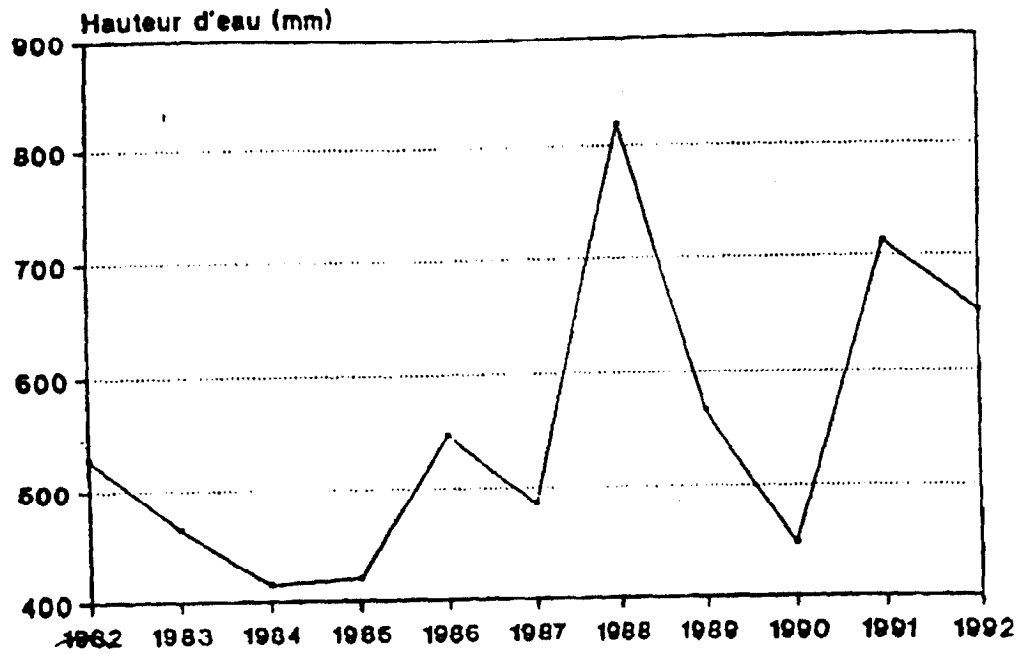
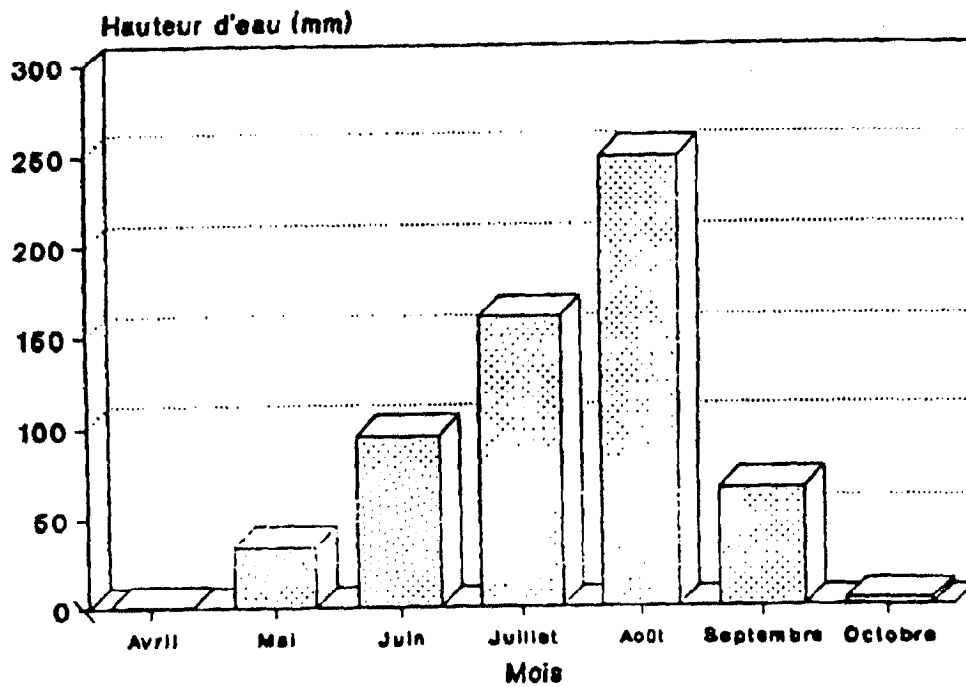


Figure N°3 Pluviométrie mensuelle de Kongoussi (1992)



Les précipitations sont violentes, de courte durée et à très forte intensité (55 à 80 mm/h). Les pluies tombent sous forme de tornade sur un sol sec presque nu et provoquent des conséquences néfastes. Elles s'accompagnent en effet, d'un ruissellement diffus intense et d'une forte érosion pluviale. Au niveau des pentes s'observe un ruissellement en nappe. Il en résulte un important processus de décapage des couches superficielles de terre ameublies par les travaux agricoles. L'érosion hydrique s'accompagne surtout d'un phénomène de ravinement sur les axes d'écoulement. Ce phénomène favorise l'accélération et l'extension du processus de dégradation des sols dans la province et explique la mise en application par de nombreux intervenants, des mesures de conservation, de défense et de restauration des eaux et des sols.

La gestion de l'eau constitue donc un problème majeur, d'où la nécessité de faire une étude de l'hydrographie de la région.

III. L'HYDROGRAPHIE

Le lac Bam constitue le principal élément de l'hydrographie de la province. Il prend sa source dans la région de Bourzanga à 45 km au Nord de Kongoussi. Sa longueur varie entre 15 et 25 km pour une largeur de 200 à 600 m en période sèche. Au moment des grandes crues sa longueur peut atteindre un maximum de 40 km pour 1 km de large. Le bassin versant du lac couvre une superficie de 2600 km².

Il existe aussi dans la province de nombreux cours d'eau et rivières temporaires qui constituent les autres affluents du lac Bam.

Dans la localité de Bourzanga (40 km au Nord de Kongoussi) existe un lac semi-endoréique qui draine un bassin versant de 440 km² (POUYAUD, 1986)¹¹. Après son remplissage en période de grandes crues, ses eaux sont acheminées jusqu'au lac Bam qui, à son tour alimente les lacs Dem et Siam situés dans la région de Kaya.

Le lac Bam constitue une retenue d'eau naturelle permanente. Sur son pourtour est pratiquée l'agriculture pluviale pendant l'hivernage et le maraîchage en saison sèche. Pendant cette dernière période le lac abreuve les troupeaux des villages environnants ainsi que des provinces voisines du Nord. Il attire aussi de nombreux migrants en quête d'emploi saisonnier sur les périmètres maraîchers.

Le lac Bam joue un rôle très important dans l'économie régionale et nationale (exportation du haricot vert et approvisionnement de la ville de Ouagadougou en produits maraîchers).

¹¹ POUYAUD P., 1986 : Etude hydrologique des retenues d'eau naturelles en zone semi-aride. Cas du lac Bam et Tchad.

IV. LES SOLS ET LA VEGETATION

L'observation de la carte pédologique (cf. carte n° 2) montre que la province du Bam possède une grande diversité de sols. La répartition de ces sols sur l'espace provincial est très inégale.

Les lithosols sur cuirasses ferrugineuses sont les plus étendus et recouvrent les parties Nord, Ouest et extrême Est de la province. Mais ce sont des sols peu évolués dont l'intérêt agronomique est nul ou négligeable (BOULET, 1968)¹². Les zones de drainage sont recouvertes de sols hydromorphes à pseudogley de type ferrugineux peu lessivé avec une composante argileuse importante. Ces sols gonflants sont entièrement utilisés dans le cadre des activités agricoles.

Les sols bruns eutrophes et les sols ferrugineux tropicaux sont localisés dans la partie Sud de la province. Ils proviennent de la décomposition des roches basiques ou métamorphiques sous-jacentes. Sur les cuirasses se sont formés des sols minéraux bruts. Au Nord existent aussi de petites unités de sols fersiallitiques ainsi que des sols malomorphes (extrême Nord) incultes.

Le type de sol constitue avec le climat et la topographie du milieu les principaux facteurs qui déterminent l'aspect, la composition floristique et la répartition de la végétation. Celle-ci se caractérise dans la province par une variation du Sud au Nord marquée par la disparition et/ou l'apparition de nouvelles espèces végétales.

Toute la zone qui enregistre une pluviométrie annuelle supérieure à 550 mm est occupée par la savane arborée. Au delà de cette limite la végétation est de type steppique.

La physionomie du couvert végétal dans la savane arborée est influencée par certaines espèces telles que : Butyrospermum paradoxum, Parkia biglobosa, Tamarindus indica, Bombax costatum, et Acacia albida.

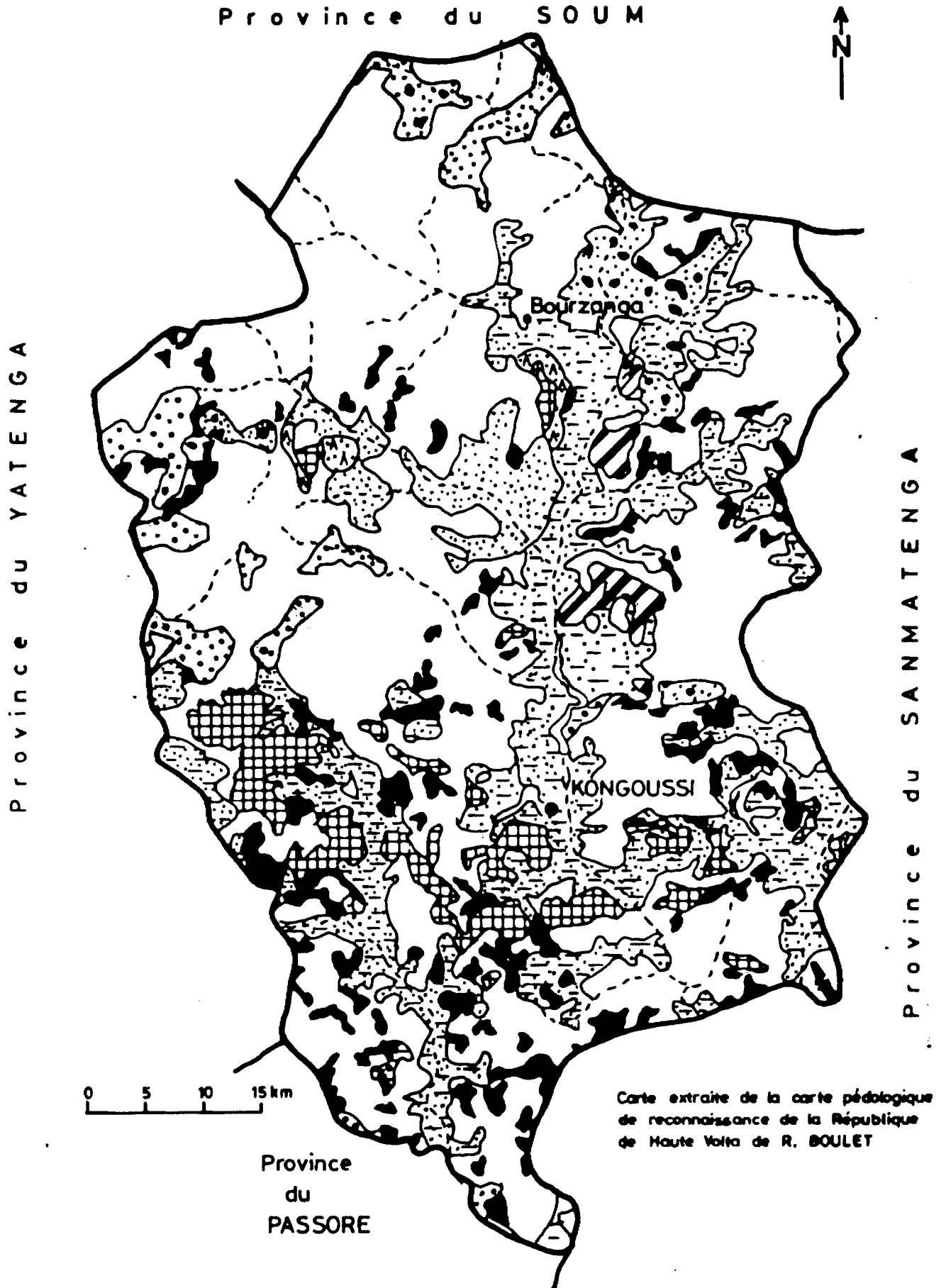
Dans les vallées des régions à formations birrimiennes on rencontre la savane parc à Acacia albida dominant associé à Khaya senegalensis et Tamarindus indica. Les Ficus apparaissent aux voisinages des axes de drainage.

La sous-strate comporte les espèces suivantes : Guirea senegalensis, Zizyphus mauritiana, Bauhinia reticulata, Combretum micranthum et Pterocarpus lucens situées généralement sur les sols gravillonnaires.

La strate herbeuse se compose surtout d'Andropogon gayanus associé à Eragrostis tremula, Peunisetum pedicellatum, Andropogon pulchelum, etc.

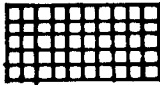
¹² BOULET R., 1968 : idem page 12.

Carte N°2 PROVINCE DU BAM : CARTE PEDOLOGIQUE



LEGENDE DE LA CARTE PEDOLOGIQUE

Lithosols sur cuirasse ferrugineuse



Lithosols sur roches diverses



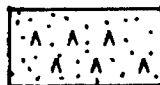
Sols gravillonnaires



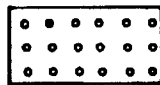
Sols ferrugineux lessivés



Sols bruns eutrophes vertiques association à sols ferrugineux peu lessivés sur sable éolien.



Sols bruns eutrophes sur matériaux argileux



Sols ferrugineux tropicaux lessivés à taches et concrétions association à sols gravillonnaires



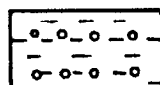
Association à sols bruns eutrophes sur matériaux argileux et à sols ferrugineux peu lessivés sur sables éoliens ou sur sables fins argileux



Sols ferrugineux lessivés ou appauvris



Sols ferrugineux lessivés association à sol gravillonnaire



Association à sols ferrugineux peu lessivés sur matériau sablo-argileux peu épais à niveau gravillonnaire

Dans le domaine des steppes (pluviométrie inférieure à 550 mm) la végétation est de type arbustif. Les espèces dominantes sont : Balanites aegyptiaca, Ponpartia birrea, avec persistance de certaines espèces de la savane arborée qui se comportent en arbustes: Anogneissus leiocarpus, Tamarindus indica, etc.

La sous-strate se compose d'espèces nettement plus xérophiiles : Maerua crassifolia, Combretum aculeatum, Dichrostachis glomerata, Bauhinia rufescens. Combretum micranthum, Pterocarpus lucens, Xymenia americana et Acacia macrostachia se développent surtout sur les sols à horizon superficiel gravillonnaire.

Les sommets des plateaux et les versants des collines sont recouverts par une végétation de type arbustive et/ou buissonnante. Ils constituent des réserves de bois de chauffe et servent à couvrir les besoins énergétiques des ménages.

A la sélection naturelle liée aux conditions physiques du milieu s'ajoute donc celle de l'homme qui choisit et préserve les espèces qui lui sont utiles sur le plan alimentaire, sanitaire et/ou artisanale, etc.

Compte tenu de la pression démographique qui prévaut dans la province, les sols et le couvert végétal sont surexploités, suscitant ainsi de graves problèmes écologiques.

Il ressort des différentes analyses qu'il existe des interactions entre les facteurs physiques et humains du milieu qui se traduisent par une dégradation accélérée des ressources naturelles.

Ce constat rend nécessaire une étude des données humaines et socio-économiques de la province afin de permettre une bonne perception des problèmes qui se posent et de leurs conséquences en vue de la recherche de solutions adéquates.

Lexique de quelques végétaux dominants de la province du Bam

Noms scientifiques	Noms locaux (Moore)	Noms français
<i>Acacia albida</i>	Zaanga	Kade
<i>Acacia seyal</i>	Gôpèlga	Mimosa épineux
<i>Adansonia digitata</i>	Toèga	Baobab
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Kièglga	Dattier sauvage
<i>Bombax costatum</i>	Voaaka	Kapokier rouge
<i>Butyrospermum parkii</i>	Taanga	Karité
<i>Combretum micranthum</i>	Randga	Kinkéliba
<i>Khaya senegalensis</i>	Kouka	Caïlcédrat
<i>Lannea microcarpa</i>	Sâbga	Raisinier
<i>Pakia biglobosa</i>	Rôaaga	Néré
<i>Tamarindus indica</i>	Pusga	Tamarinier
<i>Ziziphus mauritania</i>	Mugniga	Jujubier

CHAPITRE II : LES DONNEES HUMAINES ET SOCIO-ECONOMIQUES

I. LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

A. LA REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Considérés comme étant les autochtones, les Mossé constituent l'ethnie majoritaire (80 % des habitants) dans la province du Bam. Les populations immigrantes minoritaires sont représentées par les Peulhs (9 %), les Foulcés et les Yarcés évalués respectivement à 6 % et 5 % de la population provinciale (INSD, 1986)¹³. L'agriculture est la principale activité économique des Mossé tandis que les autres ethnies pratiquent surtout l'élevage. Ces éléments déterminent la répartition de la population sur le territoire provincial. Elle est variable selon les différents départements (6 au total). Les départements de Kongoussi, Tikaré et Bourzanga sont plus densément peuplés que ceux de Guibaré, Rollo et Sabcé. Les départements de Kongoussi et Tikaré concentrent à eux-seuls 61 % de la population totale (cf. carte n° 3).

La densité moyenne est de 44 habitants/km². Les plus fortes densités se rencontrent au Centre de la province et cela pour deux raisons essentielles :

- la première raison est la recherche de bonnes terres pour l'agriculture ;
- la deuxième raison est la présence du lac qui attire les éleveurs, les maraîchers et qui favorise la naissance d'un noyau urbain.

B. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

Lors du recensement de 1985, la population de la province du Bam était estimée à 162.575 habitants soit 75.843 hommes et 86.732 femmes. Ces chiffres correspondent à un pourcentage de 53 % de femmes contre 47 % d'hommes. Une estimation faite en 1991 par l'INSD donnait un total de 176.450 habitants soit une augmentation de 8,5 % en 6 ans.

La structure par âge et par sexe de la population est représentée par la pyramide réalisée à partir des données démographiques de 1985 (cf. fig. n° 4). L'analyse de ces données a révélé qu'au moment du recensement un pourcentage important (42 %) de la population est constitué des moins de 14 ans. Cela s'explique par le fort taux de fécondité (217 ‰) dans la province qui caractérise le groupe ethnique mossi dominant. Celui-ci est en effet classé parmi les ethnies à forte fécondité avec un chiffre moyen de 7 à 8 enfants/femme (INSD, 1986). La tranche d'âge de 20 à 45 ans chez les hommes est beaucoup affectée par les mouvements migratoires. Ces mouvements à caractère saisonnier ou de longue durée expliquent en partie le nombre plus élevé de femmes que d'hommes.

¹³ INSD, 1986 : Analyse des données démographiques du recensement de 1985. Ouagadougou

Carte n°3 PROVINCE DU BAM
 REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT

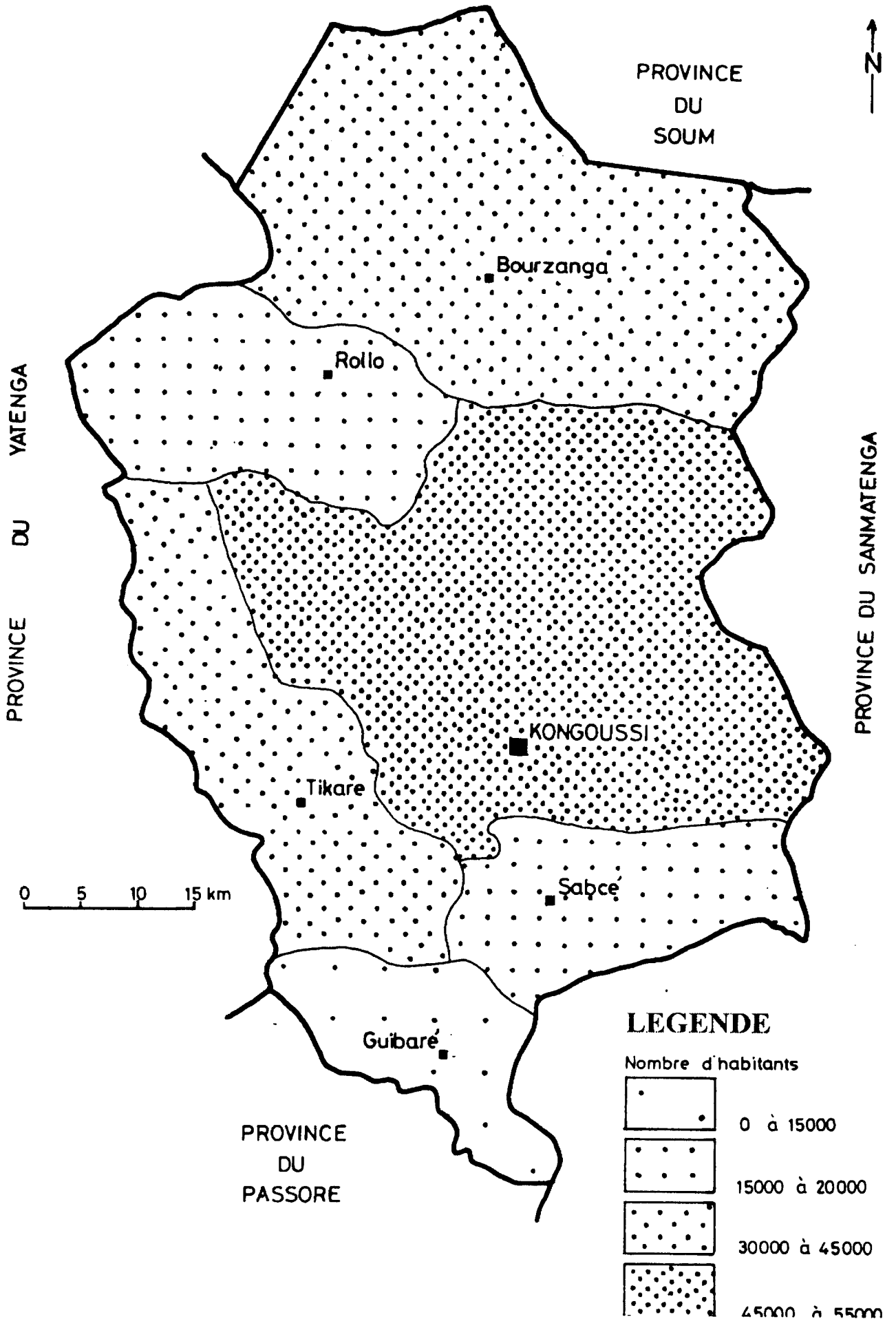
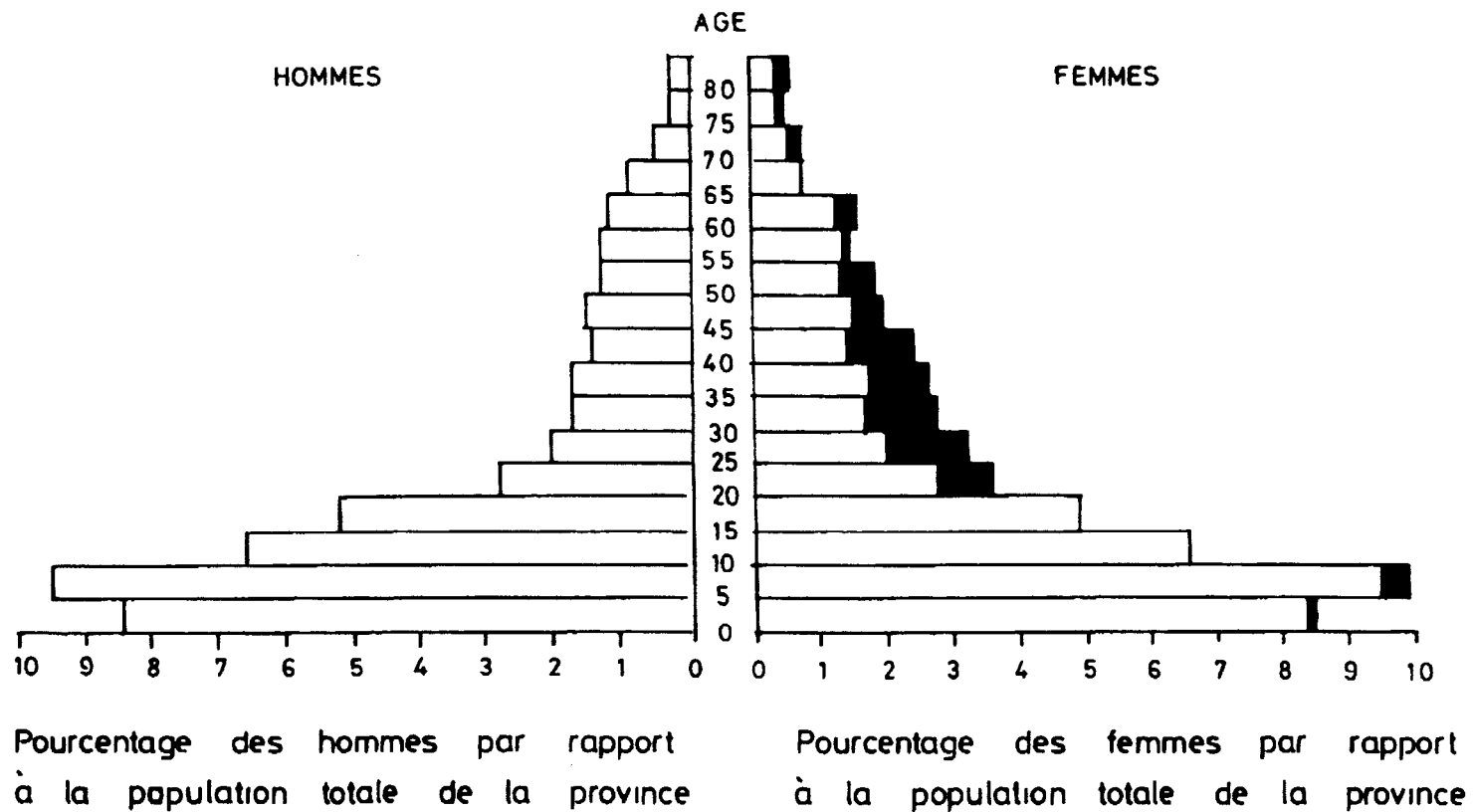


Figure n°4 PYRAMIDE DE LA POPULATION
DE LA PROVINCE DU BAM
(Recensement de 1985)



Source : INSD

Auteur : N. COMPAORE

Les départs concernent aussi bien des célibataires que des hommes mariés qui partent en abandonnant leurs foyers à leurs épouses. Une étude réalisée par BENOIT D. (1982)¹⁴ à Kongoussi a révélé que 86 % des hommes célibataires étaient partis en Côte d'Ivoire en 1973. L'émigration a pour principale cause les problèmes socio-économiques dus aux aléas climatiques (dont la sécheresse). Ces départs ne sont pas sans incidences graves sur les femmes à cause des nouvelles responsabilités socio-économiques qu'elles doivent assumer. La recession économique qui frappe le principal pays d'accueil (Côte d'Ivoire) cette dernière décennie, a fait diminuer l'ampleur du phénomène. Cependant, les émigrants ne manquent toujours pas et cela vers de nouvelles destinations internes (migration vers les régions Ouest et Sud-Ouest). Compte tenu des problèmes économiques, de vieux migrants regagnent leurs villages et cela s'accompagne de certaines modifications dans la gestion des ressources foncières dont nous parlerons plus loin.

II. LA PLACE ET LE ROLE DE LA FEMME DANS L'ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE TRADITIONNELLE

A. LES STRUCTURES SOCIALES EN PRESENCE

1. Le type de structure sociale et sa logique organisationnelle

Ce point est consacré à l'analyse de l'organisation sociale chez les Mossé qui représentent l'ethnie majoritaire dans la province du Bam. La société Mossi est patriarcale et patrilocale. C'est une société à pouvoir centralisé et très hiérarchisé. Elle s'organise en lignage regroupant tous les descendants d'un même ancêtre. Le lignage constitue donc l'unité de base de l'organisation sociale chez les Mossé. Les membres d'un lignage s'associent pour créer un village.

Le village se compose généralement de "saksé" (singulier "saka") ou quartiers. Chaque "saka" est formé par un ou plusieurs "yiya" (singulier "yiri") ou concessions.

La concession se compose de "zaksé" (singulier "zaka") ou maisons. La "zaka" constitue la plus petite structure dans l'organisation de la société Mossi. Celle-ci est habitée par un ou plusieurs ménages appartenant à une même famille.

Cette structuration dépend de l'importance de la population et varie selon les villages.

Chaque structure est dirigée par un responsable de sexe masculin (souvent le plus âgé) qui porte le titre de "naba" (ou chef). Les différents chefs ont le pouvoir de décision sur les structures qu'ils représentent. Aucune femme ne peut prétendre aux titres de responsabilités sociales à quelque niveau que ce soit.

¹⁴ BENOIT D., 1982 : Enquêtes de source complémentaire. Paris.

2. Les différents niveaux de pouvoirs

La hiérarchisation sociale que nous venons de présenter traduit la répartition des pouvoirs dans la société étudiée. Chaque époux joue le rôle de chef de ménage auquel doivent être soumises toutes les personnes vivant sous sa responsabilité notamment sa femme et ses enfants. Celui-ci doit à son tour, une entière soumission à tous ses aînés hommes en raison du droit d'aînesse. Le plus âgé dans chaque famille joue le rôle de chef de maison. Les chefs de maisons dépendent des responsables de concessions qui, eux aussi obéissent à ceux des quartiers. Tous les membres d'un lignage sont sous l'autorité du chef de village qui est à la fois le responsable coutumier et administratif. Les femmes ne constituent donc que de simples sujets qui sont reléguées au second plan. Il est très rare que leur point de vue soit officiellement demandé sur un problème concernant le village. Elles n'ont pas le droit de contester les décisions prises par les hommes même quand celles-ci sont à leur détriment. Cette situation est en partie liée au fait que, dans la société traditionnelle mossi, les privilèges sociaux se transmettent prioritairement aux hommes.

Dans l'organisation sociale traditionnelle de cette société, les femmes n'ont aucun pouvoir de décision. Elles ne jouent généralement qu'un rôle d'exécutantes.

C'est pourquoi, la mise en place des structures populaires (CDR, CR) après la Révolution (1983) a suscité beaucoup d'espoir quant à une participation effective des femmes aux prises de décisions. Celles-ci se voulaient d'être des organes de décisions reflétant la volonté de toutes les composantes de la société que sont les hommes, les femmes, les jeunes et les vieux.

Bien qu'en leur temps ces structures pour de nombreuses raisons n'aient pas pu atteindre les résultats escomptés, elles ont le mérite d'avoir défendu le bien-fondé de la participation féminine à la résolution des problèmes socio-économiques dans les villages. Cependant on assiste ces dernières années, à un renforcement des organisations sociales traditionnelles à la faveur des changements politiques, qui tend à annuler les maigres acquis. Le statut de la femme dans cette société représente un des obstacles à sa promotion sociale.

3. Le statut social de la femme chez les Mossé

Dans la société Mossi, la femme joue un rôle économique et social très important en participant à la production et à la reproduction. Mais il existe une hiérarchisation tendant à valoriser plus son rôle social que celui économique conformément à l'image que les Mossé se font de la femme idéale. Ils ont en effet une conception particulière de la femme qui lui confère un statut spécifique. Dans cette société, celle-ci n'est pas recherchée et valorisée comme une partenaire de l'homme, mais seulement pour sa capacité à procréer et à prendre soin d'un foyer (préparer les repas, veiller sur l'hygiène, etc.). Mais le prestige et la valeur sociale de la femme restent plus conditionnés par sa seule aptitude à être mère de plusieurs enfants, garantissant ainsi la continuité du groupe social. Dans une société agricole où l'énergie humaine est la plus utilisée dans les divers

travaux champêtres, l'importance accordée à la procréation s'explique donc facilement. Elle est liée en effet au besoin d'une main-d'oeuvre importante pour l'exploitation de vastes champs (UNICEF, 1991)¹⁵

Pour la femme elle-même la longue progéniture constitue un sujet de fierté et de satisfaction morale. En donnant naissance à beaucoup d'enfants (vivants) la femme acquiert avec l'âge, plus de respect et d'importance sociale. Elle peut alors être parfois consultée pour les prises de décisions au niveau familial et/ou villageois.

Pour ce qui concerne le droit et le pouvoir économique de la femme, voici ce que pense un vieux Mossi : "La grenouille et tout ce qu'elle a dans le ventre appartient au serpent qui va les avaler Même si la femme a une grande taille, elle n'est pas chef de la maison". Autrement dit la femme et tout ce qu'elle possède sont la propriété de son époux et quel que soit son pouvoir économique, la femme n'a aucune autorité dans le ménage. En effet, celle-ci est considérée comme étant inférieure à l'homme et les lois coutumières et religieuses veulent qu'elle lui soit à tout moment soumise. Ce devoir de soumission place la femme dans une situation de dépendance qui l'expose à l'exploitation économique et à toutes sortes de discriminations et d'injustices sociales (lévirat, mariage forcé, etc.). La contribution économique des femmes semble donc méconnue dans cette société. Son importance est cependant incontestable lorsqu'on analyse l'organisation des principales activités de production.

B. L'ORGANISATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES

1. L'agriculture

Dans la province du Bam, l'agriculture occupe 80 % de la population. C'est une agriculture traditionnelle de subsistance axée sur la culture des céréales. Le sorgho et/ou le mil occupent 80 à 90 % des terres exploitées mais ne donnent que de faibles rendements : 300 à 500 kg/ha selon SAWADOGO G. (1992)¹⁶ qui cite le rapport provisoire du PATECORE pour la campagne 1989-1990.

Les cultures annexes sont celles d'appoint (haricot, gombo) et de rente (coton, arachide, poids de terre, sésame, etc.) qui occupent aussi des superficies non négligeables.

Les principales techniques de production utilisées sont l'association des cultures (céréales et haricot), l'assolement (annuelle ou biennale) et la jachère courte dont la durée moyenne a été réduite de 10 à 5 ans en raison de la pression foncière. Pour une population de 176.450 habitants, les terres exploitables couvrent 15 % de la superficie totale de la province (4017 km²). Pour accroître la fertilité de leurs champs, les paysans

¹⁵ UNICEF, 1991 : idem page 7.

¹⁶ SAWADOGO G., 1992 : Bref aperçu sur la situation des ressources naturelles de la province du Bam, 1992, Kongoussi.

utilisent le compost et la fumure animale. L'utilisation des engrais chimiques et de la traction animale est très faible à cause du manque de moyens financiers. L'outil le plus utilisé dans les travaux champêtres est la daba, d'où les besoins en main-d'oeuvre importants.

Dans le cadre de cette activité, les producteurs s'organisent en unités de production regroupant un ou plusieurs ménages appartenant à une même famille. La majorité des femmes jouent le rôle d'aides-agricoles (96 % selon l'UNICEF) qui travaillent sous la direction des chefs d'exploitations. Elles participent à toutes les étapes du processus de production, depuis la préparation des champs jusqu'aux récoltes.

La participation féminine à cette activité se fait selon deux formes essentielles à savoir :

- le travail sur le champ familial,
- l'exploitation d'un (des) champ(s) personnel(s).

Les travaux du champ familial requièrent la participation de tous les membres de chaque unité de production.

Les femmes en raison de leurs multiples occupations consacrent en moyenne 6 heures/jour à ce champ (cf. tableau n° 1). Les chefs d'exploitation veillent sur le respect scrupuleux des heures de travail sur les champs familiaux gérant ainsi le temps et la force de travail des femmes. La priorité dans l'utilisation de la main-d'oeuvre familiale, des intrants agricoles et à la traction animale est réservée à l'exploitation commune (cf. tableaux n° 2 et 3).

Tableau n° 1 : Occupations journalières de la femme pendant la saison pluvieuse

Occupations	Temps utilisé selon le régime de mariage		
	Femme monogame	Femme polygame : jour de cuisine	Femme polygame : jour de repos
Travaux domestiques	9h10	6h40 mn	4h20 mn
Travaux des champs familiaux	6h	5h30 mn	7h
Travaux des champs personnels	2h	4h	3h20mn
Total	17h10 mn	16h10	14h40mn

Tableau n° 2 : Accès des femmes à la main-d'oeuvre agricole

Participants aux travaux du champ personnel de la femme	Nombre de femmes concernées par village				Nombre total de femmes	Pourcentage de champs de femmes concernées par village				Pourcentage total
	Sika (1)	Touka (2)	Bissighin (3)	Banghrin (4)		Sika (1)	Touka (2)	Bissighin (3)	Banghrin (4)	
Femmes seules	20	31	4	3	58	31	37	9	17	27
Enfants	26	35	26	2	89	40	41	61	11	42
Mari	7	14	9	10	40	11	16	21	55	19
Famille	10	5	4	0	19	15	6	9	0	9
Main-d'oeuvre payée	2	0	0	3	5	3	0	0	17	2
Total	65	85	43	18	211	100	100	100	100	100

Tableau n° 3 : Accès des femmes à la traction animale

	Nombre de femmes par village				Nombre total pour les qua- tre villages	Pourcentage des bénéficiaires par village				Pourcentage total
	Sika (1)	Touka (2)	Bissighin (3)	Banghrin (4)		Sika (1)	Touka (2)	Bissighin (3)	Banghrin (4)	
Total des bénéficiaires	6	7	3	9	26	9	8	9	50	12
Total des enquêtées	65	85	43	18	211	100	100	100	100	100

En plus de leur participation à la production familiale, les femmes exploitent des champs personnels ou "beolsé"¹⁷. Cette activité leur permet de remédier à leur dépendance économique vis-à-vis des chefs de familles. Cependant elles sont confrontées à un certain nombre de contraintes défavorables qui ne leur permettent pas d'atteindre l'objectif visé. Ce sont principalement le manque de temps et le faible accès à la main-d'oeuvre (COMPAORE P.N., 1993)¹⁸. En effet, les femmes travaillent souvent seules ou aidées par leurs enfants (42 %) sur ces exploitations (cf. tableau n° 2). Nombreuses sont celles qui ne cultivent leurs champs personnels qu'en fin de journée (51 %) après les travaux communs, malgré la fatigue physique (cf. tableau n° 4). Elles ne consacrent en moyenne aux beolsé que 3 heures/jour et ne peuvent alors cultiver que des parcelles de très petites dimensions. Par conséquent la production de leurs champs personnels est généralement très faible.

Tableau n° 4 : Répartition des enquêtées en fonction de leurs périodes de travail sur leurs beolose

Périodes de travail	Nombre de femmes concernées par village				Nombres total de femmes	Pourcentage de femmes par village				Pourcentage total
	1	2	3	4		-	1	2	3	
Matin	0	2	1	0	3	0	2	3	0	2
Soir	15	57	28	7	107	25	67	65	39	51
Matin-Soir	34	11	3	10	58	52	13	7	56	27
Un jour/ Semaine	7	0	4	0	11	11	0	10	0	5
Autres	9	15	7	1	32	14	18	16	5	15

¹⁷ Beolose : [beolosé] : (singulier beolgha) signifie "champ que l'on exploite pendant les temps libres" en référence aux travaux du champ familial.

¹⁸ COMPAORE P.N., 1993 : L'organisation de la production sur les champs personnels des femmes et sa destination. Etude de cas de quatre villages dans la province du Bam (Burkina Faso), Kongoussi. 124 p.

2. L'élevage

Pour l'année 1992, le cheptel ruminant de la province du Bam était estimé à 412.520 têtes soit 2,5 % de l'effectif national (SAWADOGO E., 1992)¹⁹.

L'élevage porte surtout sur le petit bétail (ovins, caprins et porcins) et la volaille. Par son caractère extensif et mal organisé il se traduit par une divagation des animaux et un surpâturage qui favorisent l'accélération du processus de dégradation du couvert végétal. Un autre aspect de cette activité qui mérite d'être souligné est le manque de suivi sanitaire des troupeaux, favorable à l'extension des épizooties qui déciment le bétail. Elles constituent un facteur défavorable pour les éleveurs et un frein au développement de l'élevage dans la province.

D'une manière générale, cette activité est surtout pratiquée par les hommes, mais les femmes aussi y investissent quand elles ont suffisamment les moyens (cf. tableau n° 5).

¹⁹ SAWADOGO E., 1992 : Les systèmes agro-pastoraux traditionnels et leur application dans la province du Bam. DEA, Paris.

Tableau n° 5 : Espèces animales élevées par les femmes

Espèces d'animaux élevés	Nombre de femmes pratiquant l'élevage par village				Total par espèces élevées	Pourcentage de femmes pratiquant l'élevage par village				Pourcentage total de femmes
	Sika (1)	Touka (2)	Bissighin (3)	Banghrin (4)		Sika (1)	Touka (2)	Bissighin (3)	Banghrin (4)	
Caprins	12	4	20	15	51	41	11	54	83	43
Ovins	12	9	5	3	29	44	26	14	17	24
Porcins	5	22	12	0	39	17	63	32	0	33
Total des femmes qui élèvent	29	35	37	18	119	45	40	86	100	56
Total des enquêtées	65	85	43	18	211	-	-	-	-	-

Bien qu'elle soit individuelle, cette activité requiert la participation de tous les membres de chaque famille. En effet le gardiennage (souvent confié aux enfants) et l'entretien des animaux nécessitent une disponibilité en main-d'oeuvre constante. A ce titre l'apport des femmes est régulièrement sollicité pour certaines tâches telles que l'abreuvement (à cause de la pénurie d'eau) et l'alimentation pendant la saison sèche ainsi que les soins et la surveillance pendant l'hivernage.

3. Le commerce

Le commerce constitue une activité économique secondaire dans la province du Bam.

Sur la place des marchés locaux sont vendus divers types de produits agricoles, artisanaux, manufacturés, etc. Cette activité a une intensité variable selon les saisons à cause de la priorité donnée aux travaux champêtres pendant l'hivernage. Les femmes sont généralement chargées de la vente des différents produits. C'est particulièrement le cas des produits agricoles qu'elles vendent à l'état naturel ou après les avoir transformés.

Les principaux produits de transformation sont : le dolo, les beignets, les galettes, les tourteaux d'arachide et le bikalga²⁰. Les produits commercialisés proviennent souvent des greniers personnels des femmes. Mais il arrive que les hommes, pour leurs propres besoins financiers, les chargent de vendre une partie des récoltes familiales.

En dehors des produits agricoles les femmes vendent des articles artisanaux fabriqués par elles-mêmes ou par leurs conjoints (ustensiles de cuisine, nattes, pagnes, etc.). Le commerce des produits manufacturés occupe très peu d'entre elles.

4. Les autres activités

Parmi les autres activités économiques qui sont menées dans la province figurent : le maraîchage, l'artisanat, l'orpaillage, la cueillette et la pêche.

La maraîchéculture est une activité de contre-saison pratiquée autour des lacs sur les terres inondables et à proximité des petits barrages. Les principales cultures sont : le haricot vert, l'oignon, les choux, les carottes, etc.

Bien qu'elles ne soient pas propriétaires des parcelles, les femmes participent beaucoup à la production maraîchère en particulier au moment des récoltes.

²⁰ Bikalga : Condiment préparé à base de graines d'oseille.

Sur le plan artisanal, elles filent du coton et fabriquent des canaris. Le tissage des pagnes et la vannerie sont des occupations masculines. La pêche et l'orpaillage sont des activités pratiquées surtout par les hommes tandis que les femmes se chargent exclusivement de la cueillette.

C. LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES

1. Sur le plan économique

La situation économique des femmes dépend beaucoup de leur statut social. Parce qu'elles ne sont propriétaires de rien, celles-ci ne peuvent pas profiter pleinement des bénéfices tirés de leurs activités. Ainsi, les femmes n'ont qu'un accès très limité aux récoltes familiales malgré leur contribution importante à la production. La gestion de ces récoltes incombe en effet, aux chefs de familles qui règlent les rythmes de prélèvement et surveillent les quantités prélevées.

Cette pratique avait autrefois pour but en principe de permettre une utilisation rationnelle des récoltes en vue de prévenir les pénuries alimentaires au moment des travaux champêtres. Pourtant on assiste actuellement à la mise en place d'une rigueur exagérée visant plutôt à accroître la contribution économique des femmes dans les ménages. Ainsi, nombreuses sont celles qui disent pourvoir à l'alimentation de leurs familles pendant toute la durée de la saison sèche.

L'exploitation de champs personnels par les femmes est une initiative qui aurait pu leur être d'un apport économique considérable. Mais, elles subissent encore la main-mise des hommes qui les contraignent à utiliser leurs récoltes personnelles pour nourrir les familles (cf. tableaux n° 6 et 7). Le champ personnel étant la base de l'économie féminine en zone rurale, les femmes ne peuvent alors vivre que dans une situation économique toujours précaire. Comme le montre le tableau n° 8), celles-ci consacrent l'essentiel de leurs revenus personnels au bien-être familial en particulier aux besoins des enfants. A ce niveau il nous a été impossible d'évaluer les sommes utilisées pour ces différentes dépenses en vue de fournir de meilleures précisions. Nous nous sommes cependant aperçus que l'exploitation de champs personnels par les femmes est maintenant intégrée dans la stratégie des ménages pour pallier aux déficits alimentaires chroniques. Par conséquent celles-ci ne tirent qu'un profit très faible de cette activité malgré le surplus de travail qu'elles effectuent.

Tableau n° 6 : Utilisation de la production personnelle des femmes en année de bonnes récoltes : cas de la campagne 1991-1992

Méthodes d'utilisation de la production	Nombre de femmes par village utilisant cette méthode				Total pour l'ensemble des villages	Pourcentage de femmes par village				Pourcentage total pour l'ensemble des villages
	Sika (1)	Touka (2)	Bissighin (3)	Banghrin (4)		Sika (1)	Touka (2)	Bissighin (3)	Banghrin (4)	
Consommation	6	22	11	8	47	9	26	26	44	22
Consommation/ vente	47	59	32	10	148	72	69	74	56	70
Vente	12	4	0	0	16	19	5	0	0	8
Total	65	85	43	18	211	100	100	100	100	100

Tableau n° 7 : Utilisation de la production personnelle des femmes en année de mauvaises récoltes : cas de la campagne 1992-1993

Méthodes d'utilisation de la production	Nombre de femmes par village utilisant cette méthode				Total pour l'ensemble des villages	Pourcentage de femmes par village				Pourcentage total pour l'ensemble des villages
	Sika (1)	Touka (2)	Bissighin (3)	Banghrin (4)		Sika (1)	Touka (2)	Bissighin (3)	Banghrin (4)	
Consommation	37	35	36	14	122	63	54	88	100	68
Consommation/ vente	22	29	5	0	56	37	45	12	0	32
Vente	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0
Total	59	65	41	14	179	100	100	100	100	100

**Tableau n° 8 : Utilisation des revenus de la production des beolose des femmes
(campagne 1991-1992)**

Principales dépenses effectuées	Nombre de femmes concernées par village				Nombre total de femmes	Pourcentage de femmes concernées par village				Pourcentage total de femmes
	Sika (1)	Touka (2)	Bissighin (3)	Banghrin (4)		(1)	(2)	(3)	(4)	
Dépenses personnelles	52	57	23	7	139	80	67	53	39	66
Dépenses consacrées aux enfants	41	53	18	8	120	63	62	42	44	57
Dépenses familiales	48	57	12	5	122	74	67	28	28	58
Dépenses sociales	28	41	9	5	83	43	48	21	28	39
Investissements	52	63	30	10	155	80	74	70	56	73
Total des enquêtées	65	85	43	18	211	-	-	-	-	-

L'élevage constitue une autre activité dont le rôle dans l'économie féminine est très important. Il est après le commerce le second domaine d'investissement pour les femmes. Il représente à leur avis une forme d'épargne plus ou moins sécurisante et productive. Mais en raison des problèmes économiques actuels, surtout alimentaires et sanitaires, leurs troupeaux ont été vendus pour l'achat des céréales ou pour des fournitures scolaires des enfants.

Pendant la saison sèche les femmes mènent des activités commerciales dont les bénéfices servent à l'achat des condiments et des vêtements pour les enfants. Les petites sommes d'argent qui sont parfois épargnées servent à l'achat des céréales pendant les périodes de pénuries alimentaires.

Ces observations autorisent à dire que la situation économique des femmes dépend de celle des ménages. Par ailleurs, à cause de leur statut social, les femmes n'ont pas de sécurité économique en zone rurale, étant souvent contraintes de céder prioritairement leurs biens en cas de problèmes familiaux. Selon le Bulletin SPORE²¹, les hommes dépenseraient seulement 8 % de leurs revenus en nourriture, tandis que les femmes utilisent 84 % de leurs ressources financières pour les besoins essentiels des ménages. Cette réalité constitue un frein à leur promotion socio-économique.

²¹ SPORE : Bulletin CTA n° 44, Avril 1993.

La situation économique des femmes se caractérise donc de façon générale par :

- le faible niveau de revenu ;
- le faible accès et contrôle des moyens de production (main-d'oeuvre, équipement, crédit, etc.) ainsi que du produit de leur travail ;
- la multitude des responsabilités économiques.

La dépendance économique des femmes vis-à-vis de leurs époux constitue l'une des principales contraintes à leur intégration au processus de développement.

Les différentes observations qui ont été faites ci-dessus ont conduit les chercheurs ayant effectué l'étude de milieu pour la formulation du "Projet Aménagement des Terroirs et Conservation des Ressources du Plateau Central (PATECORE)" à dire que celles-ci constituent un groupe social très défavorisé. Cette raison justifie le choix des femmes comme un groupe - cible des activités du projet.

L'analyse de la situation sociale des femmes ne peut manquer d'intérêt en raison de son inter-dépendance avec les réalités économiques qui viennent d'être évoquées.

2. Sur le plan social

Comme nous l'avons vu dans le point consacré à l'analyse de l'organisation sociale traditionnelle des Mossé, les femmes ne peuvent prétendre à aucune responsabilité. Aucun pouvoir ne leur est concédé au niveau des villages et au sein des ménages. Elles sont reléguées à un second plan et participent rarement aux prises de décisions. Considérées comme étant inférieures aux hommes, les femmes n'ont pas d'autorité. Rien ne leur appartient, pas même leurs propres corps. CHAMPAGNE S., PIRON F. et MAIGA L. (1989)²² imputent cette situation au régime matrimonial de type patriarcal qui est appliqué dans la société mossi. Pour elles "le patriarcat est le pouvoir qu'ont les hommes sur le corps des femmes, sur leur force de travail et sur le produit de leurs activités". Par conséquent elles sont obligées de vivre dans une situation de dépendance totale et permanente vis-à-vis de leurs époux à qui elles sont entièrement soumises. Elles n'ont de valeur que quand elles ont beaucoup d'enfants et exécutent convenablement les tâches domestiques. Cette conception est défendue par les femmes elles-mêmes qui n'expriment leur importance sociale que de cette façon.

²² CHAMPAGNE S., PIRON F., MAIGA L., 1989 : A propos de la coopération féministe et du pouvoir des femmes au Sahel. Centre Sahel, Quebec. 17 p.

C'est pourquoi en définitive la situation sociale de la femme est déterminée par sa double fonction de mère et de ménagère. Les hommes contrôlent la reproduction et s'approprient les enfants. Pourtant la longue progéniture (7 enfants en moyenne) et les naissances rapprochées sont des facteurs qui contribuent à l'épuisement physique des femmes et nuisent à leur santé. La procréation engendre pour elles d'autres tâches telles que l'entretien, la surveillance et l'éducation des enfants qui contribuent à leur surcharge.

On note par ailleurs une répartition sexuelle des tâches et des responsabilités quotidiennes au détriment des femmes. C'est pourquoi, en plus des occupations liées à la reproduction qu'elles assument, celles-ci consacrent en moyenne 7 h/jour aux travaux domestiques et à la préparation de la nourriture. Dans les ménages monogames ce chiffre est de 9 h/jour. C'est en particulier dans le cadre des activités culinaires que les femmes rencontrent les plus grandes difficultés à cause des dépenses énergétiques importantes qui doivent être réalisées. Celles-ci sont en effet chargées de la coupe du bois de chauffe dont les sites d'approvisionnement sont souvent situés sur des collines très éloignées des villages. L'accès est donc difficile et le transport pénible étant donné que les fagots sont transportés chargés sur la tête. Les femmes approvisionnent les ménages en eau de boisson mais le transport se fait avec du matériel inapproprié (canaris) et cela souvent sur de longues distances. Elles se chargent aussi du pilage et de la mouture des céréales à la meule traditionnelle ainsi que de la préparation des repas (cf. tableaux n° 9, 10 et 11).

Ces tableaux donnent un aperçu sur les charges quotidiennes des femmes pendant la saison pluvieuse, cela en fonction de leur régime matrimonial.

Tableau n° 9 : Calendrier journalier d'une femme de ménage monogame.

Heures	Occupations
4h - 5h30	Mouture
5h30 - 6h	Puisage de l'eau
6h - 8h	Pilage-vannage
	Cuisine
8h - 9h	Départ pour la brousse
9h - 9h30	Repas
9h30 - 13h	Travaux champ familial
13h - 13h30	Repas
13h30 - 15h	Travaux champ familial
15h - 17h20	Travaux champ personnel
17h20 - 17h30	Ramassage du bois
17h30 - 18h30	Retour au village
18h30 - 19h	Puisage de l'eau
19h - 20h	Mouture
20h - 21h30	Cuisine
21h30 - 22h	Repas
22h - 22h30	Toilette (enfant, soi-même)
22h30 - 23h30	Pilage -vannage
23h30 - 4h	Repos

Tableau n° 10 : Calendrier journalier d'une femme de ménage polygame : jour de repos

Heures	Occupations
4h - 5h30	Mouture
5h30 - 6h30	Départ pour la brousse
6h30 - 8h	Travaux du champ personnel
8h - 9h	Travaux du champ familial
9h - 9h30	Repas
9h30 - 13h	Travaux du champ familial
13h - 13h30	Repas
13h30 - 15h	Travaux du champ familial
15h - 17h30	Travaux champ personnel
17h30 - 18h30	Retour au village
18h20 - 19h	Puisage de l'eau
19h - 20h	Mouture
20h - 20h50	Pilage et vannage
20h50 - 21h30	Repos
21h30 - 22h	Repas
22h - 22h30	Toilette
22h30 - 4h	Repos

Tableau n° 11 : Calendrier journalier d'une femme de ménage polygame : jour de cuisine

Heures			Occupations
4h	-	5h30	Mouture
5h30	-	6h30	Départ pour la brousse
6h30	-	7h30	Travaux du champ personnel
7h30	-	9h	Cuisine
9h	-	9h30	Repas
9h30	-	13h	Travaux du champ familial
13h	-	13h30	Repas
13h30	-	15h	Travaux du champ familial
15h	-	17h30	Travaux champ personnel
17h30	-	18h30	Retour au village
18h20	-	19h	Puisage de l'eau
19h	-	20h	Mouture
20h	-	20h50	Pilage et vannage
20h50	-	21h30	Repos
21h30	-	22h	Repas
22h	-	22h30	Toilette
22h30	-	4h	Repos

En résumé, la situation sociale des femmes se caractérise par :

- la surcharge constante due à la multiplicité des tâches qu'elles exécutent et la pénibilité des travaux due aux moyens techniques archaïques utilisés ;
- la faible participation aux prises de décisions et le manque de pouvoir ;
- l'analphabétisme, le manque de connaissances techniques et de confiance en soi.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

La société Mossi qui fait l'objet de notre étude est de type patriarcal. Dans cette société tous les pouvoirs économiques et sociaux sont détenus par les hommes. Dans l'organisation sociale traditionnelle les femmes sont reléguées à un second plan. Elles n'ont aucun pouvoir social et participent rarement aux prises de décisions.

Cette situation est liée à leur statut social traditionnel. Selon la conception qui prévaut dans cette société les femmes n'ont aucune possession. Considérées comme étant inférieures aux hommes, elles leur doivent une entière soumission. Les préceptes coutumiers contraignent les femmes à la totale dépendance économique et sociale. Il existe par ailleurs dans la société concernée une division sexuelle des responsabilités défavorables aux femmes. Celles-ci ont la charge exclusive des tâches domestiques et consacrent la majeure partie de leurs ressources économiques au bien-être familial. C'est pourquoi la dégradation des ressources naturelles due à l'action conjointe des facteurs physiques et humains rend plus difficiles leurs conditions de vie.

Les principaux problèmes qu'elles rencontrent sont : les pénuries d'eau, l'insuffisance des ressources énergétiques et alimentaires. A cause de leurs différents rôles, l'intégration des femmes dans les efforts de conservation des ressources naturelles est nécessaire. Mais il n'existe pas encore de stratégie efficace en matière d'intégration des femmes qui puisse servir de modèle. C'est pourquoi chaque projet adopte une démarche spécifique en rapport avec les réalités socio-économiques de son milieu d'intervention.

La deuxième partie de ce mémoire présente l'expérience menée par le Projet Aménagement des Terroirs et Conservation des Ressources (PATECORE) dans la province du Bam.

DEUXIEME PARTIE :

**LE "PROJET AMENAGEMENT DES TERROIRS ET CONSERVATION
DES RESSOURCES DU PLATEAU CENTRAL" (PATECORE)**

CHAPITRE I : LES OBJECTIFS ET LES STRATEGIES DU PROJET

I. LES OBJECTIFS GENERAUX ET SPECIFIQUES

Les objectifs du projet ont connu des reajustements notables de 1988 à 1993.

Pendant sa phase d'orientation (1988-1990) le PATECORE avait pour objectif principal de "freiner le processus de destruction écologique et rendre durable l'exploitation des terres pour une augmentation de la production agricole" (Rapport, 1990)²³.

Ses objectifs spécifiques étaient les suivants :

- mettre en place une structure de projet fonctionnelle ;
- favoriser la mise en place d'une structure de concertation pour les différents intervenants dans la lutte contre la désertification ;
- renforcer la capacité d'auto-assistance paysanne en conservation des ressources naturelles ;
- freiner le processus d'érosion hydrique et mettre en valeur les terres aménagées.

Après l'évaluation de cette première phase en juin 1990, de nouveaux objectifs ont été définis pour la période allant d'avril 1991 à juin 1993.

L'objectif principal qui a été alors retenu dans ce cadre est le suivant : "Soutenir et rendre plus efficaces les différents services qui oeuvrent pour la conservation des ressources naturelles grâce à l'utilisation de techniques d'intervention appropriées (cf. rapport d'évaluation, 1990)²⁴.

Une 3^{ème} phase (1994-1997) interviendra après l'évaluation de la phase précédente.

Le projet s'est fixé comme objectifs spécifiques :

- d'apporter un soutien technique, matériel, financier aux services qui oeuvrent pour la conservation des ressources naturelles en vue d'accroître leur efficacité dans l'encadrement et la formation des paysans ;

²³ PATECORE, 1990 : Présentation générale, approche d'aménagement et résultats provisoires au 30 septembre 1990. Kongoussi.

²⁴ PATECORE, 1991 : Rapport d'évaluation et plan d'opération 1991-1993. p. 70-81.

- de mettre en place un réseau actif de "cadres de concertation" pour les différentes structures techniques de conservation des eaux et des sols dans sa zone d'intervention ;
- de développer et tester l'approche Gestion des Terroirs Villageois (GTV) en recherchant des modules et des outils appropriés de formation maîtrisables par les populations rurales concernées ;
- d'oeuvrer pour une meilleure considération de la situation et des problèmes particuliers des femmes dans l'approche et dans les actions du projet et leur intégration effective à la G.T.V.

Pour atteindre ses différents objectifs le PATECORE a adopté une approche et une stratégie d'intervention particulières.

II. L'APPROCHE GLOBALE ET LA STRATEGIE D'INTERVENTION

Pour choisir son approche le PATECORE s'est inspiré des résultats des projets et programmes de conservation des eaux et des sols qui se sont succédés depuis 1960 sur le Plateau Central.

La synthèse et l'analyse de ces résultats l'ont conduit à adopter l'"Approche Terroir" dans le cadre de ses activités. Celle-ci est considérée comme étant une approche de développement participative, pluridisciplinaire et décentralisée au niveau du village.

En vue de rendre efficace une telle approche, le PATECORE a opté pour une stratégie d'appui aux services dont les activités portent sur la conservation des ressources naturelles. Les agents de ses services servent de liens entre le projet et les villages. Ils bénéficient de diverses formations surtout en ce qui concerne les techniques de Conservation des Eaux et des Sols ainsi que la vulgarisation agricole. Ces agents forment des agro-formateurs villageois qui doivent à leur tour transmettre les connaissances acquises au reste de la population.

Le projet apporte donc deux types d'appui.

Dans les trois provinces (Bam, Oubritenga, Passoré) concernées actuellement par ses activités, le PATECORE apporte :

- un appui direct à huit (8) services étatiques et dix (10) ONG et associations paysannes ;
- un appui indirect aux populations de 250 villages à travers les structures d'intervention des services partenaires.

Tableau n° 12 : Partenaires du PATECORE - selon Zone de Projet et domaine de collaboration

Activités Services concernés	Province BAM							Province Oubritenga						Province Passoré						
	CES	Agro-Forest.	Elevage	Techn. Cult.	GTV	Prom. Fém.	Formation	CE S	Agro-Forest.	Elevage	Techn. Cult.	GTV	Prom. Fém.	CES	Agro-Forest.	Elevage	Techn. Cult.	GTV	Prom-Fém.	
Services Etat. - DPSAS - SPA	X			X	X	X	X	X			X			X			X	X		
- SPRA			X		X	X	X			X									X	
- SPET	X	X			X	X	X	X	X					X	X				X	
- SPOMR					X		X													
- Haut Com.					X															
- Préfectures					X														X	
- Radio VdL	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)													
ONG - Sahel Sol.							X							X	X		X	X		
- AEW P	X	X		X		X	X													
- AVD	X			X	X		X													
- ANAR	X			X			X													
- Zood Noom.	X			X			X													
- AFVP	X			X	X		X													
- 6 S	X			X	X		X													
- PPIL					X		X													
- SOS Sahel							X													
- LVIA								X	X											

La stratégie utilisée est basée sur trois principaux éléments qui sont :

- l'approche participative pour l'auto-promotion paysanne ;
- la concertation entre les différents intervenants qui est une condition indispensable de la mise en application de l'"Approche Terroir" ;
- l'appui et le renforcement de la capacité opérationnelle des services partenaires que sont les services étatiques et les ONG.

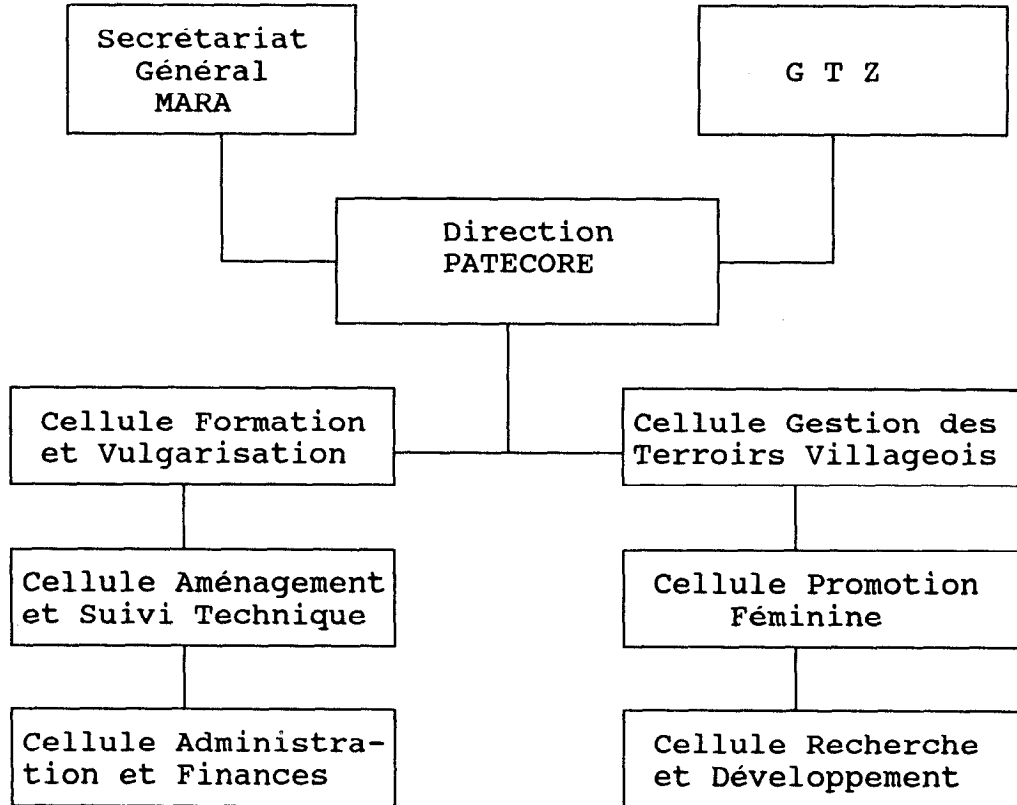
Sur le plan organisationnel le PATECORE a un siège basé à Kongoussi et des bureaux provinciaux à Bokin et à Ziniaré.

Le siège est structuré en Cellules en fonction de ses différents domaines d'intervention. Ainsi nous avons une Cellule pour :

- l'Aménagement et le Suivi Technique (CAST)
- la Formation et la Vulgarisation (CF/V)
- la Promotion Féminine (CPF)
- la Recherche / Développement (CR/D)
- l'Administration et les Finances (CAF).

Cette structuration aboutit à l'organigramme suivant :

Organigramme du PATECORE



Chaque cellule a des attributions spécifiques.

La Cellule Formation/Vulgarisation (CF/V)

Cette Cellule a la responsabilité d'oeuvrer pour un transfert progressif des compétences techniques et organisationnelles au niveau des paysans grâce à un système adéquat de formation/vulgarisation.

Elle intervient surtout dans le premier groupe de domaines de travail qui est celui de la conception théorique. Son travail consiste à développer des modules de formation et des supports pédagogiques pour la lutte anti-érosive et la vulgarisation agricole. La CF/V se charge aussi de la formation des agents de terrain. Elle apporte son soutien à la Cellule GTV en faisant des recherches en vue de l'identification d'un type d'organisation villageoise appropriée pour la mise en application de l'approche Gestion des Terroirs.

Les activités de cette Cellule doivent permettre au projet d'atteindre deux objectifs à savoir :

- le transfert de connaissances techniques sur la Gestion des Terroirs Villageois et la Défense et la Restauration des Sols aux encadreurs ;
- l'auto-promotion paysanne par le biais de la vulgarisation.

Un aperçu des résultats de la campagne 1992-1993 est donné par le tableau n° 13.

La Cellule Gestion des Terroirs Villageois (CGTV)

La tâche de cette Cellule est de contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles des terroirs. Elle diffuse une approche participative de planification, décentralisée au niveau villageois. La CGTV s'occupe d'un volet conception visant :

- l'élaboration d'une démarche adaptée à la zone d'intervention du projet ainsi que la définition des thèmes pour les formations et les ateliers de réflexion sur l'approche GTV ;
- le développement de supports de planification des interventions appropriés pour les villages ;
- l'élaboration des critères de choix des villages - tests et la définition des indicateurs pour le suivi et l'évaluation des activités dans les villages.

La Cellule s'occupe de la diffusion de l'approche auprès des services partenaires et des collectivités rurales grâce aux cadres de concertation. Elle participe aussi à la formation des agents et contribue à la sensibilisation et à la formation des paysans. La CGT/V appuie donc la Cellule Formation/Vulgarisation.

Ses activités touchent actuellement 17 villages dans six (6) départements de la province du Bam et un (1) de la province du Passoré. Elles doivent permettre au PATECORE de développer et tester l'approche GTV. Des plans de gestion des terroirs maîtrisables par les villageois seront ensuite élaborés.

La Cellule Aménagement et Suivi Technique (CAST)

La CAST oeuvre pour l'application des mesures pouvant freiner l'érosion et restaurer la fertilité des sols. Le but poursuivi est de stabiliser et accroître la production agricole. Pour cela elle diffuse des techniques de conservation et de restauration des sols maîtrisables par les paysans (diguettes, digues, cordons pierreux, mise en défens, reboisement, fosses fumières, techniques culturales, etc. (cf. schémas - annexe n° 2).

La Cellule est responsable de l'organisation et de la planification des activités anti-érosives. La CAST gère les moyens de transport (charrettes, camions bennes) et le matériel servant à la construction des ouvrages anti-érosifs (brouettes, pics, pioches, niveaux à eau, etc.). Elle apporte aussi son appui à la Cellule Formation / Vulgarisation grâce aux périmètres de démonstration et à sa participation aux séances de formation. Elle est chargée du suivi des activités des services partenaires. Les activités de la Cellule ont pour but de freiner l'érosion et encourager la mise en valeur des terrains aménagés.

La Cellule Recherche/Développement (CR/D)

La mise en place de la CR/D a pour but de permettre la collecte des données sur les changements du milieu physique et socio-économique consécutifs à l'intervention du projet. Ces données sont nécessaires pour l'évaluation de l'efficacité des stratégies d'intervention utilisées. L'analyse des résultats qui est faite permet de mieux orienter les activités du projet.

La Cellule Recherche/Développement est chargée de constituer la documentation du projet, de suivre et d'encadrer les chercheurs sur le terrain.

La CR/D oeuvre pour l'adaptation et l'amélioration des techniques, de la méthodologie et des approches appliquées par le PATECORE. Elle vient donc en appui aux autres Cellules d'intervention du projet.

La Cellule Promotion Féminine (CPF)

Cette Cellule a pour tâche principale de concevoir une stratégie qui puisse permettre l'intégration des femmes aux activités du projet, plus précisément à la gestion des ressources naturelles. Elle doit oeuvrer pour une meilleure connaissance de la situation socio-économique des femmes, condition préalable à la définition d'une stratégie d'intégration appropriée. La Cellule Promotion Féminine mène sur le terrain des activités ayant pour but d'alléger les tâches des femmes et de leur procurer des

revenus. Nous aborderons plus en détail cet aspect dans le chapitre deux de cette deuxième partie. Contrairement à ce qui se passe dans les autres Cellules, la CPF effectue un travail de conception théorique qu'elle se charge ensuite d'appliquer sur le terrain. Elle bénéficie de l'appui de la CF/V pour la formation des femmes.

Les activités de la Cellule doivent permettre au projet d'atteindre son objectif relatif à "la meilleure considération de la situation et des problèmes particuliers des femmes dans les actions initiées et leur intégration effective dans le processus G.T.V."

A cet effet, un certain nombre d'activités dites de promotion féminine ont été identifiées. Celles-ci sont mises en application dans 48 villages comme le montre la carte n° 4.

Dans le chapitre qui suit, nous analyserons les différents types d'activités qui sont menées ainsi que les problèmes particuliers rencontrés.

III. LA ZONE ET LES DOMAINES D'INTERVENTION DU PROJET

A. LA ZONE D'INTERVENTION

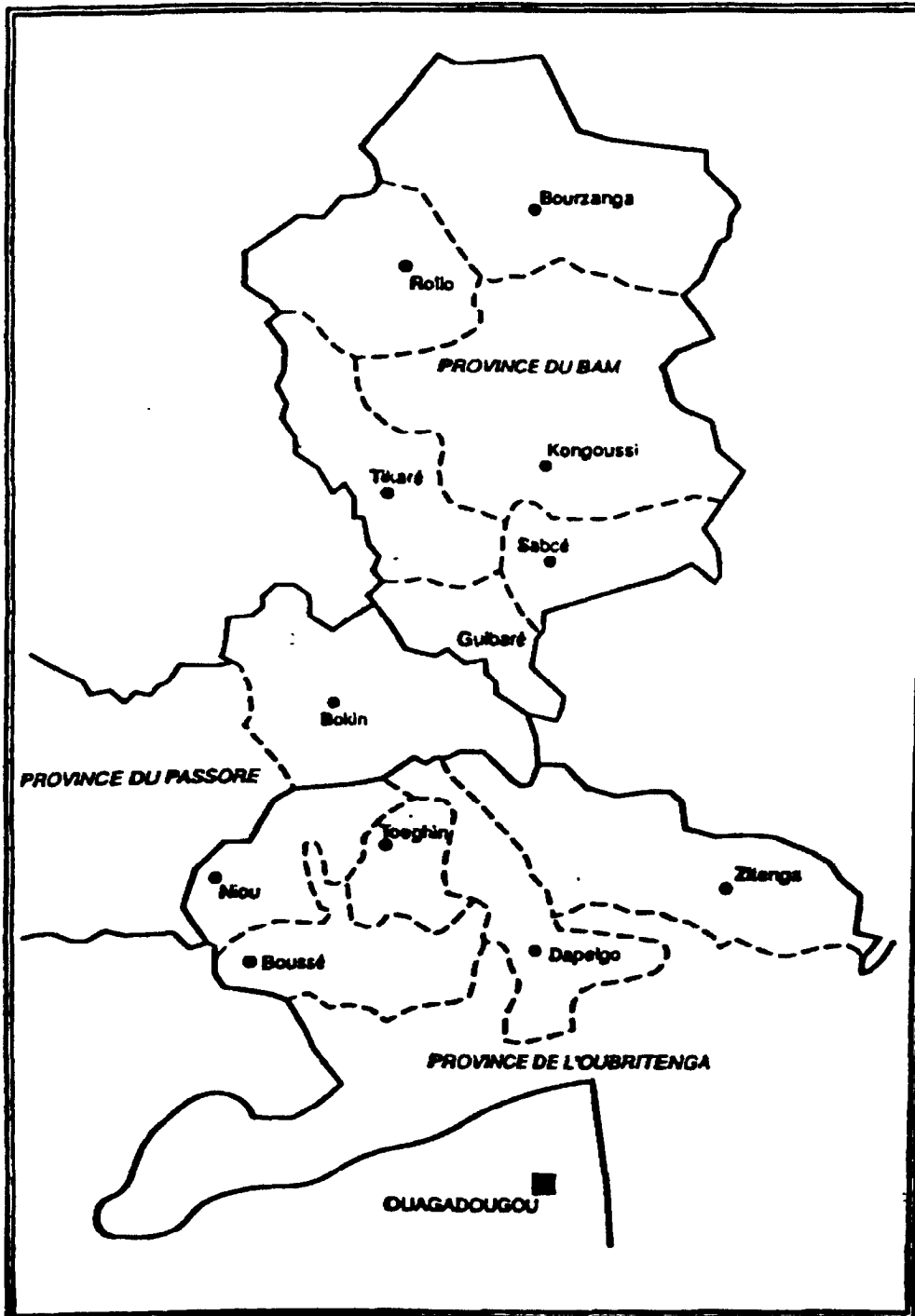
La zone d'intervention du projet couvre 250 villages dans trois provinces (cf. cartes n° 5 et 6). La répartition par province et le nombre de départements concernés sont les suivants :

- Province du Bam : 6 départements (Kongoussi (siège), Rollo, Sabcé, Tikaré, Bourzanga, Guibaré) ;
- Province du Passoré : 1 département (Bokin) ;
- Province d'Oubritenga : 5 départements (Boussé, Dapéologo, Niou, Toeguin, Zitenga).

Le nombre de villages d'intervention par province pour la campagne 1992/1993 est le suivant :

- 185 villages pour la province du Bam ;
- 30 villages pour la province du Passoré ;
- 35 villages dans la province d'Oubritenga (cf. tableau n° 13).

Carte N° 4 : ZONE DE PROJET PATECORE



Province de BAM:

6 Départements:

- Kongoussi
- Rollo
- Sabcé
- Tikaré
- (Bourzanga)
- (Guibaré)

(1992: 185 villages)

Province de PASSORE

1 Département:

- Bokin

(1992: 30 villages)

Province d'OUBRITENGA

5 Départements:

- Bousé
- Dapélogo
- Niou
- Toéguin
- Zitenga

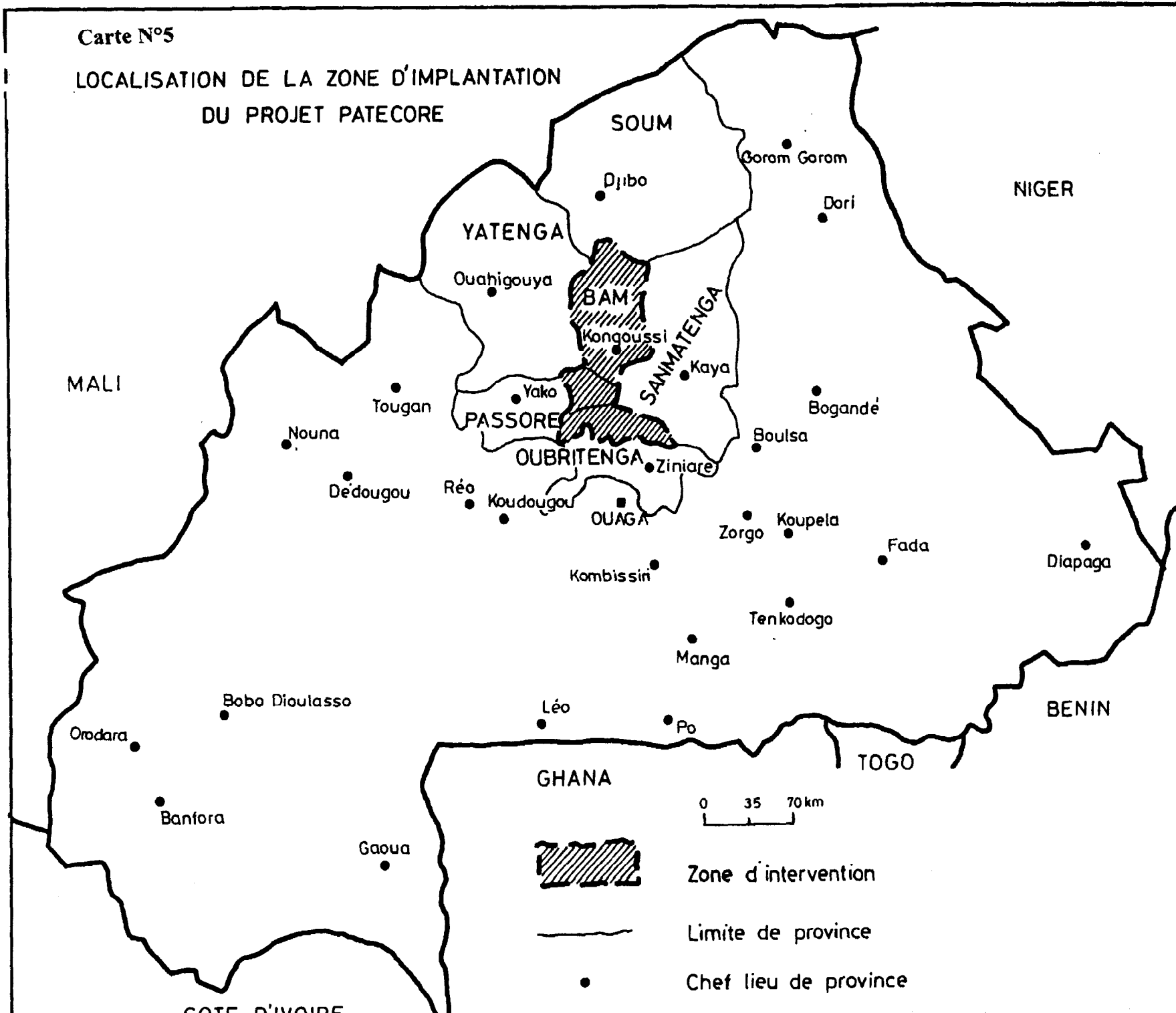
(1992: 35 villages)

Echelle: 1 : 1.000.000

Carte N°5

LOCALISATION DE LA ZONE D'IMPLANTATION
DU PROJET PATECORE

51



COTE D'IVOIRE

VILLAGES BENEFICIAIRES DES ACTIVITES DE PROMOTION FEMININE DU PATECORE

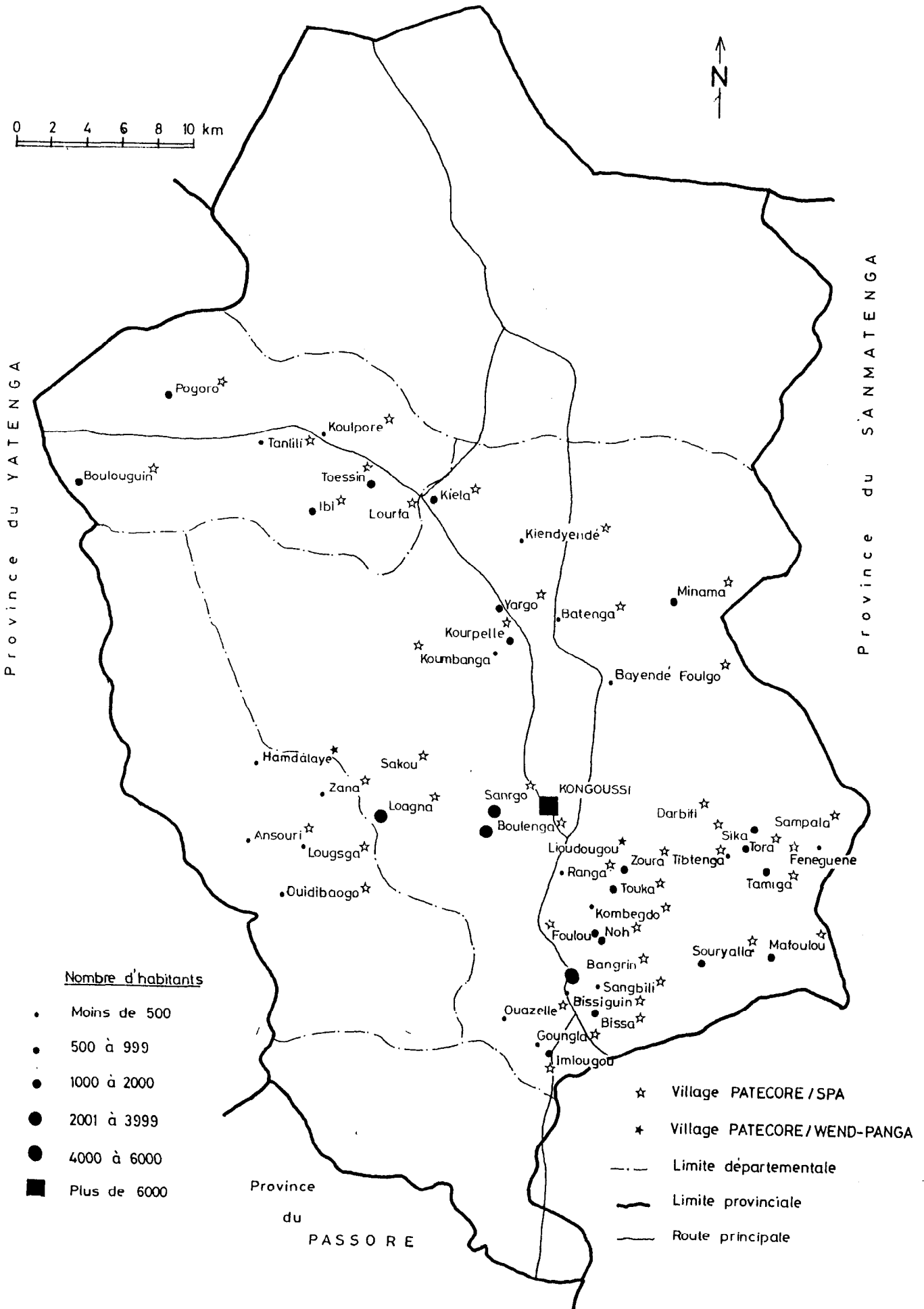


Tableau n° 13 : Données quantitatives sur la zone d'intervention du PATECORE (1993)

Province (Nombre des Départements avec Activités du Projet)	Superficie (km ²)	Habitants (1990)	Habitants pro km ²	Nombre total des villages	Villages avec Activités du Projet	
					Nombre	Pourcent
BAM (4 Départements)	3.000	145.000	48	200	185	92
PASSORE (1 Département)	743	43.000	58	35	30	86
OUBRITENGA (5 Départements)	2.264	145.000	64	131	35	27
TOTAL ZONE DU PROJET	6.007	333.000	55	361	250	69

B. LES DOMAINES D'INTERVENTION

Les domaines d'intervention sont déterminés par les objectifs du projet et se répartissent en trois groupes selon les types d'activités.

Au niveau du premier groupe les activités sont axées sur la conception théorique. Ceux qui interviennent dans ce groupe sont chargés de l'identification de nouveaux centres d'intérêt pour le projet, de la préparation et de l'organisation des interventions. Deux buts essentiels orientent les travaux de ce groupe. Le premier est relatif à la concertation. Il s'agit d'élaborer une stratégie, d'introduire des innovations en se basant sur les expériences déjà réalisées et organiser le travail des différents "cadres" (provinciaux, départementaux). Le second concerne la définition d'une approche et la mise au point de techniques de formation des agents de terrain.

Le deuxième groupe se consacre à l'exécution pratique des interventions sur le terrain. A ce niveau les activités sont axées sur l'orientation, la structuration et l'organisation des actions au niveau des villages. Les buts visés sont au nombre de quatre :

- l'auto-promotion des paysan(ne)s après leur organisation et leur formation ;
- la mise en oeuvre de la "gestion des terroirs" dans les villages, conditionnée par une planification des interventions ;
- l'amélioration des aménagements anti-érosifs grâce à l'introduction de mesures biologiques (végétalisation des diguettes) et d'accompagnement (fertilisation des terrains aménagés) ;
- l'intégration des femmes dans les activités du projet en vue de leur promotion socio-économique.

Dans le troisième groupe de domaines de travail les agents concernés jouent un rôle de soutien aux activités des deux premiers groupes. Il s'agit de la recherche et de l'administration.

IV. LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Un bref aperçu des moyens humains et financiers dont dispose le PATECORE pour atteindre ses différents objectifs ne peut manquer d'intérêt.

A. LES RESSOURCES HUMAINES

Deux catégories d'agents composent le personnel du projet.

- Parmi les agents qui relèvent directement du projet on distingue :

- . cinq (5) cadres du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MARA),
 - . trois (3) Conseillers Techniques allemands,
 - . deux (2) Volontaires Européens du Développement (VED),
 - . quatre (4) cadres contractuels burkinabè,
 - . vingt cinq (25) agents d'appui (chauffeurs, manoeuvres, etc.).
- Le projet apporte un appui financier à 60 agents de ses services partenaires chargés de l'exécution de ses activités sur le terrain.

B. LES RESSOURCES FINANCIERES

L'essentiel des fonds du projet pour ses investissements et son fonctionnement est fourni par la République Fédérale d'Allemagne. Son budget s'élève à un milliard de Francs CFA. Ces ressources proviennent de trois types de financement :

- les fonds de la Coopération technique destinés aux frais de fonctionnement et au financement des différentes activités du projet (subvention, frais de personnel, formation des partenaires) : 580 millions F.CFA ;
- la fourniture des équipements et de matériel grâce au Programme d'Action Forêt Tropicale (PAFT) : 405 millions F.CFA ;
- la fourniture des équipements et de matériel à travers l'Aide en marchandises: 18,4 millions F.CFA.

CHAPITRE II : LES ORGANISATIONS FEMININES EN PRESENCE ET LES ACTIONS MENEES EN FAVEUR DES FEMMES

I. LES ORGANISATIONS FEMININES

A. LA CELLULE PROMOTION FEMININE (CPF) DU PATECORE

Dès le début de sa phase d'orientation en 1987, le PATECORE avait prévu un volet promotion féminine pour lequel la création d'une Cellule a été jugée nécessaire. Mais, des problèmes de recrutement d'une responsable de la CPF au niveau de l'Allemagne ont occasionné un retard dans le démarrage des activités. Ce n'est qu'en 1989 qu'une Volontaire Allemande (VED) a été recrutée pour s'occuper de ce volet.

1. Les objectifs de la Cellule Promotion Féminine

Les objectifs du projet relatifs à la promotion socio-économique des femmes ont été redéfinis à trois reprises depuis le démarrage des activités de la CPF.

Pendant la phase d'orientation du projet (1987-1990), les actions menées avaient pour but "l'amélioration de la situation socio-économique des femmes". Cet objectif après la première évaluation a été jugé "trop ambitieux et général".

Pour la deuxième phase du projet (1991-1993), les actions initiées par la CPF visent "l'intégration effective des femmes aux activités du projet". Comme objectifs spécifiques les interventions doivent permettre :

- de compenser l'impact négatif dû à certaines activités du projet sur les femmes, tels les aménagements anti-érosifs ;
- l'allégement des tâches des femmes et l'élévation du niveau de leurs revenus.

Ces objectifs ont été analysés lors d'une journée de réflexion organisée sur la promotion féminine en mars 1993. Il est ressorti des débats la nécessité de leur reformulation. En effet, "compenser" traduit une certaine prédisposition du projet à produire des incidences négatives sur les femmes. Après modification, les objectifs provisoires qui sont retenus pour la troisième phase du projet (1994-1997) sont les suivants :

- oeuvrer pour une meilleure intégration des femmes aux activités du projet en remédiant aux différentes contraintes auxquelles elles sont soumises et en augmentant le niveau de leurs revenus ;

- améliorer la capacité de réflexion, de communication et d'organisation des femmes;
- contribuer à l'amélioration de la santé maternelle.

Pour atteindre ces différents objectifs, la CPF utilise une approche et une stratégie particulières.

2. L'approche et la stratégie de la CPF

a) L'approche

L'approche de la Cellule Promotion Féminine est basée sur quatre hypothèses essentielles :

- la CPF considère le développement comme étant un processus à long terme. Celui-ci ne peut donc être perçu pendant la durée de vie d'un projet. Pour cela elle met en place des activités susceptibles d'avoir un impact durable sur les femmes tant au niveau économique que social.
- La Cellule prend en compte aussi l'idée selon laquelle il n'y a pas de développement possible sans une réelle participation des populations concernées. Elle utilise alors dans le cadre de ses interventions une approche participative.
- L'égalité entre l'homme et la femme est un idéal de base qui oriente les activités de la CPF. Toutefois, celle-ci travaille sur le terrain à partir des réalités socio-culturelles existantes.
- La Cellule part enfin du principe selon lequel les femmes sont peu favorisées dans tous les domaines, elle adopte alors une approche spécifique pour leur participation optimale aux activités du projet.

Les éléments - clés de l'approche de la Cellule sont diversifiés.

La CPF s'adresse aux groupements féminins déjà formés pour éviter la création d'un nombre pléthorique de GVF. Cette approche communautaire semble la mieux adaptée pour l'implication du plus grand nombre de femmes. Elle limite aussi les problèmes d'encadrement et de suivi.

En général, pour chaque intervention, la Cellule attend que le besoin soit d'abord exprimé par les GVF. Toutefois, il peut arriver qu'elle essaye de convaincre les femmes sur l'utilité à long terme d'une activité donnée. La Cellule recherche ainsi un compromis entre les besoins immédiats des femmes et le développement qui est un processus à long terme.

L'approche de la CPF tient également compte de la situation spécifique des femmes et tente de s'adapter à la démarche globale du projet.

b) La stratégie d'intervention

Théoriquement la stratégie d'intervention de la CPF est en rapport avec la stratégie globale du projet. Elle est axée sur l'appui aux services qui dans sa zone d'intervention oeuvrent pour la promotion féminine. Ainsi, depuis sa création, la CPF travaille en collaboration avec les services provinciaux de l'agriculture et des ressources animales qui sont chargés de l'exécution de ses activités sur le terrain. Mais, la disponibilité en personnel féminin de ces deux services est très réduite.

Par conséquent le PATECORE a été contraint de recruter deux animatrices qu'il a mis à la disposition du Service Provincial de l'Agriculture. Celles-ci sont alors chargées de l'encadrement et du suivi des 48 villages d'intervention de la CPF.

Au lieu donc d'appuyer les services existants comme le préconise la stratégie globale, le projet exécute lui-même ses activités de promotion féminine. Cela ne répond pas à son principal objectif qui est de "soutenir et rendre plus efficaces les services burkinabè grâce à un apport technique et financier".

Comme le montre le tableau n° 14, il existe dans la province du Bam d'autres intervenants en matière de promotion des femmes. Ceux-ci ne travaillent pourtant pas tous en collaboration avec la CPF. Pour la responsable de la Cellule, ROUAMBA Lydia, "il y a un manque de concertation qui ne favorise pas la collaboration inter-services".

La démarche opérationnelle adoptée jusque-là pour la mise en place des activités est dite itérative. Elle consiste à poser les actions "à tâtons" pour ensuite identifier les facteurs de blocages et rechercher les solutions qui s'imposent.

Les avantages et les inconvénients d'une telle démarche sont analysés dans le chapitre relatif aux contraintes à la promotion des femmes.

Les activités de promotion des femmes constituent un volet annexe du projet. Pour cette raison la Cellule Promotion Féminine dispose de ressources humaines et financières séparées.

3. Les ressources de la Cellule Promotion Féminine

a) Les ressources humaines

Le personnel de la CPF se compose de trois agents dont une responsable de Cellule et deux animatrices. Elles sont chargées de l'organisation et de l'exécution des activités en faveur des femmes. Pour les formations en embouche ovine, les agents de la Cellule sont appuyés par deux de la CF/V (deux) et un élément du Service Provincial des Ressources Animales (SPRA). Le Chef de projet et le Conseiller Technique Principal participent à la tâche de conception théorique qu'assume la responsable de la Cellule.

Tableau n° 14 : Activités menées par les différents intervenants en matière de promotion féminine dans la province du Bam

ACTIVITES	INTERVENANTS										
	ACP	AS	AFVP	AVD	C.R.P.A. CENTRE-NORD	C.F.P. KAYA	D.P.E.T.	P.P.I.L.	PATECORE/SPA	SAHEL SOLIDARITE	U.L.C.P.K.T.
Moulins à grains		X		X	X			X	X	X	
Tissage		X		X					X		
Embouche ovine			X	X	X			X	X		
Petit commerce				X	X			X	X	X	
Forage/Puits				X				X	X		
Aménagement anti-érosif			X	X			X		X	X	
Champs collectifs féminins		X		X				X	X	X	
Périmètres irrigués, maraîchage		X			X		X	X		X	
Foyers améliorés				X			X			X	
Reboisement		X	X	X			X				
Pisciculture							X				
Charrettes		X		X	X				X		
Epargne/Crédit				X					X		X
Alphabétisation		X		X			X	X	X		
Fabrication savon				X				X		X	
Formations/Encadrement/Suivi des G.V.F.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Santé		X						X			

b) Les ressources financières

Le budget de la CPF pour la campagne 1992-1993 est estimé à 16 % des ressources financières du PATECORE et équivaut à 36,5 millions de F.CFA. Le tableau n° 15 donne un aperçu de la situation financière de la Cellule en 1991-1992. Comme on peut le remarquer, l'essentiel du financement est acquis sous forme de matériel (moulins, pièces de rechange, etc.).

Dans le cadre de ces activités la CPF n'utilise que la moitié de ses ressources financières. Cette situation est due au manque de stratégie appropriée pour l'implantation de nouvelles infrastructures qui viennent d'être octroyées. On observe donc une sous-utilisation des ressources financières disponibles.

Malgré ces différentes contraintes la Cellule mène game très variée d'activités économiques et sociales dont les incidences sur les femmes seront analysées par la suite. Auparavant, il convient de présenter les groupements villageois féminins qui sont les partenaires locaux de la CPF.

Tableau n° 15 : Budget détaillé de la Cellule Promotion Féminine - Campagne 1991-1992 (en milliers F.CFA)

CATEGORIE ET TYPE DE DEPENSE	1993	SOURCE
1. EQUIPEMENT ET MATERIELS	20.600	
1.1 Petits matériels	100	Budget PATECORE
1.2 Matériels pour la promotion féminine : moulins	9.500	KfW - PAFT
1.3 Pièces de rechange pour moulins	1.000	KfW - PAFT
1.4 Autres matériels pour la promotion féminine (p.m. : Fonds crédit existant 6,2 Millions F.CFA plus remboursements)	10.000	KfW - PAFT
2. PERSONNEL	-	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	400	
3.1 Lubrifiants et entretien motos animatrices terrain	400	Budget PATECORE
4. FRAIS DE GESTION	-	
5. CONSTRUCTIONS	-	
6. FORMATION	650	
6.1 Visites inter-villages groupements féminins (en dehors des activités de formation standard)	400	Budget PATECORE
6.2 Ateliers, journées de réflexion	250	Budget PATECORE
7. PRESTATIONS AUX PARTENAIRES	-	
8. CONSULTATIONS	600	
8.1 Etudes et activités d'évaluation	600	Budget PATECORE
8.2 Consultation Appui promotion féminine	1,5 PM	Budget PATECORE (siège GTZ)
TOTAL	22.250	
Budget PATECORE	1.750	
Budget KfW - PAFT	20.500	

B. LES ORGANISATIONS FEMININES VILLAGEOISES

L'organisation des femmes au sein de groupements villageois a été jugée nécessaire dans le cadre des actions visant leur promotion socio-économique.

C'est ainsi qu'on été mis en place dans la zone d'intervention du PATECORE des groupements villageois spécifiquement féminins et des groupements villageois mixtes. Ces groupements ont été formés avant l'arrivée du projet par le CRPA du Centre-Nord et le SPA.

L'organisation des femmes est confiée aux agents de terrain que sont les encadreurs agricoles et les animatrices, mais ce sont ces dernières qui font l'essentiel du travail. Dans le cadre de ses activités de lutte contre l'érosion, le PATECORE travaille avec les groupements mixtes. Les activités de promotion féminine du projet sont réalisées en collaboration avec les groupements villageois féminins (GVF). Chaque groupement est dirigé par un bureau de cinq à sept personnes. Dans certains villages, des responsables de quartier sont nommés pour faciliter la diffusion des informations. Les membres de bureau bénéficient prioritairement des différentes formations qui sont dispensées (alphabétisation, formation en gestion, etc.).

Dans le cadre de cette étude nous avons eu à travailler avec les GVF des villages de Sika, Touka, Torah, Bissighin et Banghrin. L'annexe n° donne quelques informations sur trois de ces villages.

Avant d'aborder l'analyse de l'impact socio-économique des activités de la CPF sur les femmes leur présentation s'avère indispensable.

II. LES ACTIONS ENTREPRISES EN FAVEUR DES FEMMES

A. LES ACTIONS A CARACTERE ECONOMIQUE

1. L'exploitation des champs collectifs

L'exploitation des champs collectifs par les groupements féminins sert de base pour l'organisation et la mobilisation des femmes. C'est une activité très récente pratiquée dans tous les villages où le projet mène des actions pour la promotion féminine. Les parcelles collectives servent de champs - écoles pour la vulgarisation agricole.

Les procédés d'attribution des terres varient d'un village à un autre en fonction de la disponibilité foncière. L'attribution peut être pour une courte durée annuelle ou définitive. Les principaux attributeurs sont les chefs de terre villageois ou ceux des quartiers en fonction du système de gestion des terres appliqué dans chaque localité.

La participation des femmes à l'exploitation des champs collectifs est conditionnée par l'avis des chefs de familles qui souvent est favorable. Mais, les femmes sont en général peu motivées pour les travaux des parcelles collectives. L'intérêt individuel prime chez une grande majorité d'entre elles sur celui de la collectivité. Par conséquent les parcelles exploitées sont de très petites dimensions ; la participation des femmes aux travaux étant faible et irrégulière. Par ailleurs celles-ci manquent de connaissances techniques et d'équipement. Les champs des GVF ne donnent la plupart du temps que de faibles récoltes. Les revenus de cette production sont gardés dans les caisses et servent aux dépenses collectives.

Cette activité aurait pu procurer beaucoup plus d'argent aux groupements féminins si son importance était bien perçue. A Torah par exemple, les femmes ont cultivé un grand champ d'arachide en 1989. Les revenus de cette production ont permis au GVF de payer l'acompte pour l'acquisition d'un moulin à grains. On peut alors penser que les problèmes qui ont été évoqués ci-dessus sont en partie liés à une insuffisance de la sensibilisation.

2. La construction des ouvrages anti-érosifs

Ce terme recouvre toutes les réalisations physiques et biologiques ayant pour but de freiner le processus d'érosion. Les différents types d'ouvrages sont : les cordons pierreux, les digues et les diguettes en pierres libres, les haies vives, etc. La construction des diguettes représente la principale activité du PATECORE. Cette activité comporte plusieurs étapes dont les plus difficiles sont la collecte des pierres et leur alignement suivant les courbes de niveau (cf. photos). Elle requiert aussi une main-d'oeuvre importante, d'où le rôle prépondérant que jouent les femmes. Bien que leur participation soit remarquable aux différentes étapes de l'activité, c'est surtout pour le ramassage et le transport des pierres que celles-ci sont plus sollicitées. Elles représentent 70 % de la main-d'oeuvre sur les chantiers (KLINKHAMER M., 1990)²⁵. Marie MONIMART en 1989²⁶ estimait à 85 % les effectifs de femmes pendant les travaux. Dans la majorité des villages d'intervention une approche communautaire est utilisée pour l'exécution des activités anti-érosives.

L'organisation se fait généralement à travers les groupements villageois mixtes existants. Hommes et femmes travaillent sur les mêmes chantiers assistés par les encadreurs du SPA.

En collaboration avec les dignitaires villageois, les chefs de terre choisissent les terrains à aménager. La priorité est toujours accordée aux champs familiaux. Dans les villages - tests de l'approche GTV, ce sont les photographies aériennes agrandies qui servent de support pour la planification des interventions. Elles permettent en effet de

²⁵ KLINKHAMER M., 1990 : idem page 5.

²⁶ MONIMART M., 1989 : idem page 2.

localiser les zones les plus dégradées. Selon SAWADOGO et VINK, la construction des ouvrages anti-érosifs entraînerait une augmentation de la production d'environ 40 %. Il est ressorti de l'évaluation de la phase d'orientation du projet que les femmes profitent peu des bienfaits directs dus aux aménagements anti-érosifs (cf. tableaux n° 16 et 17). La raison évoquée est que la gestion des récoltes incombe aux chefs de familles qui limitent l'accès des femmes à la production. Pour remédier à cette situation une nouvelle approche a été testée dans huit (8) villages dont quatre (4) sont concernés par cette étude. Elle consiste à privilégier l'aménagement des champs personnels des femmes, en faisant travailler séparément les hommes et les femmes. Les groupements masculins aménagent les exploitations familiales tandis que les femmes s'occupent de leurs champs personnels. Chaque groupement féminin s'organise à sa manière et définit un règlement intérieur auquel sont tenus de se soumettre tous ses membres.

Tableau n° 16 : Données concernant l'aménagement des champs personnels des femmes dans 31 villages en 1993

Types d'ouvrages	Nombre	Longueur (m)	Superficie de terrain améliorée (ha)
Digues	1	100	1
Diguettes	387	33.800	185,5
Cordons	147	9.000	24,1
Parpaings	2	6	

Tableau n° 17 : Accès des femmes aux aménagements anti-érosifs dans les villages d'étude

Réalisateur de l'ouvrage	Nombre de femmes bénéficiaires par village				Nombre total de femmes pour les 4 villages	Pourcentage des femmes bénéficiaires par village				Pourcentage total de femme
	(1)	(2)	(3)	(4)		(1)	(2)	(3)	(4)	
Soi-même	6	0	3	0	9	9	0	7	0	4
GV mixte	2	1	5	5	13	3	1	12	28	6
GV F	4	6	19	0	29	6	7	44	0	14
Total des bénéficiaires	12	7	25	5	49	18	8	59	28	24
Total	65	85	43	18	211					

3. Les crédits

Dans le cadre de ses efforts pour accroître le revenu des femmes, le PATECORE leur octroie deux sortes de crédits. Ce sont :

- des crédits individuels pour le petit commerce et l'emboche ovine (6,2 millions de F.CFA cette année) ;
- des crédits collectifs pour l'acquisition des équipements tels que les moulins, les charrettes, etc.

L'octroi des crédits collectifs vise un double objectif qui est d'alléger les tâches des femmes, de leur procurer des revenus. Les GVF sont les intermédiaires pour l'attribution des crédits collectifs et individuels. En dehors du "crédit petit commerce", les trois autres sont toujours au stade expérimental. Les modalités et les conditions d'octroi de ces crédits ne sont pas encore clairement définies. La maîtrise technique dans la gestion des fonds n'est pas effective d'une part, et les femmes d'autre part ne sont pas assez formées pour poursuivre et garantir la rentabilité de ces activités financières après le projet.

Ces constats ont conduit le projet à adopter en 1993 la mise en place de fonds de roulement dans les villages pour mieux responsabiliser les femmes. Ainsi à partir de cette campagne, dans chaque village les crédits de base et les intérêts seront collectés et gérés par les GVF. Les comités de gestion se chargeront de la récupération des fonds au moment du remboursement. Il est prévu que chaque GVF ouvre un compte dans une caisse populaire pour éviter les risques de vols.

Nous allons procéder à la présentation des réalisations qui ont été faites jusque-là afin de faire ressortir les principales contraintes à l'octroi des crédits.

a) Le petit commerce

Le petit commerce est une activité traditionnelle des femmes.

Le PATECORE en accordant aux femmes un crédit pour cette activité veut accroître leur capital et augmenter leurs revenus. Le budget total de cette campagne pour les 23 villages bénéficiaires du crédit équivaut à environ 5 millions F.CFA. Dans presque tous les villages visités, nous avons noté chez les femmes une tendance à exercer la même activité. C'est le cas particulièrement pour la vente du dolo qui occupe plus de 60 % des femmes à Sika. Cette situation crée la concurrence d'une part, et d'autre part un problème d'écoulement. Il y a donc un problème d'organisation qui a un impact négatif sur la rentabilité de l'activité.

A ces problèmes de concurrence, d'organisation et d'écoulement s'ajoute celui de la gestion. Seuls les membres des comités de gestion des GVF ont pu bénéficier jusque-là de la formation dispensée par le projet. Parmi les personnes formées, rares sont celles qui appliquent les enseignements reçus dans le cadre de leurs propres activités parce que n'étant pas assez formées pour le faire.

Un autre aspect qui mérite d'être mentionné est la non prise en compte de l'effectif des groupements comme un critère déterminant le montant du crédit à octroyer par village. Par conséquent dans certaines localités les femmes ont la possibilité de demander la somme qui leur convient. Dans d'autres par contre, la répartition se fait équitablement entre les membres du GVF. Ainsi, à Bissighin par exemple, certaines femmes ont bénéficié d'un crédit individuel de 10.000 F.CFA tandis qu'à Sika toutes les femmes ont reçu 1.500 F.CFA. Celles qui disposent d'un capital élevé ont pu faire le petit commerce et investir dans l'embouche porcine.

La faiblesse du crédit n'a pas permis aux femmes de Sika de diversifier leurs activités. Le manque d'eau représente aussi une autre contrainte majeure à la diversification des domaines d'investissement. Bien que le dolo s'achète très bien pendant la saison chaude, à Sika les bénéficiaires du crédit sont obligées de suspendre leurs activités commerciales. Celles qui veulent poursuivre doivent acheter le fût d'eau à 350 F.CFA dans les villages voisins et louer une charrette à 200 F.CFA/jour pour le transport. "La priorité dans l'approvisionnement en eau est réservée à l'alimentation familiale. Les animaux font la concurrence aux êtres humains dans l'utilisation de l'eau du forage" dit une femme du village.

Les activités anti-érosives empêchent les femmes de pratiquer pleinement le commerce. Elles constituent avec le manque d'eau les principales causes de sous-utilisation du crédit.

Malgré ces différents problèmes les bénéficiaires que génère l'activité sont assez substantiels comme le montre le tableau n° 18. Le taux d'intérêt est passé de 5 % à 10% à partir de cette campagne. Jusque-là les remboursements se sont faits à 100%. Mais les résultats de la campagne agricole 1992-1993 ayant été très mauvais dans la province, les femmes ont utilisé le crédit pour nourrir leurs familles. C'est pourquoi la plupart des GVF négocient pour que la récupération des fonds se fassent après les récoltes de cette année.

Signalons en passant que l'accès au crédit n'est permis qu'aux femmes qui sont en mesure de le rembourser. Les problèmes alimentaires actuels que connaissent plusieurs ménages font que les bénéficiaires sont de moins en moins nombreuses. A Bissighin par exemple sur les 48 membres du groupement 15 seulement ont contracté le crédit. Le suivi assuré par les animatrices du projet est très irrégulier (avec au plus une visite par mois) en raison de leur faible nombre.

Tableau n° 18 : Estimation des bénéfices du petit commerce et de l'embouche ovine

Activités	Dépenses		Prix de vente		Bénéfice mensuel en fonction de la fréquence		Bénéfice pour 8 mois de placement	
			Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Dolo	saison sèche	1.350	1.500	1.750	450	2.000	5.100	25.000
	saison chaude	2.050	2.500	3.000	900	5.000		
Samsa	825		1.500	2.250	6.750	11.750	47.250	79.250
Cola	850		1.000		900		7.200	
Riz	1.000		1.600		3.750		30.000	
Embouche ovine	16.500		20.375	23.750			3.875	7.250

N.B. : Estimations personnelles à partir des données collectées.

b) L'embouche ovine

L'embouche ovine, telle qu'elle est pratiquée dans la zone d'intervention du projet est une activité récente en phase de vulgarisation. Elle consiste à acheter et engraisser pendant une durée réduite, des moutons de race béli-béli.

Le choix de l'embouche ovine pour la promotion des femmes est motivé par trois objectifs essentiels qui sont :

- procurer des revenus financiers ;
- donner une formation technique pour accroître la productivité des femmes dans l'élevage traditionnel ;
- contribuer à la lutte contre la divagation des animaux grâce à la vulgarisation de la stabulation et d'un système de gardiennage collectif.

La CPF achète les moutons et les confie aux groupements féminins. Généralement le nombre de moutons octroyé est très faible par rapport à celui des femmes. Le GVF de Touka a reçu 60 moutons depuis 1991 pour un effectif de 147 personnes. Chaque bénéficiaire reçoit un animal pour une période d'engraissage variant entre 5 et 7 mois.

Le suivi technique et sanitaire des 8 villages qui mènent l'activité est assuré par un agent du Service Provincial des Ressources Animales. Il s'occupe aussi de la formation des femmes en collaboration avec les animatrices du projet. L'agent d'élevage ayant d'autres responsabilités au niveau de son service d'origine, le suivi est très irrégulier et insuffisant. Cette situation a occasionné par le passé une mortalité élevée des animaux réduisant ainsi le capital consacré à cette activité. De nombreuses autres difficultés ne permettent pas à la CPF d'atteindre ses objectifs.

Au niveau des villages les femmes n'apprécient pas le fait que le projet achète les moutons à leur place. A leur avis ces moutons sont de mauvaise qualité et coûtent très chers. Elles voudraient recevoir le crédit en espèces pour acheter les animaux de leur choix. Ce désir ne peut être satisfait parce que le projet craint que l'argent ne soit utilisé à d'autres fins.

L'alimentation et l'écoulement constituent aussi les problèmes importants. En effet la vente des moutons s'effectue à l'approche de la Tabaski. Mais l'embouche ovine est pratiquée par des particuliers dans la province notamment les fonctionnaires. Ceux-ci nourrissent leurs animaux avec du son cubé tandis que les femmes se servent des résidus des récoltes ainsi que des feuilles d'Acacia albida. Les pénuries d'eau ne leur permettent pas de couvrir convenablement les besoins hydriques des moutons. Par conséquent, les animaux des femmes sont peu compétitifs sur les marchés. Cette concurrence les oblige à vendre à des prix peu rémunérateurs.



Toutes les femmes se sont exercées pendant la formation sur le même pagne. La correction des fréquentes erreurs n'a pas permis de progresser convenablement. C'est pourquoi en définitive le groupement n'a pu produire que deux pagnes. La mise en place de cette activité n'a pas tenu compte du manque de temps que connaissent les femmes à cause de la pénurie d'eau. Celles-ci n'étaient pas assidues aux séances de formation. Les pagnes tissés ne sont pas de qualité satisfaisante et depuis trois ans ne trouvent pas d'acquéreurs. Les prix d'achat proposés sont trop bas alors que le GVF tient à récupérer les fonds investis.

De l'avis des responsables du projet, cette réalisation reflète très peu les besoins réels des villageoises. Sa mise en place n'a pas été précédée d'une étude de faisabilité. La médiocrité des résultats a entraîné l'arrêt de l'activité.

5. L'épargne

L'auto-promotion paysanne constitue l'un des objectifs visés par le projet d'où l'importance accordée à l'épargne. Ses efforts jusqu'ici ont porté sur l'épargne collective. Les caisses des GVF comme nous l'avons vu précédemment sont approvisionnées de diverses manières. Les fonds proviennent essentiellement :

- de la vente des récoltes des champs collectifs ;
- des frais d'adhésion des membres du GVF (100 à 200 F.CFA/personne) ;
- de la location du matériel appartenant aux groupements (charrettes, brouettes) ainsi que des cotisations ;
- des prestations de services du GVF ;
- des intérêts des divers crédits.

Le tableau n° 19 donne un aperçu de la situation financière de cinq caisses collectives. Ces ressources monétaires sont généralement déposées dans des Caisses Populaires ou thésaurisées. Les femmes ne veulent pas courir de risques en investissant cet argent.

Bien que les actions de la CPF visent l'auto-promotion féminine, rien n'est encore fait pour encourager et collecter l'épargne individuelle. Une grande majorité des femmes ignore que le projet a une durée limitée. Les bénéfices des activités rémunératrices sont alors dépensés au fur et à mesure sans aucun souci d'économie. Un travail de sensibilisation doit être fait pour remédier à cette situation.

Tableau n° 19 : Bilan financier trimestriel : Moulin de Torah

	Septembre à Décembre 1990	Janvier à Mars 1991	Avril à Juin 1991	Juillet à Septembre 1991	Octobre à Décembre 1991	Janvier à Février 1992	Total
Nombre de jours de mouture	88	81	61	50	82	56	418
Recettes	64 395	63 960	26 495	19 500	67 675	149 975	392 600
Dépenses	28 250	31 300	11 490	14 180	29 060	48 180	162 460
Soldes	36 745	32 660	15 005	5 320	38 615	101 795	230 140

B. LES ACTIONS A CARACTERE SOCIAL

1. Les équipements pour l'allègement des tâches des femmes

Il s'agit de toutes les réalisations visant à réduire la pénibilité des tâches exécutées par les femmes. Ce sont essentiellement des équipements de première nécessité tels que les moulins, les forages, les moyens de transport, etc..

Le PATECORE a installé depuis 1990 cinq moulins et sept forages reçus au titre de l'aide en marchandise. Une trentaine de charrettes ainsi que du petit matériel (brouettes, barres à mine, etc.) ont été octroyés aux GVF pour les activités anti-érosives. Le constat général qui se dégage concernant leur utilisation est que ces équipements contribuent plus à l'allègement des tâches domestiques tandis qu'une attention moindre est accordée à celui du transport et des travaux agricoles. Pourtant, le principal objectif visé est que les femmes puissent réaliser une économie de temps qui serait investie dans des activités rémunératrices. Pour SAWADOGO et VINK, "l'allègement des tâches est à la fois un objectif et un indicateur qui doit permettre de mesurer l'impact de toutes les activités du projet sur les femmes". Elles relèvent donc une confusion dans l'utilisation du terme "activités d'allègement des tâches". Nous pensons pour notre part que le projet devrait parler plutôt d'équipements ayant pour objectif d'alléger les tâches des femmes. Une présentation des conditions d'installation et de gestion de ces infrastructures dans les villages bénéficiaires est nécessaire avant l'analyse de leur impact.

a) Les moulins

La mise en place des moulins répond à un double objectif. Elle vise principalement à alléger les tâches des femmes mais aussi à leur procurer des revenus.

Les GVF sont confrontés à de nombreux problèmes pour gérer leurs moulins. Voici à ce propos les principaux problèmes auxquels est confronté le groupement du village de Torah où nous avons mené nos enquêtes :

- le manque de femmes alphabétisées et formées pour assurer la gestion financière, occasionnant une main-mise des hommes sur les recettes ;
- les difficultés pour l'approvisionnement régulier en carburant (manque de moyen et de personne pour le transport) ;
- la cherté du moulin mis en place (1.524.000 F.CFA) et le taux d'intérêt élevé (8,5%/an) ;
- la faible rentabilité du moulin qui ne permet pas au GVF de respecter les clauses de son contrat avec le projet concernant le remboursement (99.000 F.CFA/trimestre) (cf. tableau n° 19).

Données générales concernant les moulins du PATECORE

Prix du moulin	:	1.524.000 F.CFA
Taux d'intérêt	:	8,5 %/an
Echéance	:	5 ans
Total des intérêts pour 5 ans	:	377.000 F.CFA
Crédit à rembourser	:	1.885.000 F.CFA
Amortissement sur 5 ans	:	300.000 F.CFA
Remboursement annuel	:	829.320 F.CFA
Frais d'entretien approximatif	:	76.120 F.CFA
Total des ressources que doit générer le moulin en 5 ans	:	4.146.600 F.CFA

La rentabilité du moulin est conditionnée par la situation alimentaire (instable) des ménages et le pouvoir économique des femmes qui est très faible. En cas de déficit alimentaire elles préfèrent utiliser leur argent pour l'achat des céréales, car à leur avis "c'est quand le ventre est plein qu'on pense au repos".

Astrid Gerz²⁸ (responsable de la CPF de 1989 à 1992) au terme de son étude consacrée aux moulins installés par le PATECORE a abouti à cette conclusion : "Chaque GVF doit réunir au bout des cinq ans de placement de son moulin une somme équivalant à environ trois fois le prix de celui-ci. Il ressort du bilan financier des moulins que l'argent collecté ne représente qu'un quart de la somme requise. Dès 1990, SAWADOGO et VINK ont déduit que le PATECORE comme les autres projets qu'elles ont étudié a installé ses moulins "sans une étude de milieu ou de faisabilité et sans aucune stratégie". Gerz Astrid note une "incohérence de l'approche Promotion Féminine" qui consiste à subventionner certains équipements à 100 % (forages) tandis que d'autres sont placés à crédit (moulins). Certains agents estiment que les moulins à l'instar des forages doivent être considérés comme des infrastructures de base et être subventionnés.

²⁸ Astrid Gerz, 1992 : Analyse de la situation financière des cinq moulins installés par le PATECORE, Kongoussi.

Ces différents problèmes qui viennent d'être évoqués font que depuis 1990 le projet recherche une stratégie adéquate pour l'installation de 30 nouveaux moulins acquis grâce à la même source de financement au titre de l'aide en matériel.

b) Les charrettes et le petit matériel

Les charrettes et le petit matériel (brouettes, pelles, pics, etc.) ont été octroyés pour deux buts essentiels qui sont :

- d'alléger les charges des femmes au niveau du transport ;
- de faciliter la construction des ouvrages anti-érosifs sur les champs personnels des femmes.

De 1991 à 1993 le PATECORE a attribué une trentaine de charrettes en raison d'une par GVF. Dans un premier temps 10 charrettes - tests entièrement subventionnées ont été octroyées à des groupements. La livraison des 20 autres s'est faite moyennant un acompte de 27.000 F.CFA (30 % du prix unitaire) versé par chaque groupement bénéficiaire.

Dans les villages que nous avons enquêtés les charrettes des groupements féminins sont utilisées de diverses façons. Généralement elles servent au transport du bois et de l'eau pour la préparation du dolo. Elles utilisées aussi pour la construction des maisons et des diguettes en pierres. La location journalière d'une charrette varie entre 100 et 200 F.CFA. Elle est de 25 à 50 F.CFA pour les brouettes. Les recettes sont versées dans la caisse collective. La principale difficulté se situe au niveau de la gestion. Des cas d'utilisation anarchique par des hommes sont signalés. Les femmes refusent d'être responsabilisées pour l'entretien du matériel, car disent-elles "nul ne peut interdire à personne l'accès à un bien collectif". La solution pour une bonne gestion est donc que l'équipement soit individuel. En raison de leur utilité incontestable une stratégie adaptée à la situation économique des femmes doit être élaborée pour leur permettre de posséder individuellement des charrettes et du petit matériel.

Les conditions d'octroi des crédits pour les charrettes se présentent comme suit :

1) Pour les GVF

Prix total	:	87.000 F.CFA
Subvention PATECORE	:	30 % ; 26.100 F.CFA
Acompte	:	30 % ; 26.100 F.CFA
Crédit	:	34.800 F.CFA
Intérêt annuel	:	10 %
Durée du crédit	:	2 ans
Total des intérêts	:	4.350 F.CFA
Total à rembourser	:	39.150 F.CFA
Echéances	:	4 fois/an
Montant / échéance	:	9.790 F.CFA
Total supporté par le GVF	:	62.250 F.CFA

2) Pour les individus

Prix de vente	:	87.000 F.CFA
Acompte (20 %)	:	17.400 F.CFA
Crédit	:	69.600 F.CFA
Durée de remboursement	:	3 ans
Intérêt pour 3 ans	:	12.180 F.CFA
Total dettes	:	81.780 F.CFA
Montant par échéance	:	16.630 F.CFA
Prix de revient	:	99.180 F.CFA

c) Les forages

Le PATECORE subventionne des équipements considérés comme étant des infrastructures de base indispensables pour une participation des femmes aux activités initiées à leur faveur. Dans cette catégorie sont classés les forages.

L'implantation des forages vise deux buts à savoir :

- l'allègement des tâches des femmes grâce à une réduction des distances parcourues pour l'approvisionnement en eau des ménages ;
- la contribution à une meilleure hygiène alimentaire des populations bénéficiaires.

Cet investissement revêt donc un caractère communautaire parce qu'il profite à toute la population villageoise. Le nombre de points d'eau installés est très faible par rapport aux besoins des villages (un forage pour 150 à plus de 400 habitants). Les femmes sont obligées de s'aligner pendant de longs moments pour se procurer de l'eau, ce qui occasionne une perte de temps. Si pendant la saison sèche l'absence d'une alternative les contraint à subir cette situation, telle n'est pas le cas en hivernage. Elles préfèrent puiser l'eau des retenues naturelles (marigot, mare, buli²⁹, etc.), économisant ainsi du temps pour les autres occupations domestiques. On observe pendant cette période une très faible fréquentation des forages.

La saison chaude est marquée par un assèchement des retenues d'eau naturelles servant à l'abreuvement du bétail. Les hommes confisquent alors la gestion des forages. Ils mettent en place une réglementation qui ne permet pas aux femmes de s'approvisionner pour leurs activités commerciales. C'est pourquoi les femmes de Sika disent que les animaux font la concurrence aux hommes pour l'utilisation de l'eau des forages.

Les cotisations pour l'entretien des pompes ne sont pas régulièrement faites et les pannes rendent souvent non-fonctionnels les forages pendant plusieurs mois.

²⁹ buli : mare artificielle creusée pour la collecte des eaux de ruissellement.

Les problèmes d'entretien et de gestion sont en partie liés à une insuffisance de la sensibilisation et du suivi.

Les observations ci-dessus faites ont conduit SAWADOGO et VINK à dire que l'installation des forages est une activité très marginale qui n'est pas précédée par une étude de faisabilité. Le démarrage prochain du "projet forage" de la KFW permettra peut-être de couvrir les besoins en eau des populations concernées.

2. La formation

Parmi les facteurs défavorables à la promotion socio-économique des femmes figurent l'analphabétisme et le manque de connaissances techniques³⁰. Conscient de cette réalité, le PATECORE a mis sur pied un programme de formation pour les femmes de ses villages d'intervention. L'importance accordée à cet aspect par le projet est très récente. Elle a précédé le démarrage des activités de promotion féminine. Cependant, la première responsable de la CPF estime que tout aurait dû commencer par la sensibilisation et la formation / alphabétisation. Tel est aussi l'avis de Marty Chen (1984)³¹ qui soutient que la formation préalable en gestion est indispensable pour un groupe formé dans le but de produire des revenus. Il semble donc que la formation des femmes constitue un volet marginal dans les activités du projet comme l'indique leur taux de participation pendant la campagne 1990-1991 : 24,65 % (PATECORE, 1991)³². Nous n'avons pas pu obtenir des données plus récentes à ce sujet. Concernant toujours cette question, SAWADOGO et VINK disent : "Nous avons l'impression que les projets ne donnent pas assez d'importance au volet formation / alphabétisation, non seulement pour les femmes mais aussi pour les encadreurs". Cela est vrai en ce qui concerne les animatrices recrutées avec un bas niveau d'instruction. Celles-ci ne suivent qu'une formation d'environ deux mois en techniques d'animation. Il semblerait que le suivi et la formation continue des nouvelles recrues devaient ensuite être assurés par la responsable de la CPF au cours des sorties dans les villages. Il est également ressorti lors de nos enquêtes que les animatrices devaient effectuer des stages techniques périodiques dans des centres spécialisés en vue d'augmenter leur niveau de connaissance. Le constat qui peut être fait est qu'elles ne bénéficient d'aucune de ces deux types de formations.

³⁰ Ministère du Plan, 1991 : idem page 5.

³¹ CHEN Marty, 1984 : Créer des emplois pour les femmes dans les activités de promotion non-artisanales. Bulletin SEEDS, Manille.

³² PATECORE, 1991 : idem page 43.

Les débats ont fait ressortir lors du séminaire organisé en mars 1993 par le projet sur la promotion féminine que les animatrices ne participaient pas aux formations dispensées dans le cadre de la mise en application de l'approche GTV. Ce manque de compétence technique a un impact négatif sur la qualité de leur travail. La logique qui se dégage est que celles-ci ne peuvent transmettre aux femmes des connaissances au delà de ce qui leur a été enseignées.

Plusieurs types de formations sont dispensées aux femmes.

a) L'alphabétisation

En collaboration avec l'INA, le PATECORE organise chaque année des séances d'alphabétisation pour les populations de sa zone d'intervention dont les femmes. La participation féminine est très faible et le taux de succès enregistré en 1992 est de 34 %. Généralement les participantes sont des femmes âgées, les hommes refusant d'envoyer leurs jeunes épouses, ce qui n'est pas sans impact sur les résultats. Après la formation les alphabétisées ne sont pas suivies et rares sont celles qui peuvent enseigner leurs camarades comme le préconise la stratégie utilisée.

Par ailleurs, les femmes sont soumises à de nombreuses contraintes sociales qui ne favorisent guère leur participation assidue aux séances d'alphabétisation. Pour RICHTER M. (1993, p.6)³³ "l'approche de formation est peu adaptée aux conditions spécifiques des femmes". Le manque de temps constitue la principale contrainte à leur participation.

b) Les formations techniques

- En Conservation des Eaux et des Sols et Vulgarisation agricole

Parmi les techniques de conservation des eaux et des sols qui sont enseignées figurent :

- le traçage des courbes de niveau ;
- la construction des différentes sortes d'ouvrages anti-érosifs en pierre (digues, diguettes, cordons pierreux) ;
- la plantation des haies vives, etc..

La formation initiale est dispensée à deux agro-formatrices par village. Celles-ci sont ensuite chargées de former les autres femmes. Le taux de participation féminine à ces formations est faible et équivaut à 26,8 % - (PATECORE, 1991, p. 49).

³³ RICHTER M., 1993 : Politique de promotion des femmes du PATECORE et la stratégie de sa mise en oeuvre. Kongoussi. 18 p.

Avant l'installation du projet dans la province du Bam, les champs collectifs des groupements masculins servaient de périmètres d'expérimentation des nouvelles techniques agricoles. Les hommes bénéficiaient alors beaucoup plus des enseignements par rapport aux femmes dont la participation était très faible.

Dans le cadre de ses activités de promotion féminine, le PATECORE a favorisé la création de "champs - écoles" sur les exploitations collectives des femmes. Les formations sont dispensées tous les quinze jours. Les techniques de production qui sont testées sont : le semis en ligne, l'utilisation des engrais, le zay, la création des fosses fumières, etc.). Mais les femmes utilisent rarement ces nouvelles techniques sur leurs champs personnels. Si chez certaines prédomine le refus d'adopter de nouvelles méthodes culturales, d'autres par contre sont limitées par leur manque de moyens financiers. A ces problèmes il convient d'ajouter le faible accès à la main-d'oeuvre familiale et le manque de temps qui représentent des contraintes majeures à toute innovation.

- En photo-lecture

Les photos aériennes agrandies servent de support pour la planification des interventions axées sur la lutte anti-érosive. Le PATECORE vulgarise leur utilisation dans le cadre de la mise en application de l'approche GTV. A partir de ces photos sont identifiés et programmés les terrains à aménager en fonction de leur degré de dégradation.

L'initiation des femmes à la photo-lecture est un moyen qui leur permet de participer à la planification et la gestion des ressources de leurs villages. Bien que certaines femmes aient pu acquérir les connaissances nécessaires, l'analphabétisme et le manque de confiance en soi, constituent pour la grande majorité d'entre elles des handicaps sérieux.

- En gestion

Cette formation est dispensée aux membres des comités de gestion. La priorité est réservée aux groupements menant des activités lucratives (petit commerce, embouche ovine, moulins, etc.). En général les femmes formées ne sont pas assez alphabétisées pour assimiler convenablement les instructions. Par conséquent certains GVF font toujours appel à des hommes lettrés pour tenir leurs cahiers de compte. Cette dépendance vis-à-vis des hommes occasionne parfois des détournements de fonds qui créent des tensions sociales au sein des groupements féminins (cas de Sika).

- En mécanique

La formation en mécanique intéresse dix (10) meunières chargées de l'entretien des cinq (5) moulins installés par le projet. Elle porte sur le démarrage du moteur, l'entretien et la réparation des petites défaillances techniques. Le projet organise des séances de recyclage périodique en collaboration avec le PPIL et l'Action Sociale en vue d'améliorer le niveau technique des meunières.

- Le volet santé et planning familial

Des démarches sont actuellement entreprises pour l'extension des activités de la CPF à la santé maternelle et infantile ainsi qu'au planning familial.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

L'objectif principal du PATECORE est de rendre plus compétents les services qui oeuvrent pour la conservation des ressources naturelles dans sa zone d'intervention. Sa stratégie consiste à leur apporter un appui technique et financier. La concertation entre services partenaires constitue l'instrument de base utilisé pour l'harmonisation des approches et l'organisation des interventions.

Il ressort de l'analyse des actions menées que la promotion des femmes est un volet secondaire dans les activités du projet. Dans le cadre de ses activités, la Cellule Promotion Féminine est confrontée à de nombreux problèmes dont les plus importants sont :

- le manque de stratégie d'intervention appropriée et de données de base approfondies sur le milieu d'intervention d'où l'inadaptation de certaines activités aux réalités économiques et socio-culturelles existantes ;
- la non-intégration du "volet promotion des femmes" à l'approche globale du projet et l'insuffisance des moyens mis en oeuvre en faveur des femmes ;
- la faible concertation entre la C.P.F. et les autres services de promotion féminine de la province.

Ces problèmes ont un impact certain sur les résultats des interventions.

La troisième partie de l'étude est consacrée à l'analyse des incidences économiques et sociales des activités du projet sur les femmes ainsi que les contraintes à la promotion féminine aussi bien au niveau du projet que des villages.

TROISIEME PARTIE :

**L'IMPACT DES ACTIVITES DU PATECORE
SUR LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES**

CHAPITRE I : LES INCIDENCES SOCIO-ECONOMIQUES

I. SUR LE PLAN ECONOMIQUE

A. L'IMPACT SUR LE REVENU ET LE NIVEAU DE VIE DES FEMMES

Grâce au système de crédit, le PATECORE met à la disposition des femmes, d'importantes sommes d'argent. Le montant du crédit octroyé par an aux groupements féminins pour les activités lucratives varie selon les villages de 100.000 à 350.000 F.CFA.

Cette initiative du projet est une innovation très bénéfique pour les femmes. Celles-ci disposent en effet d'un capital plus élevé pour leurs activités financières. L'incidence économique la plus importante est l'augmentation des ressources monétaires individuelles et collectives des femmes (cf. tableau n° 20). Grâce à ces fonds elles ne sont plus obligées de vendre la production de leurs champs personnels en début de saison sèche pour faire le petit commerce. A cause du crédit les femmes sont plus entreprenantes et développent des initiatives pour sa rentabilisation.

Tableau n° 20 : Situation financière des caisses de cinq (5) G.V.F. en mai 1992

Nom du village	Somme épargnée
Boulenga	50.000
Touka	50.000
Rangha	75.000
Tamiga	109.000
Sika	150.000

Les différentes activités mises en place par le projet ont des incidences économiques et sociales pour les ménages en général et les femmes en particulier. Les investissements réalisés génèrent des bénéfices plus ou moins substantiels qui représentent un apport financier important dans la vie des femmes. Les bénéfices générés par les activités rémunératrices leur permettent d'élever leur niveau de vie. Les revenus obtenus servent à effectuer des dépenses diverses visant à améliorer les conditions de vie des femmes. Parmi les dépenses réalisées on peut citer :

- la mouture des céréales au moulin ;
- la location de la charrette pour le transport de l'eau et du bois en vue de la préparation du dolo ;
- l'achat de vêtements et de médicaments en cas de maladie.

Mais ces bénéfices sont ponctuels et ne couvrent que la période de placement du crédit qui dure 6 à 8 mois (novembre à juillet). Les crédits sont seulement octroyés pendant la saison sèche.

L'impact économique des interventions varie selon les villages en fonction de l'importance du crédit octroyé et du type d'activités menées. Il est positif dans les localités pratiquant le petit commerce. Cette activité procure des revenus aux femmes pendant toute la durée de placement du crédit (cf. tableau n° 18 - Estimation des bénéfices). Les revenus que procure l'embouche ovine, sont ponctuels et ne peuvent être obtenus qu'après la vente des animaux, c'est-à-dire après les 7 mois d'engraissement. Les bénéfices générés sont peu substantiels et atteignent en moyenne 3.000 F.CFA. Quand on met en rapport le bénéfice généré, la durée de placement et les efforts fournis, l'impact économique se révèle négatif pour l'embouche ovine.

En ce qui concerne les incidences des activités anti-érosives, SAWADOGO et VINK³⁴ donnent un taux d'accroissement de la production agricole de 40 %. Nous n'avons pas pu obtenir des données fiables au niveau du projet pour vérifier ce chiffre. Une étude des rendements n'a pas été faite avant les aménagements, si bien qu'il est impossible présentement de faire une évaluation de l'impact des ouvrages anti-érosifs sur la production. Cet impact même s'il existe, est difficile à mesurer en raison de la mauvaise pluviométrie qui entraîne une fluctuation de la production.

Aussi sur les champs aménagés l'incidence observée est plutôt écologique : elle se traduit par une meilleure infiltration de l'eau, le comblement des ravines et la restauration des terrains dégradés marquée par la réapparition d'une couverture herbeuse (cf. photos). Cependant les aménagements anti-érosifs occasionnent une perte de temps qui ne permet pas aux femmes de pratiquer pleinement leurs activités rémunératrices. Ils constitueraient donc selon MONIMART M.³⁵, un facteur d'appauvrissement pour les femmes. La construction des ouvrages anti-érosifs a aussi un impact sur leur accès à la terre.

³⁴ SAWADOGO et VINK, 1990 : idem page 7.

³⁵ MONIMART M., 1989 : idem page 2.

B. L'INCIDENCE SUR L'ACCES DES FEMMES A LA TERRE

Dans la province du Bam, la dégradation accélérée des ressources foncières due aux facteurs climatiques et à la pression démographique suscite de nombreux problèmes. Les femmes n'ont pas de droit de propriété, mais exploitent de façon temporaire des champs personnels. Ces champs leur sont octroyés par leurs conjoints (61 % des enquêtées) ou par leurs parents.

Les activités anti-érosives ont un impact positif sur la situation foncière des femmes. Elles acquièrent en effet un privilège par rapport aux autres emprunteurs. Traditionnellement limitées au droit d'usage sur les parcelles qu'elles exploitent, les femmes ne prétendent jamais à la propriété foncière. Aussi, suite à la R.A.F. et aux aménagements anti-érosifs, les propriétaires terriens préfèrent prêter leurs terres aux femmes plutôt qu'aux hommes. Celles-ci ont la possibilité d'aménager leurs champs personnels même si par la suite elles doivent les céder à leurs propriétaires (Sabine LUNING, 1989)³⁶.

L'aménagement des champs personnels des femmes est un cercle vicieux parce qu'elles ne peuvent pas en bénéficier pendant longtemps. Néanmoins, il n'existe pas pour le moment de cas de retrait arbitraire de parcelles aménagées par des femmes comme le prévoient certains chercheurs dont Marie MONIMART.

C. LES RETOMBEES ECONOMIQUES AU NIVEAU DES MENAGES

Les femmes consacrent l'essentiel de leurs bénéfices aux dépenses familiales. Elles sont de plus en plus responsabilisées en ce qui concerne la sécurité alimentaire des ménages. Il ressort de nos enquêtes que celles-ci utilisent leurs bénéfices soit pour assurer la subsistance quotidienne des familles, soit pour constituer des stocks prévisionnels de vivres pour la période de pénurie alimentaire. Tout au long de l'année elles interviennent dans l'achat des condiments pour la préparation des sauces et on remarque la démission progressive de certains hommes des responsabilités économiques familiales. C'est ainsi que pour la scolarisation des enfants, certains se contentent de régler les frais d'inscription. Le reste étant à la charge des femmes : fournitures scolaires, vêtements, etc.. Les dépenses sanitaires consacrées aux enfants sont la plupart du temps effectuées par leurs mères. Ces différentes observations nous amènent à dire avec le bulletin CTA³⁷ que les femmes rurales consacrent 80 % de leurs revenus aux dépenses familiales. Par contre les hommes utilisent seulement 8 % de leurs ressources financières, le reste servant à couvrir leurs besoins personnels.

³⁶ Sabine LUNING, 1989 : Régime foncier traditionnel chez les mossi. Droit foncier des femmes. Kaya, PEDI. 32 p.

³⁷ SPORE, 1993 : idem page 35.

Les constats ci-dessus faits nous amènent à déduire que le bien-être socio-économique des femmes est lié à celui des ménages. C'est pourquoi l'impact économique des activités du projet profite surtout à la famille en général qu'à la femme seule. Toutefois il est indispensable de prendre en compte l'opinion des femmes par rapport à la notion de bien-être qui ne cadre pas avec la définition scientifique du terme. Néanmoins, peut-on dans ces conditions assurer la promotion économique de la femme quand l'essentiel de ses revenus sont utilisés au fur et à mesure sans épargne ni investissement ? Comment procéder pour que celle-ci puisse réellement profiter des revenus générés par ses activités ? La réponse à ces interrogations nécessite une connaissance approfondie préalable de la méthode de gestion des ressources financières familiales et l'accès à ces ressources par les différentes catégories de personnes vivant au sein d'une même famille (hommes, femmes, enfants, vieux, etc.). Il convient cependant de noter que le problème de la gestion des revenus familiaux se pose à un niveau inaccessible à l'intervenant extérieur.

Il ressort aussi des enquêtes que le petit commerce favorise un flux monétaire à l'intérieur des villages, grâce aux différents échanges qui s'opèrent.

Les moulins par contre entraînent une perte de devises locales car les produits utilisés (pièces de rechange, carburant, produits d'entretien) proviennent de l'extérieur. Leur impact économique sur les localités bénéficiaires reste négatif. Ils contribuent à l'appauvrissement des femmes.

Les dépenses sociales sont aussi une cause de gaspillage de fonds pour les femmes. Les événements sociaux qui nécessitent des dépenses sont par ordre d'importance : les funérailles, les mariages, les baptêmes, etc..

Mais le système de crédit, s'il permet aux femmes d'avoir plus de revenu, entraîne leur endettement et les place dans une situation de dépendance vis-à-vis du projet.

L'endettement des femmes constitue une des conséquences économiques des activités du projet. Il est lié à l'octroi répété de crédits divers dont le remboursement n'est pas toujours facile en raison de la situation économique défavorable des villages. En effet tous les efforts sont orientés vers la recherche de l'autosuffisance alimentaire, ce qui ne favorise pas l'épargne en vue des remboursements.

Par ailleurs, les femmes semblent se complaire dans leur situation d'assistées. Elles dramatisent souvent leurs conditions de vie en vue d'attirer l'attention de l'intervenant extérieur. Cet état d'esprit fausse les données des enquêtes économiques à cause des réponses préconçues. Leur stratégie consiste à décider d'une réponse commune, ce qui ne reflète pas la réalité du milieu.

Par crainte de risquer leurs fonds, les G.V.F. refusent d'investir leurs ressources monétaires. A ce sujet les femmes de Sika disent "tant qu'il y aura quelqu'un de l'extérieur pour nous donner de l'argent, nous n'oserons pas risquer l'argent de notre caisse (150.000 F.CFA)". Une telle attitude ne permet pas de rentabiliser les fonds.

Par conséquent, l'auto-promotion des femmes par leurs revenus individuels ou collectifs ne peut donc être atteinte.

II. SUR LE PLAN SOCIAL

Les activités du projet entraînent des incidences économiques importantes mais aussi des conséquences sociales remarquables.

A. L'IMPACT SUR LA MOBILISATION DES FEMMES

Grâce à la sensibilisation et aux actions menées par le projet ou avec son appui plusieurs groupements sont devenus plus dynamiques. Les femmes sont motivées et mobilisées pour la lutte contre la dégradation des ressources naturelles. Cette mobilisation fait qu'au fur et à mesure les femmes à travers leurs groupements sont devenues des partenaires indispensables dans la lutte contre l'érosion. Dans le cadre des aménagements anti-érosifs leur contribution est reconnue et sollicitée. Le groupement féminin est donc une structure sociale de mobilisation et de responsabilisation des femmes. Il sert d'intermédiaire entre ces dernières et les intervenants extérieurs. C'est à travers lui que les hommes demandent la collaboration des femmes pour les activités collectives villageoises. Ainsi leur contribution socio-économique est de plus en plus reconnue et valorisée.

Le G.V.F. favorise d'une part une meilleure participation féminine à la prise de décision au niveau villageois et d'autre part un accès des femmes à l'information. Celles-ci acquièrent l'habitude de communiquer avec l'extérieur et une plus grande confiance en elles-mêmes. Le fait d'adhérer au groupement féminin sort donc les femmes de l'isolement social dans lequel elles ont vécu jusque-là. Le G.V.F. représente un cadre d'expression de la solidarité économique et sociale entre les femmes.

En plus de leur impact sur l'organisation des femmes, les activités du projet contribuent à l'allègement de leurs tâches.

B. L'ALLEGEMENT DES TACHES DOMESTIQUES DES FEMMES

L'installation des moulins et des forages ainsi que l'octroi de charrettes aux G.V.F. contribuent à l'allègement des tâches des femmes.

Les moulins les dispensent de la mouture des céréales à la meule traditionnelle et favorisent une économie de temps.

Les corvées d'eau sont moins difficiles parce que les forages sont installés à proximité des concessions, ce qui réduit beaucoup les distances parcourues auparavant.

L'utilisation des charrettes contribue également à l'allègement des tâches des femmes parce qu'elles permettent le transport d'une plus grande quantité de bois de chauffe ou d'eau.

L'impact de certains équipements reste limité en raison du faible nombre de bénéficiaires. C'est le cas notamment pour les charrettes et les moulins. L'accès à ces équipements nécessite des dépenses auxquelles ne peuvent pas souvent faire face la majorité des femmes dans le contexte économique actuel des villages. Il n'y a que les femmes aisées qui profitent pleinement de ces équipements tandis que les démunies (majoritaires) se servent toujours des techniques archaïques.

A propos de l'utilisation du temps économisé, nous avons recueilli plusieurs réponses que résume celle d'un homme de Torah : "Quand nous voyons qu'elles (les femmes) sont désœuvrées, nous leur trouvons d'autres occupations". Pendant la saison pluvieuse, la mouture au moulin permet à la femme de consacrer plus de temps aux travaux de son champ personnel. Par contre le temps économisé pendant la saison sèche sert surtout aux activités anti-érosives.

Face à ces constats, on ne peut s'empêcher de conclure que le PATECORE en oeuvrant pour l'allègement des tâches domestiques des femmes vise à les occuper dans une activité nettement plus difficile qui est la construction des ouvrages anti-érosifs. Il est évident que l'allègement des tâches dans ces conditions n'a pas pour but d'améliorer la situation sociale des femmes. Ces observations amènent à douter de l'importance qu'accorde le projet à la promotion sociale des femmes.

Il convient aussi de noter que les équipements mentionnés ci-dessus ne profitent qu'à un nombre très réduit de villages. La répartition des localités bénéficiaires par rapport au nombre total des villages d'intervention (185) et par type d'équipement est la suivante :

moulins	:	5
forages	:	7
charrettes	:	30

Dans les localités non bénéficiaires on assiste à une détérioration des conditions de vie des femmes. La conséquence directe généralement observée est la création d'un surplus d'occupation pour elles.

C. LA CREATION D'UN SURPLUS D'OCCUPATIONS POUR LES FEMMES

Il est ressorti de la première évaluation du projet (1990) que les activités anti-érosives constituent un surplus d'occupation pour les femmes. Cette réalité est plus perceptible dans les villages enquêtés où le projet teste l'approche consistant à faire aménager séparément les champs familiaux et ceux des femmes. Ces dernières sont très surchargées à cause des différentes activités de conservation des eaux et des sols en particulier la construction des ouvrages en pierre (digues, diguettes, cordons pierreux).

La programmation des travaux par les G.V.F. est telle que les femmes ne peuvent pratiquement pas se reposer pendant la saison sèche. Celle-ci se fait en fonction de la disponibilité des camions pour le transport des cailloux des sites de ramassage jusqu'aux terrains à aménager. Pour cela, juste après les récoltes les femmes parcourent des distances de plus en plus éloignées à la recherche des pierres qu'elles rassemblent en gros têts. En général les travaux ont lieu une fois par semaine ou tous les quinze jours et durent trois mois. Après le ramassage chaque G.V.F. bénéficie d'un à deux jours pour charger les camions qui déposent les pierres sur les champs des femmes bénéficiaires.

Après cette étape, les courbes de niveau sont tracées par les femmes du G.V.F. ou les agro-formateurs villageois et chaque bénéficiaire construit seule son ouvrage ou se fait aider par les membres de sa famille (enfants notamment). Ce travail se fait pendant la saison chaude (mars - avril) et peut prendre plus de deux mois.

En définitive donc, les femmes se reposent très peu après les travaux agricoles. Les activités anti-érosives seraient selon MONIMART M.³⁸, une menace constante pour leur santé. En effet, de nombreux cas de blessures surviennent sur les chantiers alors que les G.V.F. ne disposent pas de boîtes à pharmacie pour prendre en charge les blessées. Celles-ci sont donc laissées à elles-mêmes et restent handicapées pour des mois ou des années. A ces problèmes sanitaires ponctuels s'ajoute l'épuisement physique continu dû au manque de repos. Pour MONIMART M., "Les femmes sont obligées de faire en une journée le travail de deux jours".

D. L'EVOLUTION DES MENTALITES

Les activités du projet ont permis une évolution positive des mentalités villageoises à la faveur des femmes. L'élément le plus important est la prise de conscience progressive de ces dernières de leur situation sociale très défavorisée. Celles-ci critiquent alors et dénoncent les discriminations et les injustices sociales auxquelles elles sont soumises.

Grâce aux visites inter-groupements les femmes découvrent les expériences des autres et font des échanges sur les différents problèmes qu'elles rencontrent. Elles sont alors stimulées et plus confiantes dans leurs activités.

Des changements importants s'opèrent aussi au niveau des hommes. Ceux-ci demandent et acceptent plus facilement la participation féminine à la prise de décision concernant les problèmes socio-économiques des villages. Mais si l'amorce d'une évolution des mentalités est réelle, elle reste très faible et insuffisante par rapport à l'impact des différentes contraintes socio-culturelles.

³⁸ MONIMART M., 1989 : idem page 2.

E. LES MODIFICATIONS DANS LA DIVISION SEXUELLE DES TACHES ET L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES TECHNIQUES PAR LES FEMMES

Traditionnellement la lutte contre l'érosion hydrique était faite par les hommes. Elle consistait à planter des haies vives d'Andropogon gayanus et à barrer les axes d'écoulement des eaux de ruissellement avec des troncs d'arbres et/ou de gros blocs de pierre. Ces méthodes avaient un succès limité parce qu'elles n'obéissaient pas toujours à des critères techniques précis.

Dans le cadre de ses activités, le PATECORE a initié les femmes aux différentes techniques de conservation des eaux et des sols (construction de digues, diguettes, etc.). La plantation des arbres était aussi une tâche exclusivement réservée aux hommes. Dans certains villages d'intervention du projet, les G.V.F. achètent de jeunes plantes pour reboiser les terrains dégradés (Sika). Elles participent à la plantation des haies vives d'Andropogon et à la végétalisation des diguettes. Le projet met aussi l'accent sur la création des pépinières villageoises. Cette expérience est menée par les femmes de Mafoulou. Pour toutes ces nouvelles occupations, l'acquisition de connaissances techniques était indispensable.

En vue d'accroître la participation des femmes à ses activités, le PATECORE leur donne plusieurs types de formations. Les plus importants portent sur la gestion, la mécanique, la photo-lecture, la vulgarisation agricole, etc.. Une importance est aussi accordée à la lutte contre l'analphabétisme.

L'acquisition des connaissances techniques permet aux femmes de pratiquer des activités jusque-là réservées aux hommes. Elle contribue donc à la modification de la division sexuelle des tâches. Ces formations limitent l'ingérence des hommes dans les activités féminines et permettent aux femmes de participer plus aux prises de décisions.

Le chapitre suivant analyse les différents types de contraintes qui ne favorisent pas la promotion socio-économique effective des femmes.

CHAPITRE II : LES OBSTACLES A LA PROMOTION SOCIO-ECONOMIQUES DES FEMMES

Les contraintes à l'amélioration des conditions de vie des femmes sont de divers ordres et se situent à plusieurs niveaux. En effet, on distingue des contraintes organisationnelles et techniques au niveau du projet en général et de la Cellule Promotion Féminine en particulier. Celles-ci ont un impact négatif sur les résultats des activités consacrées aux femmes. Au niveau des villages d'intervention prédominent les obstacles d'ordre économique et socio-culturel. Ils représentent des freins à la promotion socio-économique des femmes.

I. AU NIVEAU DU PROJET

A. L'INADAPTATION DE L'APPROCHE ET DE LA STRATEGIE GLOBALES

Le PATECORE, en associant un "volet promotion féminine" à son programme d'activité entend démontrer l'importance qu'il accorde au bien-être des femmes. Mais de nombreuses insuffisances dans la procédure de mise en place et d'exécution des actions de promotion féminine amènent à douter de cette réalité. Cette initiative selon Mme RICHTER constitue "une façon peu allégeante de se débar-rasser des problèmes des femmes". Cela est dit avec juste raison car on garde en séjournant au sein du projet l'impression que la Cellule Promotion Féminine est une cellule de trop. La CPF est isolée et bénéficie très peu de la cohésion et du système d'échange permanent existant entre les autres structures du projet. Le volet promotion féminine n'est pas intégré dans l'approche globale du projet. Par conséquent les femmes ne sont pas suffisamment prises en compte dans les activités du projet et leurs conditions spécifiques ne sont pas respectées.

Pour certains responsables techniques, c'est maintenant que les autres cellules du projet ont commencé à comprendre le rôle qu'elles devaient jouer pour l'intégration des femmes aux activités menées.

Malgré cette prise de conscience il ressort de nos entretiens que plusieurs agents (hommes) du projet ne croient pas à la possibilité et à la nécessité d'améliorer les conditions de vie des femmes. Ce pessimisme est perçu par M. RICHTER qui le dénonce en ces termes : "Les hommes ne sont pas toujours convaincus de la nécessité de la promotion féminine. Au contraire, ils sont très vite portés à critiquer les activités en faveur des femmes au lieu de participer à la recherche des solutions adaptées aux problèmes qui se posent".

La stratégie d'intervention du projet représente aussi une contrainte à la promotion des femmes. Le PATECORE en tant que structure d'appui est limité en ce qui concerne la promotion féminine. Le suivi et la formation des femmes dans les villages nécessitent un personnel d'encadrement suffisant et qualifié. Les partenaires actuels du projet ne sont pas en mesure de répondre à ces exigences. Ses ambitions

en matière de promotion féminine dépassent donc les capacités et les compétences des services associés. Bien qu'il ait changé de stratégie et recruté ses propres animatrices, les besoins sont loin d'être couverts à cause du nombre élevé de villages d'intervention et de la diversité des actions menées. Des solutions plus adaptées doivent être alors recherchées.

B. L'INSUFFISANCE DES MOYENS MIS EN OEUVRE EN FAVEUR DES FEMMES

Le présent point analyse le déséquilibre existant entre les ressources humaines et financières de la Cellule Promotion Féminine et les tâches qui lui sont confiées. Il est lié à l'approche globale du projet et à sa stratégie d'intervention.

1. Le personnel

Le personnel de terrain du PATECORE se compose d'environ une soixantaine d'agents dont seulement deux femmes. Ce sont elles qui exécutent toutes les activités de la CPF. Elles bénéficient très peu de l'appui des encadreurs, sauf pour la vulgarisation agricole et les activités anti-érosives. Une plus grande implication du personnel masculin dans les actions de promotion féminine pourrait pallier à l'insuffisance de l'encadrement et du suivi des femmes.

2. Les ressources financières

Sur un budget total de 36 millions de francs CFA, la Cellule Promotion Féminine utilise moins d'un quart de ces ressources financières. La faiblesse des moyens financiers utilisés est liée au système de financement (aide en matériel) et aux problèmes rencontrés (manque de stratégie adaptée) dans l'installation des moulins. Le système de financement ne permet donc pas une utilisation optimale des moyens financiers disponibles. Un accroissement des crédits pour le petit commerce et l'embouche ovine aurait permis pourtant aux femmes de disposer de capitaux plus importants. Ainsi elles pourraient diversifier leurs domaines d'investissement et obtenir des revenus plus substantiels. L'accès aux crédits serait aussi possible à un plus grand nombre de femmes.

C. L'ABSENCE DE CONCERTATION ENTRE LA CPF ET LES AUTRES SERVICES DE PROMOTION DES FEMMES DE LA PROVINCE

La concertation avec les services ayant les mêmes domaines d'intervention constitue l'élément de base de la démarche du PATECORE en matière de lutte anti-érosive. C'est ainsi qu'avec la mise en place du "cadre provincial de concertation" un effort particulier est fait par les différents intervenants pour une harmonisation des approches sur le terrain. Les résultats positifs découlant de cette méthode encouragent son application dans les autres domaines d'intervention. C'est pourquoi il avait été

décidé en 1990 de créer une structure de concertation sur les activités féminines. La mise en place effective d'une telle structure aurait pu résoudre certains problèmes de la CPF notamment celui relatif à l'insuffisance du personnel d'intervention. Par ailleurs cela aurait permis au PATECORE de conserver sa stratégie de départ et d'apporter ainsi son appui à plusieurs services, conformément à son objectif principal.

En attendant, la plupart des services continuent de mener de façon isolée leurs actions. Hormis le Service Provincial de l'Agriculture, les autres intervenants en matière de promotion des femmes sont très peu impliqués dans les activités de la C.P.F.

A ces problèmes généraux s'ajoutent ceux spécifiques à la Cellule Promotion Féminine.

II. LES CONTRAINTES SPECIFIQUES A LA C.P.F.

A. LE MANQUE D'OBJECTIFS ET DE STRATEGIE CLAIREMENT DEFINIS

1. La mauvaise définition des objectifs de la Cellule Promotion Féminine

Comme nous l'avons vu dans le point consacré aux objectifs de la Cellule, ceux-ci ont été redéfinis à trois reprises. Jugé "trop ambitieux et général", "pas assez spécifique et intégré par rapport aux résultats particuliers recherchés par le projet", l'objectif retenu pendant la phase I a été abandonné après l'évaluation. Un des objectifs définis pour la deuxième phase (1991-1993) vise à "compenser l'impact négatif de certaines activités du projet sur les femmes". Il s'agit d'apporter une compensation indirecte à travers des activités qui soutiennent les femmes dans leur rôle de mère et d'épouse grâce à une prise en compte de leurs préoccupations primaires (nutrition, santé, éducation, planning familial, etc.). Jusqu'à l'évaluation de la phase II en juin 1993 aucune des activités citées n'a été réalisée. Ce constat nous autorise alors à dire que les femmes subissent toujours l'impact négatif des aménagements anti-érosifs sans aucune compensation.

2. L'inadaptation de la stratégie et de la démarche opérationnelle

La stratégie d'intervention utilisée actuellement dans le cadre des activités féminines n'est pas adaptée aux ressources en personnel disponible pour le suivi, l'encadrement et l'évaluation de l'impact des actions. Il en découle alors les conséquences suivantes :

- la surcharge des animatrices, l'irrégularité du suivi et l'impossibilité d'intensifier les activités ;
- la faible couverture des besoins en formation des femmes et la difficulté de connaître l'impact réel des actions sur les bénéficiaires et d'en suivre l'évolution;
- les résultats peu satisfaisants des interventions.

Aux conséquences qui viennent d'être énumérées s'ajoutent celles de l'inadaptation de la démarche opérationnelle. Les activités de promotion des femmes sont mises en place sans étude approfondie du milieu d'intervention.

La C.P.F. utilise en effet la démarche "itérative" qui consiste à poser les actions "à tâton" pour ensuite identifier les causes de blocage et procéder à la recherche des solutions nécessaires. Si cette démarche est utilisée avec succès dans le cadre des aménagements anti-érosifs, il n'en est pas ainsi pour la promotion féminine. En effet, le manque de données de base sur les réalités économiques et socio-culturelles du milieu d'intervention ne favorise pas la réussite des activités. Ce manque d'informations est à l'origine des difficultés rencontrées par la Cellule dans presque toutes les interventions (moulins, forages, etc.). Certaines activités mises en place ne répondent pas aux aspirations des femmes et ne tiennent pas assez compte de leurs contraintes sociales. Il convient d'ajouter la faible considération des requêtes des femmes et la non prise en compte de leurs besoins réels. La participation féminine au choix des activités n'est pas évidente. L'opinion des femmes est rarement considérée dans les prises de décisions au niveau du projet. Cette situation est susceptible de les démobiliser.

On observe aussi une tendance à introduire de nouvelles activités (apiculture, tissage, etc.) au détriment de celles pratiquées traditionnellement par les femmes (agriculture, artisanat, élevage). Rien n'est apparemment fait en vue de promouvoir et rendre plus rentables ces activités économiques traditionnelles. La démarche opérationnelle adoptée entraîne des erreurs d'orientation aux conséquences économiques et sociales importantes.

Sur le plan économique elle a occasionné un gaspillage de fonds à cause des mauvais investissements qui sont réalisés (tissage, apiculture).

Les cas d'échecs laissent aux femmes un sentiment de culpabilité et d'incapacité et celles-ci finissent par se décourager. Cela peut compromettre à l'avance les interventions futures.

Le manque d'expérience et de compétence chez certains agents de la C.P.F. constitue un obstacle à la réussite des activités féminines.

B. LE MANQUE D'EXPERIENCE ET DE COMPETENCE TECHNIQUE DES AGENTS

L'inexpérience représente selon certains agents du PATECORE, un des principaux facteurs qui limitent l'efficacité du personnel de la C.P.F. sur le terrain. Ce problème se pose aussi bien au niveau du personnel de conception et de planification que des animatrices chargées de l'encadrement des femmes dans les villages.

Le travail de bureau qui doit être réalisé porte sur :

- l'élaboration d'une stratégie globale de la C.P.F. et des stratégies spécifiques par activité ;
- la recherche des outils pédagogiques ainsi que la conception des thèmes de sensibilisation pour les différentes formations ;
- la planification des activités et la rédaction des documents de suivi et d'évaluation des actions menées.

Toutes ces tâches requièrent une solide expérience et surtout une compétence technique. La responsable de la C.P.F. ne totalise pas encore trois années d'expérience et ne remplit donc pas ces conditions. Si au niveau des autres Cellules l'accent est de plus en plus mis sur la diversification des thèmes de sensibilisation, il n'en est pas ainsi pour la C.P.F. Pour Astrid Gerz³⁹ "la faible diversification des outils pédagogiques et des moyens de sensibilisation utilisés fait que les résultats évoluent peu".

La documentation disponible sur les activités féminines du PATECORE est très faible et incomplète. Dans la collecte des informations concernant l'impact des réalisations, l'accent est plus mis sur les données quantitatives par rapport à celles qualitatives.

III. LES CONTRAINTES AU NIVEAU DES VILLAGES

A. LA PAUVRETE DU MILIEU D'INTERVENTION

La situation économique du milieu d'intervention joue sur les résultats des activités financières initiées en faveur des femmes. Elle dicte en effet la méthode de gestion des revenus générés par ces activités.

Ainsi, les problèmes alimentaires dus à la mauvaise pluviométrie que connaît la province du Bam oblige les femmes à consacrer l'essentiel de leurs ressources financières à l'achat des vivres. Selon Marie MONIMART (1989, p. 52)⁴⁰ "avant les années de sécheresse les efforts avaient pour but l'accumulation de divers biens thésaurisables, ils sont maintenant consacrés à la lutte pour la survie familiale".

Le rôle économique de la femme dans une telle situation est beaucoup influencé par les préceptes traditionnels. On assiste alors à un transfert accéléré de responsabilités au détriment des femmes. Celles-ci sont obligées de développer des initiatives pour pouvoir s'occuper des familles. Dans la province du Bam, l'exploitation

³⁹ GERZ Astrid, 1992 : idem page 71.

⁴⁰ Marie MONIMART : idem page 2.

de champs personnels par les femmes représente leur initiative pour combler les déficits alimentaires des ménages. Les bénéfiques des activités lucratives mises en place par le projet servent à l'achat des vivres. "Le bien-être du ménage est plus important que celui de la femme seule. Le bonheur de la femme dépend de celui de la famille" (selon une femme de Bissighin).

Une telle perception des choses résulte des pratiques traditionnelles et du statut social des femmes.

B. LES CONTRAINTES SOCIO-ECONOMIQUES SPECIFIQUES AUX FEMMES

Les contraintes socio-économiques constituent un des principaux facteurs qui freinent la promotion des femmes. Elles découlent de leur statut social. Celui-ci définit en effet le pouvoir et le rôle socio-économique des femmes dans la société. Ces aspects ont déjà été traités dans le chapitre II de la première partie.

Ces contraintes limitent la participation féminine aux actions initiées par le PATECORE. Pour ne les avoir pas assez pris en compte dès le démarrage de ses activités, le projet est maintenant confronté à un problème d'orientation de ses interventions axées sur les femmes.

Les principales contraintes économiques et sociales existantes sont :

- la dépendance économique et la faible productivité due à un accès limité aux facteurs de production (terre, main-d'oeuvre, intrant, etc.) ;
- le manque de pouvoir social et la faible participation aux prises de décisions (au niveau familial ou villageois) ;
- l'analphabétisme et le faible accès aux connaissances techniques.

Le manque de compétence technique des responsables de groupements féminins représente aussi un obstacle à la promotion des femmes.

Le dynamisme de chaque groupement féminin dépend beaucoup de la motivation et du zèle de ses dirigeantes. La faible efficacité de nombreuses responsables est liée à leur manque de compétence en organisation des femmes. Leur capacité de mobilisation aussi est souvent limitée. Chez la majorité des responsables de G.V.F., le manque de formation en gestion et l'analphabétisme représentent un handicap important.

C. LES DIFFICULTES LIEES AUX HOMMES

Lors des réunions villageoises, il arrive que les représentantes des femmes contredisent publiquement certains dignitaires pendant les discussions. Cette façon d'agir est interdite par les coutumes. C'est pourquoi pour de nombreux hommes, un

tel acte constitue une atteinte inacceptable à leur dignité. Aussi, par des menaces diverses, ils contraignent les responsables "impolies" à abandonner leurs postes pour des femmes plus "dociles" et "respectueuses". Ce type de comportement ne favorise pas une participation active des femmes aux réunions communautaires. Il ne permet pas aussi l'émergence d'une diversité d'opinions sur les sujets discutés. Par conséquent les données recueillies pendant ces types de rencontres ne sont pas toujours fiables surtout quand elles portent sur les femmes.

Très souvent les querelles avec les hommes ont pour causes les tentatives d'ingérence de ces derniers dans la gestion des ressources financières des G.V.F. Les cas d'escroquerie, de vols ou de détournements de fonds sont assez fréquents. Ces problèmes créent un malaise social au sein des groupements féminins et constituent des facteurs de démobilisation des femmes. Pour ces raisons la plupart d'entre elles refuse d'assumer des responsabilités dans les G.V.F.

Les aménagements anti-érosifs qui représentent la principale activité du PATECORE ont une incidence économique et sociale négative sur les femmes (PATECORE, 1990, p. 71)⁴¹. Ils contribuent à leur appauvrissement et détériorent leurs conditions de vie en créant pour elles un surplus d'occupations. Les femmes profitent peu des bienfaits directs dus à la construction des ouvrages anti-érosifs (augmentation de la production) pour deux raisons essentielles :

- la gestion des récoltes familiales incombe aux chefs de ménages qui leur en limite l'accès et s'approprient les excédents ;
- très peu de champs de femmes sont aménagés et celles-ci consacrent la majeure partie de leur production à la consommation familiale.

En ce qui concerne les autres activités économiques, l'insuffisance des moyens financiers utilisés limite le nombre de bénéficiaires. Par ailleurs les critères de sélection appliqués font que les bénéficiaires sont très minoritaires par rapport aux non-bénéficiaires. Cela accentue les différences de niveaux de revenus entre les femmes parce que les plus démunies n'ont toujours pas accès aux crédits individuels. Les revenus générés par les activités lucratives sont en général peu substantiels et ponctuels. Ils ne couvrent pas toute l'année, en particulier la saison pluvieuse, période pendant laquelle les femmes connaissent des problèmes économiques difficiles.

Généralement la plus grande partie des bénéfices des activités rémunératrices sert aux dépenses familiales, notamment l'achat des céréales et des condiments. Les activités initiées en faveur des femmes ont des retombées économiques qui profitent plus aux ménages. Elles favorisent l'augmentation de la contribution financière des femmes dans les foyers et allègent les charges économiques supportées par les hommes.

⁴¹ PATECORE, 1991 : Plan d'opération 1991-1993. p. 71.

Sur le plan social, l'incidence générale des activités est aussi déterminée par celle liée aux aménagements anti-érosifs. Des conséquences sociales positives existent pour des actions telles que l'organisation des femmes, la formation, etc.. Mais si on les associe à celles qui découlent de la lutte anti-érosive, l'impact social général se révèle négatif.

Au stade actuel, les résultats obtenus en matière de promotion féminine ne garantissent pas la poursuite des activités après la fin de l'assistance du projet. L'auto-promotion des femmes reste un objectif à atteindre et les conditions favorables à un impact socio-économique durable des interventions sont à rechercher.

Considérant les différents problèmes que rencontrent le PATECORE pour intégrer les femmes dans les activités CES et assurer leur promotion socio-économique, nous faisons des suggestions en vue de contribuer à la recherche des solutions appropriées.

CHAPITRE III : SUGGESTIONS POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ADEQUATE DE PROMOTION FEMININE

I. A L'ENDROIT DU PATECORE

A. LA REVISION DE L'APPROCHE GLOBALE DU PROJET

Une révision de l'approche globale du projet est nécessaire pour permettre une intégration réelle des femmes à ses activités. La promotion féminine ne doit pas concerner seulement la C.P.F. L'approche actuelle du PATECORE contribue à la marginalisation des femmes. Comme le dit WEEKES - VAGLIANI⁴² "il n'est pas convenable de créer un volet axé exclusivement sur les femmes car celles-ci risquent de ne pas bénéficier des actions du projet qui ne les concernent pas expressément. Cette démarche entraîne un chevauchement des activités lors de la mise en application provoquant une surcharge pour les femmes". Selon le même auteur : "les femmes du milieu rural ne vivent pas isolées et si l'on veut que les hommes s'intéressent à leur sort, il faut s'efforcer d'accentuer la complémentarité des rôles des deux sexes au lieu d'essayer de compenser la discrimination dont elles souffrent en envisageant des activités à part en leur faveur". Les relations traditionnelles hommes - femmes doivent donc être enrichies et non dégradées. Il est nécessaire dans ces conditions de faire participer des hommes montrant de la sympathie pour la cause féminine aux différentes phases de la mise en oeuvre des programmes concernant les femmes. Cette participation masculine doit se faire au niveau du projet, des agents de terrain et des villages d'intervention.

Au niveau du projet une nouvelle répartition des tâches est indispensable pour accroître la participation des autres Cellules aux activités féminines. Cette collaboration permettra aux agents de C.P.F. de bénéficier des compétences ainsi que des expériences des autres agents en matière de planification et de conception d'outils pédagogiques. Une sensibilisation préalable du personnel masculin aux problèmes des femmes est nécessaire.

Il en est de même pour les encadreurs agricoles dont la formation doit nécessairement comporter des thèmes de sensibilisation relatifs aux conditions de vie des femmes. Si les encadreurs sont acquis à la cause féminine, ils pourraient oeuvrer pour la transformation des mentalités des hommes dans les villages. Ceux-ci apporteront aussi leur appui aux animatrices sur le terrain pour l'encadrement des femmes et le suivi des activités.

⁴² WEEKES - VAGLIANI, 1986 : L'intégration des femmes aux projets de développement. Paris, Khartala (voir ORSTOM).

La collaboration hommes - femmes dans le cadre de certaines activités est indispensable. C'est le cas notamment pour la construction des ouvrages anti-érosifs dont l'incidence sur les conditions de vie des femmes est négative. L'approche consistant à faire travailler séparément les hommes et les femmes doit donc être rectifiée. Une connaissance approfondie des réalités économiques et socio-culturelles du milieu d'intervention est utile pour favoriser le succès des activités.

B. LA RECHERCHE DE DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES APPROFONDIES SUR LE MILIEU D'INTERVENTION

Les lacunes constatées au niveau des connaissances du milieu d'intervention doivent être obligatoirement corrigées. Pour cela des recherches restent à faire sur les aspects suivants :

- les activités économiques traditionnelles des femmes et leur apport financier;
- la composition des ménages et la répartition des tâches par personne en fonction de l'âge et du sexe ;
- les échanges économiques au sein des ménages ;
- la gestion des ressources financières acquises au sein du ménage.

Le suivi rapproché et la présence permanente du personnel d'encadrement sont des moyens indiqués pour s'imprégner des réalités du terrain.

C. L'IMPLICATION D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE SERVICES PARTENAIRES

Comme le montrent les tableaux n° 12 et 14, plusieurs services mènent des activités en faveur des femmes dans la province du Bam. La plupart d'entre eux sont actifs depuis plusieurs années et possèdent une plus grande connaissance du terrain que la C.P.F.

Les avantages qui pourraient découler de l'implication de ces services sont nombreux. Ce sont essentiellement : l'adoption d'une démarche conforme à la stratégie globale du projet, l'harmonisation des approches et un échange d'expérience, la résolution du problème de personnel de terrain aussi bien au niveau quantitatif que qualitatif, l'extension du nombre de villages bénéficiaires des activités et enfin l'intensification du suivi et de l'encadrement des femmes.

Mais, la réussite des activités reste conditionnée par l'accès des femmes aux connaissances techniques.

D. L'AMELIORATION DE L'ACCES DES FEMMES AUX FORMATIONS TECHNIQUES

Un accent particulier doit être mis sur la formation du personnel chargé de l'exécution des activités de promotion féminine. Cela est indispensable pour un transfert réel et efficace des connaissances techniques aux femmes dans les villages.

Le projet devra alors adapter les contenus et les horaires de formations aux contraintes spécifiques des femmes car les principales difficultés qu'elles rencontrent sont :

- le manque de temps dû à la multiplicité des tâches exécutées ;
- l'analphabétisme ;
- les charges liées à la maternité ;
- la faible habitude à communiquer avec l'extérieur.

Une formation technique appropriée des femmes est nécessaire pour accroître leur productivité et favoriser la rentabilité des actions menées.

La promotion de l'auto-encadrement féminin représente une alternative susceptible de permettre un encadrement et un suivi adaptés des femmes dans les villages.

II. A L'ENDROIT DE LA CELLULE PROMOTION FEMININE

A. L'UTILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES FINANCIERES DE LA C.P.F.

L'utilisation convenable des ressources de la C.P.F. ne serait possible que si une stratégie adaptée est élaborée pour l'installation des 30 nouveaux moulins concernés par le financement.

Nous proposons l'achat des moulins moins chers ici au Burkina. Ces moulins, comme les forages et les charrettes doivent être partiellement ou entièrement subventionnés à cause de leur impact économique négatif. Ainsi l'argent qui sera économisé servira à financer d'autres activités ou à accroître le nombre des femmes bénéficiaires des différents crédits. Telles sont aussi les conséquences qui découleront de l'intégration des activités économiques traditionnelles des femmes.

B. L'INTEGRATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES TRADITIONNELLES DES FEMMES

L'exploitation de champs personnels, l'élevage de petit bétail ainsi que l'artisanat (filage du coton, poterie) représentent les principales sources traditionnelles de revenus des femmes en milieu rural. Dans le cadre de ses efforts pour procurer des revenus aux femmes, le PATECORE n'accorde pas assez d'importance à ces activités. Pour permettre une augmentation des récoltes personnelles des femmes, le projet doit oeuvrer pour leur meilleur accès aux ouvrages anti-érosifs ainsi qu'aux intrants agricoles. Leur initiation à la fabrication des fosses fumières représente une solution aux problèmes d'accès aux intrants. Au niveau des activités anti-érosives l'élaboration d'une approche mieux adaptée est nécessaire pour permettre aux femmes de pouvoir bénéficier des diguettes.

L'embouche ovine telle qu'elle est pratiquée actuellement par le PATECORE limite le nombre de femmes bénéficiaires et n'est pas rentable. Nous formulons des propositions en vue de contribuer à la résolution de ces problèmes.

Nous suggérons au projet l'achat des moutons de race locale au lieu de ceux proposés actuellement. En achetant des moutons de race locale, le projet pourrait augmenter le nombre d'animaux par femme et le nombre de personnes bénéficiaires. Cette démarche permettrait aux femmes d'obtenir des revenus substantiels et d'accroître leur productivité dans le cadre de l'élevage traditionnel. Elle constitue aussi une condition qui garantirait un impact économique positif à long terme de l'activité et sa poursuite après la fin de l'assistance du projet.

Compte tenu du manque de personnel de suivi sanitaire et technique, la formation de femmes-relais au niveau des villages est nécessaire. Il est cependant certain que sans une initiation des femmes à l'épargne individuelle, la durabilité de l'impact positif des activités économiques n'est pas garantie.

C. L'INITIATION DES FEMMES A L'EPARGNE INDIVIDUELLE ET LA RENTABILISATION DES FONDS DES CAISSES COLLECTIVES

Bien que la pauvreté du milieu d'intervention ainsi que certains problèmes économiques ponctuels déterminent le succès de cette action, l'expérience mérite d'être faite. Au cours de nos entretiens plusieurs femmes ont manifesté leur intérêt pour le système de tontine. Cette expérience peut être testée avec les groupements féminins bénéficiaires du crédit petit commerce. Un regroupement des femmes selon le niveau de leur revenu est nécessaire. L'initiation des femmes à l'épargne individuelle est une des conditions pour aboutir à l'auto-promotion. La rentabilisation de l'épargne collective représente aussi un facteur qui puisse contribuer à l'auto-promotion économique des femmes.

La collecte de l'épargne collective constitue une des actions les mieux réussies parmi celle que mène le projet en faveur des femmes. Il est nécessaire de rentabiliser cette épargne en effectuant des investissements collectifs dont les revenus seront reversés dans les caisses communes ou en accordant des crédits aux membres des G.V.F. qui ne bénéficient pas du crédit du projet.

Les G.V.F. pourraient par exemple créer des banques de céréales en achetant les récoltes des femmes, ouvrir des boutiques ou des restaurants populaires. L'octroy des crédits individuels permettrait aux femmes d'augmenter leur capital pour le petit commerce.

Pour la majorité des enquêtées (90 %) l'épargne collective ne peut pas être utilisée tant qu'il y aurait un soutien financier extérieur. Visiblement, les femmes comptent se prendre en charge à la fin de l'assistance du projet. C'est peut-être là leur stratégie, mais l'on constate qu'elles sont au fur et à mesure très dépendantes économiquement du projet.

Un tel problème mérite une solution rapide et définitive avant 1997 (date probable de la fin du projet). Un intense travail de sensibilisation est donc nécessaire.

CONCLUSION GENERALE

Au Burkina Faso, les efforts déployés pour l'intégration des femmes au processus de développement commence à donner des résultats positifs à travers l'expérience du "Projet Aménagement des Terroirs et Conservation des Ressources du Plateau Central" (PATECORE).

Dans le cadre des activités de conservation des eaux et des sols (CES) que le PATECORE mène, les femmes représentent 70 % des effectifs sur les chantiers pendant la construction des ouvrages anti-érosifs. Organisées en groupements villageois féminins dynamiques, les femmes sont mobilisées pour la lutte contre la dégradation des ressources naturelles. Par ailleurs, grâce aux différents crédits octroyés par le projet en vue d'améliorer leur situation économique, l'on assiste à l'augmentation de leurs revenus individuels et collectifs. Le programme de formation / alphabétisation initié par le PATECORE contribue à l'acquisition de connaissances techniques par les femmes dans des domaines tels que : la gestion, la mécanique, le traçage des courbes de niveau, etc.. Grâce à la participation assidue des femmes aux activités du projet, l'on assiste à la reconnaissance de l'importance de leur contribution au développement. Par conséquent, celles-ci participent plus aux prises de décisions aussi bien au niveau du projet que des villages d'intervention.

Mais cette réussite apparente d'une expérience de promotion féminine dans le cadre de la conservation des ressources naturelles au Burkina Faso cache de profondes réalités.

La mise en place des activités en faveur des femmes s'est faite sans une stratégie précise et sans que des études socio-économiques approfondies du milieu ne soient préalablement réalisées.

De même le PATECORE en consacrant un volet et une structure spécifiques aux actions de promotion féminine a favorisé la marginalisation des femmes. Celles-ci ne sont pas intégrées à la conservation des ressources naturelles. Les actions initiées ne profitent qu'à une minorité. La majorité des femmes supporte les charges supplémentaires de travail dues à la construction des ouvrages anti-érosifs sans un quelconque profit. La construction des ouvrages anti-érosifs est une menace constante pour la santé des femmes (parce qu'elles font l'essentiel du travail) et contribuent à leur appauvrissement.

Cela tient à l'approche et à la stratégie du projet, ainsi qu'à l'insuffisance des moyens financiers et humains mis en oeuvre pour les femmes. Il convient d'ajouter à ces éléments le manque de compétence technique et de motivation ainsi que l'inexpérience du personnel chargé des activités féminines. Or, une implication des services qui mènent des actions en faveur des femmes dans la province (Action sociale, PPIL, SOS Sahel, etc.) aurait pu être bénéfique. Elle aurait pu permettre une harmonisation des approches sur le terrain, un échange d'expérience et surtout un appui en personnel d'encadrement et de suivi. Si la Celle Promotion Féminine avait

adopté cette démarche, elle agirait en conformité avec l'objectif principal du PATECORE qui est d'apporter un appui technique et financier à des services existants et non d'intervenir directement sur le terrain.

Plusieurs activités ont été mises en place sans étude de faisabilité et il n'est pas non plus évident que les femmes aient participé à leur choix. Celles-ci ont certes été parfois interrogées mais toutes sont unanimes que leur avis est rarement pris en considération dans les décisions finales. Il aurait fallu considérer leurs activités économiques traditionnelles qui ont l'avantage d'être connues et pratiquées par presque toutes les femmes.

Le succès des nouvelles activités introduites par le projet est compromis par le manque d'aptitude technique ou d'intérêt des personnes concernées. Les échecs qui découlent de la démarche utilisée entraînent leur découragement et un gaspillage de fonds.

Par ailleurs, le PATECORE en considérant la promotion féminine comme un volet secondaire de son programme d'action et en lui consacrant peu de moyens, restreint les possibilités d'extension des activités à la majorité des villages (environ 200/250 localités) de sa zone d'intervention.

L'on note déjà une inadaptation entre les objectifs du projet en matière de promotion féminine et les capacités techniques et financières de ses partenaires provinciaux.

C'est pourquoi, le PATECORE devrait repenser son approche et sa stratégie afin de mieux y intégrer les femmes. Pour cela, il serait mieux d'opter pour une approche intermédiaire qui favorise l'association des hommes et des femmes dans certaines activités (construction des diguettes) et leur séparation dans d'autres (formations).

De même, l'élaboration d'une stratégie spécifique aux femmes plus précise et adaptée aux problèmes évoqués ci-dessus serait souhaitable. Dans ce cadre les éléments-clés ci-après devraient faire l'objet d'une attention particulière. Ce sont :

- la connaissance approfondie des réalités économiques et sociales du milieu d'intervention ;
- la participation effective des femmes et du personnel d'encadrement au choix des activités à mettre en place ;
- la prise en compte de l'importance de la formation / alphabétisation pour l'auto-promotion féminine ;
- la prise en compte des contraintes socio-culturelles spécifiques aux femmes ;

- le choix d'une démarche opérationnelle qui garantisse la durabilité des incidences positives consécutives aux actions menées.

D'ores et déjà, il serait souhaitable que des initiatives soient prises afin de permettre aux femmes de profiter réellement du fruit de leurs activités. Un effort particulier devrait être fait en vue de réduire les disparités entre leurs niveaux de revenus. La démarche actuelle tend à privilégier les femmes des catégories sociales aisées. Les démunies (majoritaires) ne peuvent pas prétendre aux crédits individuels car n'ayant aucune garantie financière.

Il convient cependant de reconnaître que la promotion socio-économique des femmes est un processus à long terme qui ne peut que s'amorcer pendant la durée (courte) d'un projet. C'est pourquoi malgré les insuffisances mentionnées plus haut, nous pouvons dire qu'aux différentes contraintes à l'intégration des femmes aux processus de développement, l'expérience du PATECORE apporte un début de réponses positives. Mais une question demeure sans réponse :

"Comment augmenter les ressources financières des femmes et leur permettre de profiter du fruit de leurs labours quand celles-ci consacrent 80 % de leurs revenus aux dépenses familiales ?

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES SPECIFIQUES

1. COMPAORE P. Nestorine, 1993 : L'organisation de la production sur les champs personnels des femmes et sa destination. CIEH/PATECORE, Ouagadougou, 124 p. (voir CIEH ou PATECORE).
2. GERZ Astrid, 1992 : Analyse des cinq moulins installés par le PATECORE. Kongoussi, Bam (voir PATECORE).
3. Ministère du Plan, 1991 : Stratégies nationales pour l'intégration des femmes dans le processus de développement, Ouagadougou, 75 p. (voir Ministère du Plan).
4. MONIMART M., 1989 : Femmes du Sahel, la désertification au quotidien. OCDE/ Club du Sahel, Paris, Karthala, 263 p. (voir CIEH ou ORSTOM).
5. PATECORE, 1990 : -Présentation générale, approche d'aménagement et résultats provisoires au 30 septembre 1990. Kongoussi (voir PATECORE).
-Rapport du séminaire sur la promotion féminine du 09-04-90 et du 10 au 11-05-90. Kongoussi, 12 p. (voir PATECORE).
6. PATECORE, 1991 : Rapport d'activité campagne 1990-1991. P. 41-44. Kongoussi, Bam (voir PNGT ou PATECORE).
-Plan d'opération 1991-1993. P. 70-81. Kongoussi, Bam (voir PATECORE).
7. RICHTER Marlène, 1993 : Politique de promotion des femmes du PATECORE, Kongoussi (voir PATECORE).
8. SAWADOGO A. et VINK W., 1990 : Etude sur les projets à volet féminin du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Etude de cas de huit (8) projets. Ouagadougou, 69 p. (voir PATECORE).
9. SAWADOGO G.P., 1992 : Bref aperçu sur la situation des ressources naturelles de la province du Bam, Kongoussi, 12 p. (voir PATECORE).
10. WEEKES - WAGLIANI W., 1986 : L'intégration des femmes aux projets de développement. OCDE, Paris, 84 p. (voir ORSTOM).

OUVRAGES GENERAUX

1. BENOIT D., 1982 : Enquêtes de source complémentaire. Paris (voir ORSTOM).
2. BOULET R., 1968 : Etude pédologique de la Haute-Volta. Région Centre-Nord, Dakar, 349 p. (voir ORSTOM).
3. CHAMPAGNE S., 1989 : A propos de la coopération féministe et du pouvoir des femmes au Sahel. Centre Sahel, Québec, 85 p. (voir ORSTOM).
PIRON F., MAIGA L.
4. INSD, 1986 : Analyse des données démographiques du recensement de 1985. Ouagadougou (voir INSD).
5. KLINKHAMER M., 1991 : Participation des femmes à la lutte anti-érosive. CIEH/PATECORE. Ouagadougou, 69 p. (voir CIEH ou PATECORE).
6. LUNING S., 1989 : Régime foncier traditionnel chez les Mossi. Droit foncier des femmes. Kaya, 32 p. (voir PEDI).
7. MARTY Chen, 1984 : Créer des emplois pour les femmes dans les activités de promotion non-artisanales. Bulletin SEEDS, Manille (voir CIEH).
8. RINGTOUMDA F., 1990 : La formation des femmes au Sahel. Centre Sahel, PIRON F., MAIGA L. Québec, 17 p. (voir ORSTOM).
9. SAWADOGO E., 1992 : Les systèmes agro-pastoraux traditionnels et leur application dans la province du Bam. DEA, Paris (voir PATECORE).
10. SPORE, 1993 : Bulletin, CTA n° 44 (voir CIEH).
11. UNICEF, 1991 : Analyse de la situation des femmes et des enfants au Burkina Faso. Ouagadougou, 259 p. (voir ORSTOM).

ANNEXES

A n n e x e I

GUIDE D'ENTRETIENS :

AVEC LES RESPONSABLES DU PROJET

(Chef de Projet ,Conseiller Technique Principal ,Chef de la Cellule Promotion Féminine)

1--Comment et par qui s'est faite la formulation du PATECORE ?

2--Quel est le rôle joué par les populations rurales en particulier les femmes dans lae choix des activités du Projet ? Ce choix tient-il compte des besoins exprimés par elles ?

3--Donner les raisons qui ont conduit au choix des femmes comme groupe-cible des interventions?

4--Situer la conception de base du Projet vis-à-vis des femmes ?

- agents économiques ;
- agents sociaux ;
- agents socio-économique;

5--Quels sont les objectifs généraux et spécifiques du Projet son approche globale et celle utilisée dans les activités de promotion des femmes ?

6--Quel est le rôle joué par les agents d'encadrement ,surtout les animatrices dans le choix des activités et de la stratégie d'intervention adoptée pour leur exécution?

7--Présenter la méthode utilisée par le Projet pour toucher les femmes :

- méthode directe avec des activités non intégrées ;
- méthode indirecte avec des activités intégrées ;
- méthode intermédiaire .

8--Citer les activités retenues en faveur des femmes et le nombre de villages concernés par activité pour l'ensemble de la zone d'intervention du PATECORE .

9--Quels sont les moyens (humains ,matériel et financier) dont dispose le Projet et la part consacrée à la promotion féminine ?

10--Enumérer les critères de choix des 'villages promotion féminine.

11--Quelle démarche opérationnelle est utilisée pour la mise en place et l'exécution des programmes en faveur des femmes?

12--De quelle manière le Projet touche-t-il les femmes dans les villages?

- individuellement;
- par ménage;
- par l'intermédiaire du groupement féminin.

13--Sous quelle forme se fait l'intervention du Projet?

- crédits;
- équipement;
- subventions;
- autres

14--A partir de quelle étape la contribution des services partenaires est-elle requise dans la mise en place des activités?

15--Quels types de rapports existent la CPF et les cinq autres Cellules du Projet

16--Quel est le degré de participation des femmes aux activités qui sont menées et les raisons qui l'expliquent ?

17--Donnez votre perception de l'impact économique et social (direct et indirect) des activités sur :

- les femmes (individuellement) ;
- les ménages ;
- les communautés villageoises.

18--A quel niveau peut-on situer les obstacles à la promotion socio-économique des femmes ?

- Au niveau du Projet :

Structure de décision (Direction) ;

Structure de conception technique ,de suivi de gestion et d'évaluation (CPF) ;

- Au niveau des agents d'encadrement:

Structure d'exécution chargée de la sensibilisation de la formation du suivi et de l'évaluation

- Au niveau des villages.

19--Présenter les difficultés spécifiques rencontrées dans chaque type d'activité et situer les perspectives d'avenir des programmes de promotion féminine du PATECORE .

20--L'intégration des femmes aux efforts de conservation des ressources naturelles est-elle:

- une possibilité?
- une illusion?

Dans les deux cas donner les raisons explicatives et pour terminer le premier ,faire des propositions pour une meilleure prise en compte des femmes

FICHE N°1

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX FEMMES

1--Avez-vous participé au choix des activités consacrées aux femmes ? OUI NON
Dites pourquoi dans les deux cas .

2--Les activités retenues répondent-elles à vos besoins prioritaires ? OUI NON
Donnez les raisons explicatives pour chacune des deux réponses.

3--Que pensez-vous des différentes activités qui sont exécutées ?
Répondent-elles à vos attentes ? OUI NON
Pourquoi ?

4--Citez les principales raisons qui vous poussent à (ne pas) participer aux actions proposées :
- personnelles;
- familiales ;
- autres

Quelles sont les conséquences économiques et sociales des activités du Projet sur les femmes au niveau :

- individuel;
- des ménages ;
- du GVF ;
- du village;

5--Nommez les différentes contraintes à votre bonne participation aux interventions :

- manque de temps ;
- opposition du mari ;
- manque de connaissance technique ;
- raisons socio-culturelles;
- sensibilisation insuffisante;
- autre;

6 - Quelles propositions faites-vous pour une meilleure prise en compte des femmes dans les activités du Projet ?

- attentes ;
- suggestions par rapport à des difficultés spécifiques ;

FICHE N°2

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX CHEFS DE MENAGES

1–Dites quel a été le rôle de vos femmes dans le choix des activités du PATECORE.
Les interventions actuelles répondent-elles à leurs attentes ? Si non expliquez .

2–donnez les principales raisons qui sont à la base de la participation des femmes aux interventions et citez les différents obstacles à leur intégration effective .

3–Que pensez-vous des activités de promotion mises en place par le PATECORE en faveur des femmes ?

4–La participation des femmes aux interventions a-t-elle des avantages ou des inconvénients ? Dans les deux cas , dites pourquoi.

5–Quelle est votre perception de l'impact des actions qui menées sur :
- les femmes individuellement ;
-les ménages ;
-les GVF ;

6–Citez les principaux obstacles à une meilleure participation des femmes aux différentes étapes de l'exécution des activités (identification , choix de la stratégie , formations techniques , application pratique des enseignements)
-manque de temps ;
-opposition des époux ;
-analphabétisme et manque de connaissance technique ;
-contraintes socio-culturelles ;
-sensibilisation insuffisante ;
-autres .

7–Quelles propositions faites-vous pour une intégration effective des femmes aux activités du Projet ?

8–Remarques générales:

A n n e x e I I

LA DIGUE FILTRANTE SIMPLE (RECTILIGNE)

Récemment introduite comme mesure anti-érosive au Burkina Faso. Les digues filtrantes ont surtout été vulgarisées par l'AFVP et le Projet PATECORE. Elles proviennent de l'amélioration d'un système traditionnel de lutte anti-érosive. On distingue deux types de digues filtrantes:

- la digue filtrante simple (rectiligne)
- la digue filtrante d'épandage (voir fiche technique 9B)

I/ CARACTERISTIQUES

A la différence de la diguette filtrante, la digue filtrante est un ouvrage construit au travers d'un marigot.

D'une hauteur moyenne de 0,50 à 0,80 m voire 1 m, la largeur de la fondation et la crête dépendent essentiellement du volume d'eau estimé qui doit y transiter. En général la largeur totale est au moins le triple de la hauteur de l'ouvrage.

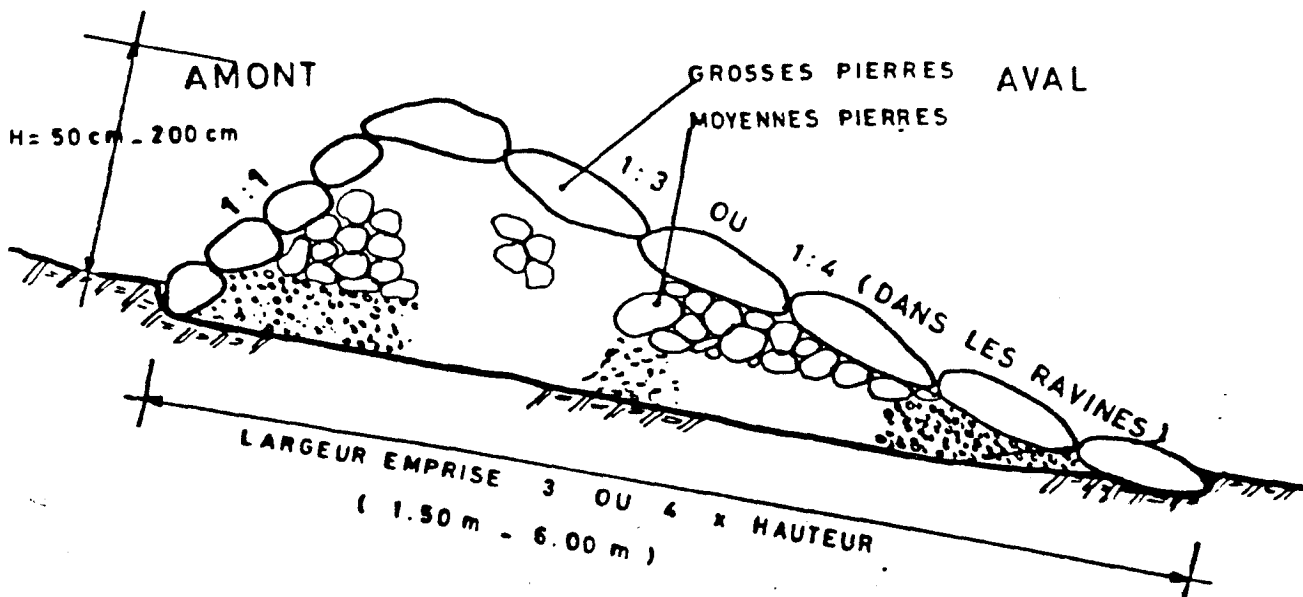
$$L = 3 \times h$$

L = largeur de la digue (fondation)
h = hauteur de la digue

La crête de la digue doit être horizontale et rectiligne sauf en cas d'existence de déversoir: la digue est alors abaissée à un niveau pour permettre l'évacuation de la crue. Dans ce cas il faut la munir d'un bassin de dissipation à l'aval et s'assurer d'une pente suffisamment douce: à l'aval de l'ordre de 1 pour 4 (talus aval 1/4) et à l'amont de 1 pour 1 (talus amont 1/1).

La longueur de la digue varie en fonction de la taille du thalweg ou du bas fonds aménagé (souvent entre 150 et 250 m ou au delà). La distance entre deux digues filtrantes consécutives varie de 100 à 200 m. Elle dépend surtout de la nature de la pente du terrain. Sur les terrains à pente forte les digues sont rapprochées (80 - 100 m).

La Digue Filtrante Simple (Rectiligne)



II/ FONCTIONNEMENT ET ROLE

La digue filtrante a pour rôle essentiel de permettre un passage non érosif de l'eau.

Elle assure une sédimentation amont des matériaux transportés. C'est principalement un ouvrage d'épandage des crues. Elle joue aussi le rôle de protection des ouvrages qui se situent à l'aval (diguettes filtrantes). C'est avant tout un ouvrage préventif contre l'érosion en ravine et en griffes.

III/ LES ETAPES DE LA CONSTRUCTION D'UNE DIGUE FILTRANTE

Les principales étapes devant aboutir à la réalisation de l'ouvrage peuvent se résumer comme suit :

- 1/ Identification technique du site (levés topographiques, observation de cartes et photos aériennes)
- 2/ Implantation du tracé de la digue ou du seuil déversant
- 3/ Escavation (déblai) de la tranchée d'ancrage (fondation)
- 4/ Pose des pierres (choix des pierres = les plus grosses et plates vers l'aval, les plus rondes en amont, création d'un filtre avec les petites pierres dans la fondation (tapis

IV/ PRECAUTIONS

La digue doit toujours être implantée sur une fondation (escavation) munie d'un filtre.

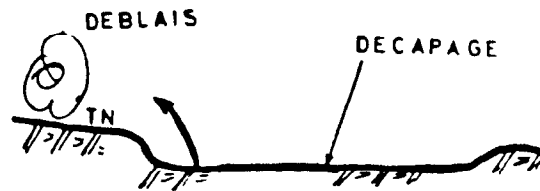
La crête ne doit pas être effilée ou avec des pierres libres.

VI/ CONCLUSION

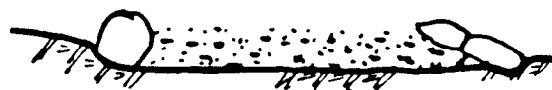
La construction des digues filtrantes en pierres "libres" permet de minimiser le coût des aménagements anti-érosifs dans les zones fortement érodées (lits de marigots,

Etapes de Construction

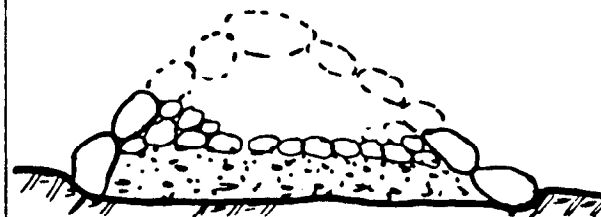
1. Fouille sommaire sur emprise



2. Posé Couche Filtrante



3. Construction par Couches



thalwegs). Cette technique est très avantageuse du fait qu'elle permet la récupération et l'utilisation des zones les plus fertiles des terroirs (bas-fonds). Ses seuls inconvénients restent le coût élevé du transport de moellons (car ces ouvrages consomment beaucoup de cailloux) et le niveau élevé de sa technique de construction.

Les digues filtrantes sont également utilisées pour le traitement des ravinements: elles deviennent alors une mesure curative. Cette technique exige une formation poussée des agents et des paysans et un suivi plus assidu des travaux par les agents.

LES DIGUETTES FILTRANTES

Dispositifs mécaniques, les diguettes filtrantes figurent parmi les mesures anti-érosives les plus répandues au Burkina Faso. Du fait qu'elles sont souvent confondues aux cordons pierreux, il est important que cette fiche technique s'attarde sur ses caractéristiques et ses fonctions pour en permettre une meilleure connaissance.

I/ CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

La diguette filtrante est un ouvrage anti-érosif construit sur une courbe de niveau. Elle est constituée d'un assemblage de moellons avec une hauteur en crête d'environ 30-50 cm sur une largeur de deux à trois (3) fois la hauteur de 60 à 100 cm. On distingue deux types de diguettes filtrantes suivant le mode de construction : la diguette filtrante avec ou sans tapis.

La diguette filtrante avec tapis observe la particularité que lors de sa construction, après la pose de pierres de fondation on établit un filtre constitué de petites pierres (gravillons) qui seront recouvertes de grosses pierres. Ce type de diguette est indiqué pour les passages à fort ruissellement où le rôle de filtre doit être accentué pour éviter le démolissage de l'ouvrage.

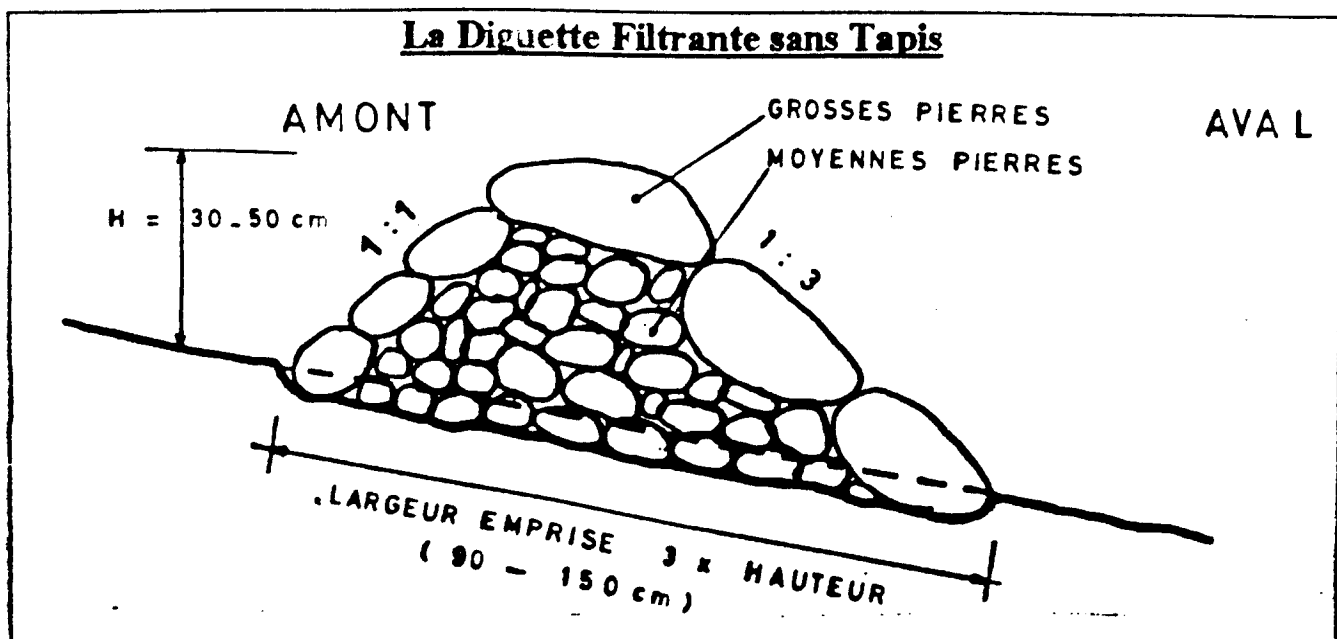
La diguette sans tapis est propice pour les terrains plats sans ravinement.

II/ FONCTIONNEMENT ET ROLE

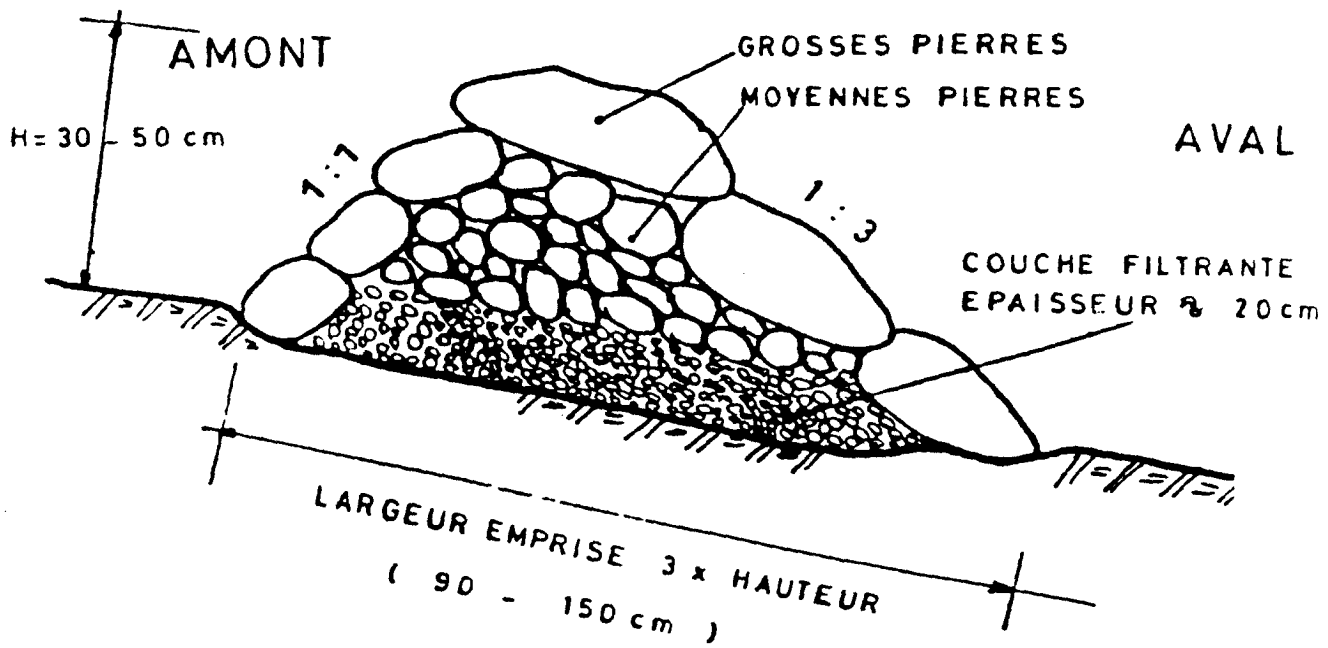
Les diguettes filtrantes sont des ouvrages de dissipation destinés à ralentir le ruissellement. C'est donc un dispositif de contrôle de crues, de sédimentation de nivellement du terrain et d'augmentation de l'infiltration de l'eau. Sa fonction première est de lutter contre l'érosion.

La diguette filtrante joue un rôle de protection pour les réseaux en aval. Dans le cas de certains petits ouvrages (cordons et pierres alignées) une diguette filtrante peut être placée en amont pour jouer un rôle de protection. Elle reçoit les premières eaux de l'impluvium et dissipe l'énergie érosive du front de ruissellement.

Pour éviter la grande consommation en moellons, on peut concevoir des ouvrages de petit calibre (intercalaires).



La Diguette Filtrante avec Tapis



III/ LES ETAPES DE CONSTRUCTION

On peut distinguer trois grandes étapes :

1. La détermination des courbes de niveau
2. L'excavation d'une fondation
3. La pose des moellons : elle s'opère par la construction d'une base avec des pierres polyformes : les plus plates en bas et vers l'aval, les plus rondes à amont.

IV/ AVANTAGES ET INCONVENIENTS

Avantages

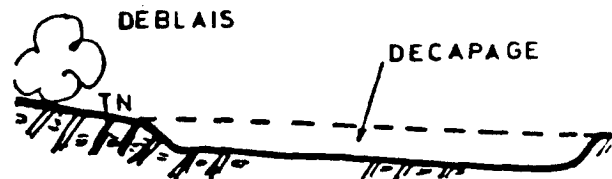
- La filtrante, tout en ayant les propriétés d'un ouvrage de contrôle des crues, est réalisable par le paysan après un ou deux jours de formation.
- la maîtrise de la technique est plus facile pour les agents.
- elle est faite à base de matériaux locaux.
- très efficace sur une diversité de sols (gravillonnaires, sablo-argileux, rigoles, Zipellés).

Inconvénients

- Le volume de moellons nécessite parfois d'importants travaux de collecte et de transport
- Il faut disposer d'un minimum de petit équipement qui n'est pas toujours à la portée du paysan.

Etapes de Construction

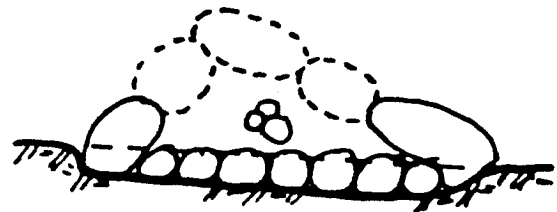
1. Fouilles sommaire sur emprise



2. Pose couche filtrante



3. Construction par couches



VI/ CONCLUSION

Les diguettes filtrantes sont des structures intermédiaires entre les digues filtrantes et les cordons ou alignements de pierres d'où la multiplicité de leur fonction.